



Sous la Présidence de S.E.M. Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire
Cérémonie solennelle de remise du **Prix National d'Excellence 2023**

Mardi 05 septembre 2023 • 11h • Palais de la Présidence de la République



www.prixdexcellence.gouv.ci

Fraternité Matin

Mardi 5 septembre 2023 / N° 17 606 www.fratmat.info

Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 €

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Journée nationale
d'excellence

83 prix
décernés P. 8
aujourd'hui

Municipales et régionales 2023

Les résultats

Pp. 2 à 7



PHOTO : DR

- Ces grandes victoires
- De grosses têtes sont tombées
- Les femmes en force
- Le nombre d'élus par parti politique

Découverte / Denguélé

Entre monts et merveilles

Pp. 15-16-17

Enquête express / Duékoué

Un abattoir à l'abandon

P. 10

Sarala, Kouibly et Guemon

Le président de la Cei explique la situation

Le président de la Commission électorale indépendante, Ibrahime Coulibaly-Kuibert a fait, hier, le point sur les résultats des élections locales. Il a également profité pour faire des précisions.

Sur les 201 communes, il y en a une dont les résultats n'ont pas été proclamés au terme du scrutin. Il s'agit de la commune de Sarala dans la région du Béré. «La Constitution confère à la Cei de proclamer les résultats. Mais, elle ne peut le faire que lorsqu'elle identifie l'expression du peuple dans les urnes. Et lorsqu'elle n'est pas capable de l'identifier, elle ne le fait pas», a expliqué le président de la Cei, à la faveur du bilan qu'il a dressé, hier, dans les locaux de la Cei, au terme des votes.

Ibrahime Coulibaly-Kuibert a expliqué, en effet, que la Cei n'a pas été en mesure de déceler l'expression de la volonté populaire, car, «des individus, se sentant en difficulté, ont saccagé le lieu de vote, empêchant la commission de faire correctement son travail».

Le président de la Cei a par ailleurs fait remarquer que même s'il y a eu des éléments qui font qu'elle n'est pas en mesure de proclamer les résultats, il n'est pas de son ressort d'annuler les élections. Coulibaly-Kuibert a souligné que cela incombe au Conseil d'État, le juge en matière des élections locales. «Il revient à la commission d'informer le Conseil d'État qu'elle n'est pas en mesure de proclamer les résultats, compte tenu de la situation qui a prévalu. Après quoi,



Ibrahime Coulibaly-Kuibert, président de la Cei, a dressé le bilan des élections locales du 2 septembre 2023. (PHOTOS : DR)



le Conseil d'État peut annuler et ordonner la reprise, si les faits sont établis.

A Kouibly, la deuxième commune, le président de la Cei a expliqué qu'au moment de la compilation, des individus ont fait irruption dans le lieu pour détruire tout le matériel électoral. Sauf qu'à la différence de

Sarala, les fichiers électoraux étaient déjà constitués. Ici, le président a rassuré que «sous peu, les résultats seront donnés». Toutefois, il a noté que cette situation a un impact

sur la région du Guemon, étant donné que Kouibly s'y trouve. C'est pourquoi les résultats de cette région ne sont pas encore disponibles. Coulibaly-Kuibert a fait savoir que tous les ré-

sultats de ladite région ont été proclamés, sauf ceux de Kouibly. Mais, a-t-il réitéré, ils seront bientôt disponibles ■

MARCEL APPENA

• La procédure de composition du corps électoral des sénatoriales

Finies les élections régionales et municipales du 2 septembre. Hier, la Commission électorale indépendante (Cei) a quasiment achevé la proclamation des résultats définitifs de ces scrutins. Place maintenant à l'organisation des sénatoriales du 16 septembre. Ainsi, pour la tenue de ces élections, les grands électeurs seront issus des différents conseils municipaux et régionaux élus. Le président de la Commission électorale indépendante, Ibrahime Coulibaly-Kuibert, a soulevé un

coin du voile sur la constitution de ce corps électoral particulier. «Dès à présent, nous allons nous mettre au travail pour élaborer les conseils municipaux et régionaux. Ils seront constitués de la façon suivante. La liste qui a eu le maximum de voix et qui a été déclarée vainqueur prendra la moitié des sièges. À titre d'exemple, s'il y a 50 sièges, la liste vainqueur en aura 25», a expliqué, le 4 septembre, Ibrahime Coulibaly-Kuibert, au siège de la Cei à Cocody-Deux Plateaux. Et de poursuivre pour mon-

trer comment sera constitué le conseil : « Il va en rester 25 qui seront répartis proportionnellement aux suffrages exprimés au profit de chaque candidat. Ces suffrages vont être transformés en sièges, afin de leur permettre de siéger au conseil. C'est ce travail qui sera fait par la Commission électorale indépendante ». À en croire le président de l'institution, «ce sont eux qui vont constituer le corps électoral pour les sénatoriales». Il en a profité pour inviter les différents candidats à être de « bons perdants » ■

PATRICK N'GUESSAN

Le point sur les résultats publiés

MUNICIPALES

199 résultats sur 201 publiés

MUNICIPALES

Rhdp : 123
Pdci-Rda : 22
Ppa-CI : 02
Pdci/Ppa-CI : 10
Urd : 01
Sans étiquette politique : 41

RÉGIONALES :

30 publiés sur 31

En attente :
Région du Guéméné

TAUX DE PARTICIPATION :

Régionales : 44,61%
Municipales : 36,18%

NOMBRE DE CIRCONSCRIPTIONS REMPORTÉES PAR PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE

RÉGIONALES
Rhdp : 25
Pdci-Rda : 03
Pdci/Ppa-CI : 01
Sans étiquette politique : 01

Mardi 5 septembre 2023

Fraternité Matin

Politique

3

• Ces grandes victoires

Tous les projecteurs étaient braqués sur eux. Certains observateurs disaient qu'ils avaient été jetés dans la fosse aux lions. Leur mission était impossible. Mais comme Ethan dans les films "Mission impossible", ils ont démontré qu'à cœur vaillant, rien d'impossible. Ethan ne signifie-t-il pas en hébreux "fort", "courageux". Forts, ils l'ont été. Courageux également. Ils ont cru en leur étoile.

Aujourd'hui, les résultats sont là, palpables : la victoire. Mais pas une à la Pyrrhus. Des victoires avec panache.

Vendredi 18 novembre 2022, Adama Bictogo officialisait son intention d'être candidat à la mairie de Yopougon.

"Le secrétaire exécutif, de par ses qualités, reste le représentant du président du parti. Il a fait l'annonce. Ce ne sont donc pas des rumeurs. Il a fait une annonce relativement à la candidature à Yopougon. Et il a bien indiqué que le président du directoire, l'actuel maire de Yopougon, Gilbert Kafana Koné, a proposé au président du parti, Alassane Ouattara, que je sois le candidat du Rhdp à Yopougon (...) Le militant de base que je suis est venu prendre les consignes en tant que superviseur de la commune de Yopougon. Je suis venu prendre la feuille de route à l'effet de faire valoir les objectifs qui m'ont été assignés. (...) Je suis un homme de mission. À chaque fois que besoin sera, je serai toujours prêt. Après que le président du directoire m'a proposé, le président du parti a considéré que je devais à nouveau accomplir une nouvelle mission. J'attends donc que vous m'accompagniez dans cette nouvelle mission qui est noble. Je vous invite à m'y accompagner tous", avait-il dit.

Des observateurs ne donnaient pas cher de la peau de celui qu'ils considéraient comme "l'intrus" dans la commune réputée proche de l'ancien Président Laurent Gbagbo. "Il ne peut pas récupérer le



Adama Bictogo. (PHOTOS : DR)



Adama Coulibaly.

Yopougon de Gbagbo pour le remettre à Ouattara". En affirmant cela, ils ont oublié deux choses, la ténacité, la détermination et le côté affable de l'homme, mais surtout cet enseignement du Président Ouattara de ne pas voir les choses de façon manichéenne, mais d'œuvrer pour le bonheur de tous, sans distinction d'éthnie, ni de couleur politique.

Dans l'équipe du candidat Bictogo, on retrouve tout le monde, y compris d'anciens collaborateurs de Laurent Gbagbo. Son ambition de renforcer le développement de Yopougon a séduit les populations. Adama Bictogo a transformé l'essai et cela sera bénéfique à tous.

L'autre grande victoire est celle du ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly. Dans l'une des villes réputées bastion du Pdci-Rda, la plus ancienne formation politique de Côte d'Ivoire, il a implanté le drapeau du Rhdp, la formation politique des Houphouétistes. Cet homme discret mais efficace a de grandes ambitions pour Dimbokro. Crédit d'emplois avec l'ouverture de l'usine Utexi, retour des années de gloire, en ce qui concerne l'éducation, la culture, Adama Coulibaly rêve grand pour

sa ville. Le travail d'équipe a payé. Depuis qu'il a manifesté son désir de briguer le poste de maire de la commune, il a été appuyé par l'ancien maire Bilé Diéméléou; l'ambassadeur de Côte d'Ivoire à l'Unesco avec résidence à Paris, l'ancienne ministre Bakayoko Ly Ramata et beaucoup d'autres cadres qui ont partagé, disséminé la vision du candidat des Houphouétistes. Les popu-

lations ont marqué leur adhésion à cette vision. Pendant cinq ans, il déroulera son programme pour leur plus grand bonheur. Mamadou Touré a, lui, démontré qu'il est un attaquant virevoltant, insaisissable qui affole les défenses. Il porte donc bien son pseudo, MBappé, le nom de ce jeune et grand joueur français. Il a réussi à se démarquer, par un joli petit pont,

du marquage du candidat du Pdci-Rda, Alphonse Djédjé Mady, un vieux de la vieille qui a plané pendant longtemps sur cette zone. Mamadou Touré est le nouveau président du conseil régional du Haut-Sassandra. Il avait dit qu'au Rhdp, les élections locales étaient abordées dans la sérénité. Cette qualité, il ne l'a jamais perdue. Même lorsque ses adversaires faisaient savoir partout qu'il n'était pas



Anne Ouloto.



Mamadou Touré.

de la région, il a expliqué posément, en homme mature, qu'il était de plusieurs villages du Haut-Sassandra. Les populations elles mêmes ont mis fin à ce débat sordide. La victoire de "MBappé" est d'autant plus emblématique qu'en plus du conseil régional, le Rhdp a gagné les sept mairies de la région. Il faut s'appeler Mbappé pour amener son équipe à la victoire de la plus belle manière.

Dans ces élections, il y avait aussi la bataille de l'ouest. Le conseil régional du Cavally. Anne Ouloto, présidente sortante, affrontait Hubert Oulaye, présenté comme un ogre dans cette zone. Mais comme on le dit, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Ils étaient nombreux, ces observateurs qui disaient que Hubert Oulaye ne ferait qu'une bouchée de "la jeune" Anne Ouloto. Ils ont oublié la réalité du terrain, le travail abattu par la ministre de la Fonction publique. Anne Ouloto a fait son job. Elle l'a battu à la régulière. La galanterie aurait voulu que Hubert Oulaye salue la victoire de sa jeune sœur qui a apporté plusieurs pierres à la reconstruction du Cavally ■

ETIENNE ABOUA

Régionales & Municipales

du 2 septembre 2023

4

Fraternité Matin

Politique

Mardi 5 septembre 2023

Municipales 2023

Communes	Candidat tête de liste déclaré vainqueur	Liste / casquette politique	Pourcentage
Tiémélékro	Kouadio Tania Samira Emmanuella	RHDP	70,55%
Arrah	Kouamé Badou Arlette	RHDP	79,64%
Ouellié	Ya Kabenan Raphael	PDCI-RDA	66,17%
Daoukro	Djè Koffi	PDCI-RDA	74,86%
Bettié	Kouakou Amalaman Jean-Batiste	RHDP	50,79%
Niablé	Messou Boidi Edouard	PDCI-RDA	84,38%
Adjame	Soumahoro Farikou	RHDP	74,10%
Attécoubé	Danho Paulin Claude	RHDP	73,94%
Cocody	Yacé Jean-Marc	PDCI-RDA	42,61%
Bingerville	Doumbia Oussouf	RHDP	43,99%
Grand-Lahou	Ali Cissoko	RHDP	48,19%
Kolia	Kone Karim Dotiemé	RHDP	44,96%
Kouto	Koné Domia	RHDP	46,91%
Napie	Diarrassouba Nagaki	RHDP	88,81%
M'Bingué	Coulibaly Ali Kader	RHDP	99,64%
Koumbala	Soro Kossomina	INDEPENDANT	38,86%
Bouaké	Koné Amadou	RHDP	79,98%
Djebonoua	Yao Kouadio Roland	PDCI-RDA	70,36%
Bassawa	Kadiola Souleymane	INDEPENDANT	50,76%
Bondoukou	Ouattara Azoumana	INDEPENDANT	46,72%
Koun-Fao	Kouassi kouakou Jean-Marie	RHDP	46,10%
Kouassi Datékro	Sina Bakari	RHDP	44,02%
Sandégué	Ouattara Daouda	RHDP	66,38%
Tanda	Koné Amadou	RHDP	63,58%
Transua	Tanoh Kouabenan Issac	INDEPENDANT	66,04%
Assuefry	Yeboua Kouabenan Ceverin	RHDP	46,76%
Dikodougou	Soro Aboudramane	RHDP	76,97%
Boundiali	Koné Mariatou	RHDP	93,48%
Sassandra	Kouakou Mea Dassié Justin	INDEPENDANT	40,80%
Mayo	Baflan Laure épouse Donwahi	RHDP	75,92%
Fresco	Beugrefo Fulbert	RHDP	69,14%
Agboville	N'Cho Acho Albert	RHDP	47,10%
Azaguié	Alain Ekissi	RHDP	37,70%
Rubino	Kouassi Marie Virginie	RHDP	47,33%
Taabo	Kouadio Beugré Bernard	INDEPENDANT	32,34%
Tiassalé	Assalé Tiemoko Antoine	INDEPENDANT	52,21%
Agou	Yapo Servais Euloge	RHDP	67,81%
Affery	Beda Assi Selaire	INDEPENDANT	51,16%
Alepé	Ossi Yapi Simplice	RHDP	55,43%
Adzopé	Atsé bah Florence Sosterne épouse Achi	RHDP	62,41%
Dioulatiéougou	Diarra Cédric Tidiane	RHDP	75,32%
Tiébé	Sylla Ousmane	RHDP	40,20%
Odienné	Touré Massénéba	RHDP	53,39%
Niakaramadougou	Koné Pierre	RHDP	85,01
Tortiya	Blaise Ninampina	RHDP	56,47%
Satama-Sokoura	Fofana Bassatigui	RHDP	57,47%
Fronan	Coulibaly Kinapara	RHDP	93,79%
Katiola	Camara Pogapaha	RHDP	54,45
Tafiré	Coulibaly Sounkalo	RHDP	86,55%
Dabakala	Coulibaly Adama	INDEPENDANT	46,74%
Foumbolo	Coulibaly Keletiennabelé	INDEPENDANT	69,14%
Ferkessedougou	Ouattara Kaweli	INDEPENDANT	49,91%
Ouangolodougou	Toungara Moussa	RHDP	51,41%
Niellé	Ouattara Alassane	RHDP	45,25%
Bodokro	Atsé Akissi Alice	RHDP	64,93%
Botro	N'Guessan N'Goran	PDCI-RDA	51,03%
Béoumi	Kouassi Kouadio Jean-Marc	RHDP	50,91%
Diabo	Diéto Kouamé	INDEPENDANT	40,40%
Toulepleu	Zion Kah Denis	PDCI-RDA/PPA-CI	47,66%

Minignan	Diakité El Hadj Mory	RHDP	59,82%
Tienko	Doumbia Yacouba	RHDP	97,52%
Kaniasso	Diarrassouba Anzoumanan Almamy	INDEPENDANT	57,45%
Samatigula	Diaby Lanciné	RHDP	68,88%
N'Douci	Oboumou Golé Marcellin	PDCI-RDA/PPA-CI	42,70%
Tai	Bayallai Kouyé Maya Hypolite	RHDP	69,05%
Agnibilékrou	Fofana Siandou	RHDP	55,46%
Yopougou	Adama Bictogo	RHDP	44,32%
Abengourou	Adom Hervé Patrick	RHDP	50,85%
Tehini	Palé Sansan	INDEPENDANT	68,71%
Abobo	Kandia Camara	RHDP	71,08%
Anyama	Fatima Bamba	RHDP	82,69%
Songon	Beugré Mambé	RHDP	64,75%
Sikensi	N'Gata Brie Joseph	RHDP	38,28 %
Akoupé	Sanon Koffi Marcel	RHDP	42,81%
Yakasse Attobrou	Assi N'Din Theodore	PPACI-PDCI	52,82%
Kana Kono	Koné Safana Nambaha	INDEPENDANT	50,33%
Tengrela	Diarrassouba Soumaila	INDEPENDANT	65,63%
Sinématiali	Coulibaly Donasso Abou	RHDP	81,16%
Kong	Tiemoko Berté Abdramane	RHDP	99,75 %
Bouna	Ouattara Bouraima	RHDP	50,65%
Doropo	Ouattara Siaka	RHDP	67,65%
Nassian	Kouadio Deglegui Edmond	PDCI	58,67%
Attiegouakro	Kouame Kouakou N'zouako Jerome	RHDP	81,57 %
Koumassi	Cissé Ibrhima	RHDP	56,31%
Treichville	François Amichia	RHDP	62,44%
Jacqueville	Joachim Beugré	RHDP	49,41%
Djékani	Diallo Ibrahima Ernest	RHDP	60,61%
Bocanda	Kramo Kouassi	RHDP	62,03%
Yamoussoukro	Kouamé Kouassi Patrice	PDCI-RDA	55,88%
Tiébissou	Brou N'Gauran Vincent	PDCI-RDA	50,37%
Port-Bouet	Emmou Ackah Georges Sylvestre	PDCI-RDA	46,8 %
Dianra	Kone Amourlaye	RHDP	54,95 %
Kongasso	Bamba Abou	RHDP	51,91%
Kounahiri	Bissa Augustin	INDEPENDANT	50,54%
Mankono	Vagbama Tambla	INDEPENDANT	38,74 %
Tiénéboué	Hamadou Kamagate	RHDP	59,58 %
Buyo	Yao Yao Lazare	PDCI-RDA	53,57 %
Soubéré	Traore Lassina	RHDP	38,59 %
Grabo	Coulibaly Yaya	INDEPENDANT	55,95 %
Grand Béréby	Konan Kouamé Armand	INDEPENDANT	43,72 %
Tabou	Ouallo Jean Luc	PDCI/PPA-CI	40,02%
Seguelon	Koné Matogoma	INDEPENDANT	37,37 %
Issia	Fanny Karim	RHDP	44,28%
Gboguhé	Ouattara Bakari	RHDP	44,68%
Daloa	Gbeuly Stéphane Auguste	RHDP	64,37
Bédiala	Kouamé Bah Jean Yves Yao	RHDP	52,11%
Zuénoula	Koné Souleymane	RHDP	48,62%
Bonon	Koné Yacouba	RHDP	43,01%
Bouaflé	Yao Etienne	RHDP	42,16%
Gohitafla	Zamblé Naya Naomi Jarvis	INDEPENDANT	25,8%
Sinfra	Méité Soualiho	INDEPENDANT	41,01%
Kongorodougou	Soro Gona Ali	RHDP	56,48%
Ettrokro	Kouamé Issouf	PDCI-RDA	57,92%
Prikro	Adi Kouamé Isac	PDCI-RDA	46,53%
Dimbokro	Coulibaly Adama	RHDP	44,74%
Hiré	Kacou Gilbert Francis	RHDP	57,2%
Zikisso	Abadi Miezan Charles	RHDP	74,01%

Régionales & Municipales

du 2 septembre 2023

Mardi 5 septembre 2023

5

Koro	Bakayoko Abdoul Dramane	RHDP	92,96%
Divo	Touré Ali Amadou	RHDP	43,36%
Ouaninou	Diomandé Abdoul Ahmara	INDEPENDANT	48,02%
Lakota	Dalli Arthur Prince Richard	PPACI / PDCI-RDA	51,45%
Fronan	Bamba Abou	RHDP	47,04%
Guitry	Koko Patricia Silvie épouse Yao	RHDP	83,19%
Diamala	Kouassi Raphaël	PDCI-RDA	51,08%
Gbon	Touré Alpha Yaya	INDEPENDANT	55,1%
Touba	Sanogo Moussa	RHDP	73,62%
Borotou	Diomandé Adama	RHDP	48,46%
Guinteguela	Bamba Mamadou	RHDP	30,76%
Aboisso	Ngouan Jérémie Alfred	PDCI-RDA / PPA CI	46,22%
Adiaké	Hien Sié	RHDP	70,83%
Bonoua	Amethier Koua Jean-Paul	PDCI-RDA	63,18%
Ayamé	Ellogne Eba Koutouan Séverin	INDEPENDANT	35,65%
Grand Bassam	Moulod Moise Jean Louis	RHDP	44,96%
Meaguy	Yepi Gnonkothe Senghor	RHDP	35,16%
Sirasso	Pélégnon Siriki Sekongo	INDEPENDANT	56,07%
Kasséré	Ouattara Issa Guibessongui	RHDP	51,67%
Didiévi	Kouassi Kouamé Brice	RHDP	72,26%
Biankouma	Manigan Bah Jean Jacques	RHDP	62,50%
Godé	Kessé Fé Lambert	INDEPENDANT	55,82%
Sipilou	Diomandé Manga	RHDP	57,05%
Danané	Kalifa Lanciné Diabaté	INDEPENDANT	39,55%
Logoualé	Ouehi Feh Biayo Gisèle	INDEPENDANT	40,71%
Man	Fofona Aboukarac Sidiki	RHDP	56,07%
Sangouiné	Dion Rémi	RHDP	47,39%
Bin-Houyé	Meman André Narcisse	RHDP	71,64%
Zouan-Hounien	Médard Déhoudo	INDEPENDANT	45,67%
Guienbé	Yeo Kolo	RHDP	99,98%
Bongouanou	Assougbia Jacob Armand	RHDP	32,80%
M'Batto	Kouakou Antoine	PPA CI	43,38%
Anoumamba	Kouassi Doua Jacques	PDCI	42,03%
Diégonifla	Bagrou Joachin	PDCI-RDA	40,71%
Guibéroua	Zeze Souassou Nicole Princesse	RHDP	31,29%
Ouragahio	Dakoury Tabley Pierre	PPA CI	51,46%
Gagnoa	Youssouf Diabaté	RHDP	52,42%
Oumé	Kouassi Joachim	PDCI-RDA	39,84%
Niofoin	Soro Fobeh	RHDP	58%
Booko	Fofana Salif	RHDP	46,05%
Gueyo	Tano Boni NGuessan Noëlle-Marie	INDEPENDANT	50,88%
Tioroniaradougou	Coulibaly Dieudonné	RHDP	94,13%
Kouassi Kouassikro	Kouakou Kouadio Joseph	PDCI RDA	49,66%
Grand - Zatry	Séry Hortense	PDCI PPA	61,29%
Maferé	Eludje Angora	INDEPENDANT	55,35%
Facobly	Gnamke Moïse	INDEPENDANT	34%
Diawala	Ouattara Mamadou	RHDP	55,15%
Bangolo	Gayemonli Arsene	RHDP	31,07%
Duékoué	Flanizara Touré	INDEPENDANT	27,04%
Plateau	Ehouo Jacques Gabriel	PDCI-RDA	59,30%
Marcorey	Aby Raoul	PDCI-RDA/ PPA-CI	54,89%

Résultats régionaux

	REGION	Candidat tête de liste déclaré vainqueur	Liste / Casquette politique	Pourcentage
01	La Mé	Patrick Achi	Rhdp	68,06%
02	Worodougou	Bouaké Fofana	Rhdp	58,04%
03	Haut Sassandra	Touré Mamadou	Rhdp	58,65 %
04	Bélier	Konan Kouakou Raymond	Pdci-Rda	54,27%
05	Marahoué	Zoro Epiphane Ballo	Rhdp	55,01%
06	Tonkpi	Mabri Toikeusse	Rhdp	63,24%
07	Gôh	Joachim Bagnon Djédjé	Rhdp	33,89%
08	Indenie-Djuablin	Wouadja Essay	Rhdp	48,85%
09	Sud-Comoé	Aka Aoulé	Rhdp	61,59%
10	Nawa	Netro Tagbo René	Pdci-Rda/ Ppa Ci	49,51%
11	Cavally	Oualoto Anne Désiré	Rhdp	56,69%
12	Bagoué	Koné Nabagné Bruno	Rhdp	64,38%
13	Poro	Sarrasoro Gboroton Fidèle	Rhdp	95,78%
14	Lô-Djiboua	Kouakou Koffi Amédé	Rhdp	663,7%
15	Moronou	Aka Amenan Véronique	Pdci-Rda	61,32%
16	Grand Ponts	Essi Esmel De Emmanuel	Rhdp	36,67%
17	Tchologo	Téné Birahima Ouattara	RHDP	95,04%
18	Gbéké	Assahoré Konan Jacques	RHDP	64,61%
19	Hambol	Konaté Ibrahim Khalil	RHDP	81,82%
20	Gontoungo	Kobenan Kouassi Adjoumani,	RHDP	61,19%
21	Béré	Dosso Moussa	Rhdp	53,9%
22	Bounkani	Hien Philippe	Rhdp	63,01%
23	Nzi	NGuessan Koffi Lataille	Rhdp	41,86%
24	Iffou	Traoré Adam Kolia	Pdci-Rda	61,29%
25	Agnéby-Tiassa	Pierre Demba	Rhdp	68,1%
26	Folon	Cissé Sindou	Rhdp	47,68%
27	Kabadougou	Koné Souleymane	Rhdp	76,49%
28	San Pedro	Nabaud Clément	Rhdp	50,13%
29	Bafing	Mamadou Sanogo	Rhdp	54,79%
30	Gbôklé	Kébé Mahamadou	Indépendant	40,24%
31	Guémén			

RHDP = 25 / PDCI-RDA = 03 / PDCI-RDA/PPACI = 01 / INDEPENDANT = 01

Demain la suite

Régionales & Municipales

du 2 septembre 2023

6

Fraternité Matin

Politique

Mardi 5 septembre 2023

Les femmes arrivent !



Florence Achi (Commune d'Adzopé),



Véronique Aka (Conseil régional de Moronou).



M'Bahia Bamba Maférima (Commune de Séguéla).

Les résultats proclamés officiellement par la Commission électorale indépendante montrent une montée en puissance des femmes dans l'arène politique. Au niveau des régionales, l'on note la victoire de deux femmes : Anne Désirée Ouloto, élue à la tête de la région du Cavally sous la bannière du Rhdp, avec un taux de 56,69% des suffrages exprimés devant la liste PPA-CI conduite par Hubert Oulaye. La deuxième victorieuse vient du Moronou, en la personne de Véronique Aka du Pdci-Rda qui avait en face le président

du conseil régional sortant, Pascal Affi Nguesso (Fpi). Véronique Aka réalise un taux de 61,32%.

Aux municipales, les femmes donnent de la voix. Têtes de liste dans des communes, elles ont bravé toutes les adversités pour ravir le maximum de voix des électeurs. Il s'agit, entre autres, de Kandia Camara (Rhdp, Abobo, 71,08%), Nassénéba Touré (Rhdp, Odienné, 53,39%), Mariatou Koné (Rhdp, Boundiali), d'Arlette Badou Kouamé (Rhdp, Arrah, 79,64%). Comme Florence Achi (Rhdp, Adzopé, 62,41%) qui commence une

nouvelle aventure dans la gestion communale, M'Bahia Bamba Maférima est déclarée vainqueur avec 61,59% des suffrages exprimés, à Séguéla devant ses adversaires indépendants, Bakayoko Idrissa (30,60%), Soumahoro Abdoulaye (2,15%), Diomandé Amadou Kobakéla (1,71%), Ali Bakayoko (Pdci-Rda 2,45%) et Diomandé Ben Hassan (PDL, 0,53 %).

Femme de mission, de devoir et de conviction au service du Rhdp, elle entend redonner fière allure à Séguéla, à l'ensemble de la région et améliorer les conditions de vie des

populations à travers des projets de développement. C'est le cas aussi de Kouadio Tania Samira, élue à Tiémélékro, avec 70,55%, Marie-Noëlle Boni Ekponou (indépendante avec plus 50% des voix) devant deux hommes à Gueyo, toutes déterminées à mieux ouvrir le chemin du développement de leurs communes respectives.

Tous ces résultats sont issus de l'application de la loi du 14 octobre 2019 qui instaure un quota de 30% de femmes dans les scrutins à liste.

Pour mieux inciter les formations politiques à mettre en

œuvre cette disposition, la loi, en son article 4, précise que tout parti politique ou groupe politique dont la liste renferme au moins 50% de femmes candidates, lors d'un scrutin à liste bénéficiera d'un financement public supplémentaire.

En effet, conformément aux engagements internationaux dont la Côte d'Ivoire est partie prenante, dans la perspective d'une meilleure représentativité des femmes dans les instances de prise de décisions, notamment les fonctions électives, la Constitution du 8 novembre 2016 stipule en son

article 36 que « l'État œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues ». C'est dans ce cadre qu'a été votée cette loi sur le quota.

La mayonnaise est en train de prendre. Car d'une seule femme présidente du conseil régional (Anne Ouloto), on est passé à deux avec Véronique Aka, cette année. De 16 femmes maires, l'on pourrait atteindre une vingtaine à l'issue de la mise en place des conseils municipaux. ■

GERMAINE BONI



Tano Boni N'Guessan Noëlle-Marie (Commune de Gueyo)



Kouamé Badou Arlette (Commune d'Arrah).

Régionales & Municipales

du 2 septembre 2023

Mardi 5 septembre 2023

Fraternité Matin

Politique

7

Ahoussou, Affi, Mady, Donwahi...

Ces grosses têtes qui sont tombées

Considérés comme des poids lourds, ils n'ont pas fait le poids. Ce sont Jeannot Ahoussou-Kouadio, Alphonse Djédjé Mady, Pascal Affi N'guessan, Alain-Richard Donwahi, Assoa Adou et Hubert Oulaye notamment. Toutes ces grosses machines ont plié l'échine aux élections locales du 2 septembre 2023.

Président du Sénat, en fonction depuis le 5 avril 2018, l'ancien Premier ministre, Jeannot Ahoussou-Kouadio, est sans doute la fausse note la plus retentissante dans le concert électoral du RHDP (Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix). L'ancien directeur de campagne d'Henri Konan Bédié à la présidentielle en 2010 a peut-être raté sa propre campagne de proximité dans sa région, les Lacs. Il était en quelque sorte un président de conseil sortant-revenant (2013-2018).

Que dire de cet autre ancien Premier ministre, Pascal



Ahoussou-Kouadio,



Pascal Affi N'guessan,



Alphonse Djédjé Mady,



Alain-Richard Donwahi.

Affi N'guessan, tête de liste FPI (Front populaire ivoirien)-RHDP dans le Moronou ? Président sortant du conseil régional, président du FPI (ancien parti au pouvoir), Affi a aussi raté le défi à lui lancé par la candidate du PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire), Aka Véronique, qui l'a largement devancé de 61,32% des voix.

Également président sortant de conseil régional, l'ancien ministre, Alain-Richard Donwahi du RHDP, a été, lui aussi, sorti in extremis (48,67%) par Né tro René du PDCI, crédité de 49,51% des suffrages. Autre zone, même inconfort d'un ténor qui se retrouve dans le décor. Il s'agit ici d'Alphonse Djédjé Mady du PDCI. Président du conseil régional

sортant, ex-maire de Saïoua, Djédjé Mady qui aura battu un record de présence à l'Assemblée nationale (1980-2011), a mordu la poussière aux régionales dans le Haut-Sassandra, face au ministre, Mamadou Touré. Son crédit a été contredit sur le terrain électoral, lequel s'est révélé, cette fois-ci, hardi. Au passage, Mady et Sté-

phane Kipré, ténor du PPA-CI, s'affichaient comme un tandem à problèmes contre un Mamadou Touré qui en était à son baptême du feu dans la bataille régionale. Dans le Cavally, c'est un autre grizzi qui boit le calice jusqu'à la lie, en la personne de l'ancien ministre de la Fonction publique, Hubert Oulaye, président exécutif du PPA-CI (Par-

ti des peuples africains- Côte d'Ivoire). Ancien président de conseil général, il est tombé face à la présidente sortante du conseil régional, Anne Ouloto, air de bulldozer, une figure montante de la machine présidentielle.

Dans l'Indénié-Djuablin, le scrutin des régionales a été aigre-doux pour Assoa Adou. L'ex-secrétaire général du FPI a été battu par Wouadja Essé. L'aventure électorale du porte-parole de l'ancien président Laurent Gbagbo, Koné Katinan (PPA-CI), considéré comme un éléphant socialiste, s'est avéré être un éléphant blanc. Il briguait la municipalité de Port-Bouët. Cet autre chouchou de Gbagbo a fait choux blanc.

Autant dire que peu importe la renommée ou l'ancienneté. Le scrutin local récompense avant tout la proximité. Dinosaur ou pas dinosaure, seul le peuple décide du sort. Être un tambour-major n'est plus un passeport■

BENOIT HILI



UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 06/09/2023 ÉMISSION SIMULTANÉE

UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DU MALI portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de Bons et d'Obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Émetteur	: ÉTAT DU MALI		
Montant Mis En Adjudication	: 25 000 MILLIONS DE FCFA		
DATE DE VALEUR	: 07 septembre 2023		
Adjudications	BAT 350 jours	OAT 3 ans	OAT 5 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA	10 000 F CFA
ISIN	ML0000002500	ML0000002518	ML0000002526
Prix	-	Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	6,00%	6,20%
Echéances	21 août 2024	24 août 2026	24 août 2028

--- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ---

Date : mercredi 06 septembre 2023 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers
l'application SAGETIL-UMOA

BAT 350 jours: Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

OAT 3: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,00% l'an dès la première année.

OAT 5 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,20% l'an dès la première année.

Le Directeur Adjoint de UMOA-TITRES,
chargé de l'intérim
M. Banassi OUATTARA

Dakar, le 30 août 2023

Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité
Publique de la République du Mali
M. Boubacar BEN BOUILLE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres : email : umoatitres@umoatitres.org / Tel : +221 33 849 28 28 / Fax : 221 33 839 45 57

Inscriptions au préscolaire et au primaire Début timide au CP1 et à la maternelle

L'opération a débuté, hier, sur toute l'étendue du territoire national

C'est la fin des vacances. Conformément aux instructions du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, la rentrée scolaire 2023-2024 est prévue pour le 11 septembre prochain, en Côte d'Ivoire. En prélude à ce jour, les enfants du préscolaire et du Cours préparatoire première année (Cp1) ont ouvert le bal des inscriptions hier lundi 4 septembre 2023. Sont concernés au Cp1, les enfants de 6 à 9 ans. La priorité est cependant donnée aux enfants de 6 ans. Cette procédure va s'étendre jusqu'au vendredi 8 septembre inclus de 7h30 à 16h30 sur toute l'étendue du territoire national.

Pour cette première journée, les parents se sont fait rares. Au groupe scolaire Epp Château 2 dans la commune de Cocody, le directeur de l'établissement, Joël Loba, n'a inscrit que 8 enfants de 8h à 12h.

À en croire le premier responsable de ladite école, la capacité d'accueil de l'établissement pour les élèves de la classe de Cp1 est de 50 élèves avec une seule classe pour ce niveau. Joël Loba se dit en phase avec les instructions du gouvernement à travers le ministère de l'Édu-



Il y avait une très faible affluence de parents ce matin au groupe scolaire la Cité des arts.

cation nationale et de l'Alphabétisation. « Nous suivons les instructions de l'État. C'est-à-dire l'inscription gratuite, l'accueil avec ou non un extrait d'acte de naissance afin de faciliter l'accès à l'école pour tous », a-t-il déclaré. Au groupe scolaire Cité des arts, le constat est le même. Quelques parents d'élèves avec des extraits d'acte de naissance en main accompagnés de leurs enfants ont été reçus par les responsables du groupe scolaire. Certains parmi eux sont venus prendre des renseignements sur les

formalités. Particulièrement, le « coût » de l'inscription. Une question à laquelle Anougbah Yah Charlotte, enseignante, a répondu.

« Les inscriptions sont totalement gratuites », a-t-elle souligné. Selon l'enseignante, les conditions requises pour qu'un enfant puisse avoir accès à la classe de Cp1 sont, entre autres, l'âge compris entre 6 et 9 ans. L'enseignante a par ailleurs souligné la faible affluence. « Nous sommes sur le site d'accueil et attendons les parents qui viennent au compte-gouttes.

Peut-être que demain, ils viendront en grand nombre. Sinon depuis ce matin, nous n'avons inscrit que 4 enfants », a-t-elle fait savoir.

Des parents inquiets
Kouassi Pauline, une parente

d'élèves, mère de 2 enfants en classe de Cp1, qui est venue inscrire ses filles, affichait une mine inquiète.

« Généralement comme tous parents d'élèves à la rentrée, nous avons des inquiétudes : comment les choses vont se passer au niveau des fournitures et autres. Heureusement que l'école est gratuite pour les enfants.

Mais n'empêche que nous avons encore des inquiétudes pour nos enfants, et pour nous les parents qui seront amenés à être aux aguets durant toute l'année scolaire vu que ce sont encore des bébés », a-t-elle exprimé.

Concernant le préscolaire, c'est le même constat. Pas d'affluence.

Ouattara Maïmouna attendait les parents au moment de notre passage aux environs de 12h 20, elle n'en avait pas reçu plus de 5.

Les inscriptions au préscolaire concernent les enfants âgés de 3 à 5 ans, pour les écoles ayant les petites,

moyennes et grandes sections.

Les enfants de 4 et 5 ans, pour les écoles de 2 classes et les Centres préscolaires communautaires (Cpc) et uniquement les enfants âgés de 5 ans pour les classes uniques de grande section ou classes pré-primaire rattachées aux écoles primaires. Le directeur des écoles, lycées et collèges du ministère de l'Éducation nationale, Mamadou Fofana, dans une note aux directeurs régionaux de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, leur demande d'amener tous leurs collaborateurs que sont les Inspecteurs de l'enseignement primaire préscolaire (Iep), les conseillers pédagogiques du préscolaire et du primaire, les directeurs d'école, préscolaires et primaires à s'investir dans la bonne marche de cette opération d'inscription. ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ
COLLABORATION NARÉ KALOGA

Journée nationale d'excellence 2023 83 prix à décerner aujourd'hui



Les lauréats de la 9e édition du prix national d'excellence en compagnie des autorités, au nombre desquelles, le Président de la République Alassane Ouattara, le Premier ministre Patrick Achi, et la première dame Dominique Ouattara.

Ce sont au total 83 prix qui seront décernés aujourd'hui, à 11 h, au Palais de la Présidence de la République. Cela, à la faveur de l'édition spéciale anniversaire des 10 ans de la Journée nationale d'excellence (Jne). Un événement organisé par le Comité national de la Journée nationale d'excellence, sous la présidence de Son excellence Alassane

Ouattara ; et qui sera diffusé en direct sur la RTI 1 ainsi que sur les pages Facebook officielles de la Présidence (@presidencecotedivoire), de la Primature (@primatureci) et du Gouvernement (@gouvci officiel). Il est à noter que le Prix national d'excellence consacre l'engagement de l'État de Côte d'Ivoire de promouvoir une société d'excellence. Organisé chaque année, de-

puis son retour en 2013, ce prix épouse les différentes visions du Président de la République Alassane Ouattara qui entend bâtir une Côte d'Ivoire solidaire. Cette volonté du Président de la République passe par la célébration du mérite et des savoir-faire dans les domaines clés des activités socio-économiques et culturelles. ■

M-A DJIDJÉ

Pour l'année scolaire 2022-2023 qui vient de s'achever, le suivi individualisé des élèves mis en place par la Direction de l'orientation et des bourses (Dob) a permis de prendre en charge 3 249 apprenants et d'en maintenir 2 827 dans le système éducatif.

L'information émane d'un atelier bilan sur le suivi individualisé des élèves organisé par la Dob, du 28 au 30 août, à Grand-Bassam.

Ce mécanisme de suivi individualisé, qui se traduit par la passation de tests, l'analyse du rendement scolaire, l'encadrement, le tutorat, a permis de détecter 9 759 élèves comme de potentiels décrocheurs : des apprenants qui pourraient abandonner la scolarité avant l'obtention d'un premier diplôme.

Par ailleurs, la Dob a pu installer 192 Cellules de prévoyance de lutte contre le décrochage scolaire (Cplds) au sein des établissements publics et privés d'enseignement secondaire général sur 268 prévues.

La directrice de la Dob, Karidia Koné Soukoulé, après avoir remercié les participants, a rappelé l'arrêté n°0001Mena/Dob du 10 janvier 2023 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Cplds.



Karidia Koné Soukoulé, directrice de l'orientation et des bourses (Dob). (PHOTOS: DR)

L'arrêté matérialise la volonté de la ministre Mariatou Koné de lutter contre le décrochage scolaire.

Brah Bouazo, représentant l'inspecteur général, coordinateur général de l'inspection générale du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Coulibaly Adama, a indiqué que l'atelier arrive fort à propos, à quelques semaines de la rentrée scolaire 2023-2024, pour analyser tout le dispositif

utilisé par la Dob afin de prévenir le décrochage et aider les élèves en difficulté.

Pour lui, cet atelier entre dans le cadre de la promotion d'une école inclusive et du vote de la loi instaurant l'école obligatoire de 0 à 16 ans.

La finalité de l'atelier est de contribuer à améliorer le suivi individualisé des élèves pour de meilleures performances scolaires. ■

MAD

source Cicg.

Coopération Côte d'Ivoire-FMI

Le Programme économique et financier passé en revue

Des cadres de l'administration publique et parapublique en charge des estimations et prévisions macroéconomiques ont pris part, hier, à un atelier dans la cité balnéaire de Grand-Bassam.

La 16e édition de l'atelier de mise en cohérence des agrégats macroéconomiques s'est ouverte, hier, dans la ville de Grand-Bassam. Organisé par le ministère de l'Économie et des Finances à travers la Direction générale de l'économie, cet atelier s'inscrit dans le cadre de la révision du cadre macroéconomique à moyen terme. Mieux, il vise, selon le directeur des prévisions, des politiques et statistiques économiques, Silué Klotioluma, à mettre en cohérence les données qui feront l'objet de discussions dans le cadre de la première évaluation du Programme économique et financier tenue en mai dernier avec le Fonds monétaire international (Fmi). « Au regard des évolutions conjoncturelles du premier semestre 2023, nous serons amenés à procéder à la révision des projections macroéconomiques 2023-2027 faites au mois de mars 2023 à la faveur de l'arrivée de la mission du Fmi chargée de la négociation du programme », a-t-il expliqué. Silué Klotioluma



Dr Sain Oguié, directeur général de l'économie (au centre), a invité les participants à faire preuve de rigueur dans le travail pour des résultats satisfaisants.

ma a ajouté qu'au terme des travaux, les nouvelles projections de quatre comptes macroéconomiques (secteur réel, finances publiques, balance des paiements et la situation monétaire) serviront de base de discussions avec la mission du Fmi attendue

en Côte d'Ivoire du 19 septembre au 2 octobre 2023. Sansan Hien, directeur général adjoint de l'Économie a, pour sa part, souligné que cette rencontre vient d'autant à point nommé qu'elle vise à actualiser les données macroéconomiques et cela,

dans un cadre bien précis. « En septembre, nous avons fait la première revue de ce programme. Dans le cadre de l'engagement que l'État de Côte d'Ivoire a pris avec le Fonds monétaire international (Fmi), nous allons faire cette évaluation après six

mois et surtout voir comment cet engagement se structure dans le laps de temps que nous avons défini. Cela va, par ailleurs, nous permettre de tirer les premières leçons et savoir dans quelle mesure ce Programme nous permet d'avancer dans le cadre du

développement économique et financier », a-t-il fait savoir. Selon lui, cet atelier, d'un point de vue technique, est une opportunité de voir ce qu'il reste de la Côte d'Ivoire, s'agissant de son cadre macroéconomique.

Dr Sain Oguié, directeur général de l'Économie, représentant le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, a invité les participants à faire preuve de rigueur dans le travail parce que le ministre Adama Coulibaly tient à une bonne préparation de la première évaluation du programme économique et financier conclu en mai dernier avec le Fmi.

Des cadres de l'administration publique et parapublique en charge des estimations et prévisions macroéconomiques et des questions sectorielles spécifiques (ministères, direction générale de l'économie, institut national de la statistique) participent à cette rencontre qui prendra fin le 8 septembre prochain. ■

EMELINE P AMANGOUA

Filière apicole

Les acteurs formés à la valorisation des produits de la ruche



Les participants pourront accroître leurs revenus grâce à cette formation. (Photo DR)

Une vingtaine d'apiculteurs ont bénéficié récemment, à Yamoussoukro, d'une formation sur les techniques de valorisation des produits de la ruche. Initier par le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (Firca), cette formation s'adressait exclusivement

aux membres de la Fédération nationale des apiculteurs de Côte d'Ivoire (Fenapci). Selon l'Agence ivoirienne de presse qui livre l'information, ce programme de renforcement des capacités avait pour objectif de permettre aux participants de mieux valoriser le miel, la gelée royale et autres produits de la ruche. «

Le but de cette formation est de permettre aux participants d'engranger des ressources financières supplémentaires, dans le cadre de leurs activités grâce à la mise en application des connaissances

apprises ici », a soutenu Yéo Pévanny Soumaïla, chargé de programmes élevage au Firca. Dans le même sens, la présidente de la Fenapci, Clémantine Kassi, a souligné que

cette formation va effectivement générer une plus-value ainsi que des emplois dans le secteur. « Grâce à cette formation, nos produits seront désormais viables et fiables. On va pouvoir lutter aussi

contre les mauvais produits sur le terrain », a-t-elle précisé. La formation s'est déroulée en deux phases : une partie théorique et une autre pratique. ■

CASIMIR DJEZOU

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

N° 23/CBKE/SG/DST DU 31 AOÛT 2023

Monsieur DJIBO YOUSSEOU NICOLAS, Maire de la Commune de Bouaké, porte à la connaissance du public, qu'une enquête de **Commodo et Incommodo**, d'une durée de **trente (30) jours**, allant du **31 août au 29 septembre 2023 inclus**, est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Bouaké, au sujet d'une demande formulée par la **Société SS WORLD**, représentée par Monsieur TRAORE ADAMA, sur la parcelle de terrain, d'une superficie de **00 hectare 50 ares 00 centiares (500 m²)** sise à **KAHANKRO**, formant le **lot numéro 232 de l'ilot numéro 26**, sur l'axe Bouaké-Satama, dans la **Commune de Bouaké**, aux fins d'y construire une **station de distribution de produits pétroliers**.

Monsieur TAKI KPANGNY PATRICE, Ingénieur des Techniques des Travaux Publics, Directeur des Services Techniques de la Mairie de Bouaké, nommé **Commissaire-Enquêteur**, a qualité pour **recevoir et enregistrer les oppositions, observations et réclamations** qui pourraient être faites tous les jours ouvrables aux heures réglementaires dans un registre ouvert à cet effet.

Le Maire
DJIBO YOUSSEOU NICOLAS

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la commune d'Agboville, **Col. N'CHO Acho Albert**, a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'une enquête de **Commodo et Incommodo**, d'une durée de **trente (30) jours**, allant du **21 AOUT 2023 au 21 SEPT 2023 inclus**, en vue de la concession définitive d'une parcelle de **09 ha 93 a 40 ca** située à Grand-Moutcho, dans la commune d'Agboville à la famille **TETCHI**, représentée par madame **AKA Sery Laurence**, propriétaire terrien, est ouverte dans les bureaux des services techniques de la Mairie.

Monsieur **YAPO Achiépo Pierre**, Chef des services techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par arrêté municipal **N° 2023- 045 C. AGBO/SG/ST du 17 AOUT 2023**, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires dans les locaux des services techniques où un registre est ouvert à cet effet.

P/ Le Maire & P. D
Le 2^{ème} Adjoint au Maire
AMAN N'Tamon Henri

Enquête express / Duékoué

Un abattoir à l'abandon

La capitale de la région du Guémon est confrontée à de nombreuses difficultés.



Une petite installation insalubre dans un bas-fond tient lieu d'abattoir aux bouchers de Duékoué. (PHOTOS : HONORÉ BOSSON)

Abattoir de Duékoué, vendredi 1er septembre 2023. Il est 9 heures environ. C'est une double impression de désolation. Pour les animaux abattus sur cette place. Et pour les petites mains qui y travaillent. Le visiteur, en tout cas, est tout abattu par l'état de l'abattoir.

Nous sommes en plein bas-fond. Et c'est carrément en pleine brousse.

Menacée par des bambous de Chine, une petite installation de fortune délabrée surgit. C'est pourtant là que tout se passe. C'est là que les animaux sont abattus. Il y a des traces de sang sur l'installation traversée de trous au sol envahi d'asticots où circule de l'eau sale, verdâtre et boueuse.

Une dizaine d'employés parmi le petit personnel s'active pour laver des peaux de bœuf, pour ôter le cuir de la

carcasse d'un mouton tué ou pour l'échauder. Tout à côté de l'installation, d'autres ouvriers s'occupent à braiser des queues ou des têtes de bête. L'espace où ils travaillent est boueux. Attention, à ne pas glisser ! Tous sont unanimes : les conditions de travail sont exécrables. Indignes de la ville, chef-lieu de la région du Guémon.

Combien de bœufs sont tués et traités là, pour la consommation ?

« Ça dépend, il y a des jours, c'est 10 bœufs, il y a des jours, c'est 15 bœufs. Parfois aussi, on descend à 9. Ça dépend du marché. Pendant les fêtes, par exemple, «le coin est gâté», soupire Moudi Touré, dit Moudi boucher. La quarantaine, l'ouvrier fait office de responsable des lieux.

« Voici les cordes, voici les couteaux, c'est avec ça on travaille. On fait tomber les

bêtes et on les attache pour les abattre », décrit-il. Ces conditions insalubres et archaïques n'ont rien à voir avec celles qu'il a connues quand il était à Korhogo.

« Ça n'a rien à voir avec celles de Korhogo où j'étais. Là-bas, c'est «le lass» (les conditions sont plutôt excellentes). L'abattoir est éclairé. L'eau est propre. On partait à l'abattoir à 1 heure du matin. Ici, ça n'a rien à avoir vraiment. Même l'abattoir de Bangolo n'a rien à voir avec notre abattoir. C'est pour cela on leur dit de venir arranger l'abattoir », plaide-t-il dans un français approximatif.

Selon Moudi Touré, « tout Duékoué et ses (12) villages environnants » sont ravitaillés par cet abattoir ». Tous sauf le village de Guéhiébly qui, lui, dispose d'un lieu pour abattre et traiter les bêtes.

« Souvent, il n'y a pas d'eau ici. Il est arrivé qu'on coupe

l'eau pendant trois semaines. C'est pour ça on a fait un puits », renchérit Seydou Traoré qui montre une fosse dans la brousse.

« Il n'y a même pas de lumière. Or, tout ici là est rempli de varans », ajoute Guy Serge Mokey Alain 22 ans, tête baissée, occupé à laver une tête de bête braisée.

« On vient à 2 heures du matin quand c'est le 31 décembre ou le 1er janvier. On est obligé de venir avec des torches », déplore Konaté Dramane. Depuis 2008 que ce boucher fréquente les lieux, les conditions n'ont pas vraiment changé.

Pourtant, ils payent une redevance de 1 000F pour chaque mouton abattu. Et 1 500F pour un bœuf.

À leurs risques et périls, des élèves tentent, malgré tout, d'y trouver des jobs de vacances. C'est le cas de Doué

Ange, 16 ans, en classe de 3e au collège Legbedji. Profession : laver ou braiser des peaux ou des têtes de bêtes abattues. Un peu lugubre,

très insalubre, l'abattoir de Duékoué attend une action de salubrité ■

BENOIT HILI



Le traitement des bêtes tuées n'est pas fameux à l'abattoir de Duékoué.



Un peu lugubre, très insalubre, l'abattoir de la capitale du Guémon attend une action salubre.



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agence Nationale
De l'Environnement
ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) DU PROJET DE CONSTRUCTION, D'EQUIPEMENT ET DE MAINTENANCE DE L'HÔPITAL GENERAL D'ISSIA, présenté par la société VAMED, une Enquête Publique est organisée DU VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE 2023 au JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE D'ISSIA pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 min à 12h30 min et de 14h30 min à 16h30 min.

LE DIRECTEUR
CAMSUS ATTAH

Prikro

Les cours de vacances au lycée achevés



97 élèves ont été occupés avant la rentrée des classes. (PHOTO DR)

Les cours de vacances organisés au lycée moderne de Prikro ont pris fin le 1er septembre. Organisés du 1er août au 1er septembre par le professeur de mathématiques, Coulibaly Kopala, ces cours ont permis à des enseignants de mathématiques, de français, de physique-chimie, d'anglais et de philosophie, d'occuper plus sainement les élèves afin qu'ils aient un plus à la rentrée des classes.

AIP

Le localier

TORTIYA. Un incendie, aux origines non encore élucidées, a causé des dégâts matériels, le 3 septembre 2023 , au centre de la Société de distribution d'eau de la Côte d'Ivoire (Sodeci) de Tortiya , a appris l'AIP sur place. Selon des témoins, dont un habitant du quartier Habitat de Tortiya, Arouna Ouattara, le feu serait parti du plafond du domicile du chef de centre de la Sodeci de Tortiya, Johnson Kouman Parfait, aux environs de 9h. Cet incendie n'a fait que des dégâts matériels.

Des voisins immédiats et des habitants de la ville de Tortiya ont volé au secours de l'agent, soit pour éteindre le feu, soit pour mettre à l'abri des flammes ce qui pouvait l'être.

NIAKARA-KATIOLA. Sur le tronçon routier Niakara-Katiola, un véhicule s'est accidentellement retrouvé dans le décor, le 1er septembre, à 25 km de Katiola. Cette sortie de route a fait 3 victimes, qui ont été secourues par les pompiers civils du Centre de secours d'urgence du Hambol.

«Le chauffeur a mal négocié le virage. Par conséquent, il a perdu le contrôle de son engin qui a fait une sortie de route pour se retrouver sur le bas-côté de la voie internationale», a expliqué à l'Aip un motocycliste, témoin de l'accident, Fabrice Fofana Boua ■



global agriculture & food security program

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MINISTÈRE D'ETAT MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MEMINADER)

PROJET DE RENFORCEMENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE DES PETITS EXPLOITANTS ET DES FEMMES DANS LA REGION DU N'ZI (PREMOPEF)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE DES ORGANES DE GESTION DES OPA / ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI, ELABORATION DE STRATEGIE ET PLAN D'ACTION / FORMATION DES LEADERS DES OPA.

Secteur : Agriculture

FINANCEMENT : Groupe de la Banque Africaine de Développement

Référence de l'avis : N° MEMINADER/PREMOPEF/AMI-02/FIRME/2023

N° du DON : 5570155000851

N° d'Identification du projet : P-CI-AAO-034

DATE DE L'AVIS : 05 MAI 2023

- La République de Côte d'Ivoire a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût de **Projet de Renforcement des Moyens de subsistance des Petits exploitants et des Femmes dans la région du N'ZI (PREMOPEF)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement (Don GAFSP) pour le recrutement d'une **Firme pour une Assistance technique pour la mise en place des Organes de Gestion des OPA / Assistance technique et Suivi, élaboration stratégique et plan d'action / Formation des Leaders des OPA** de la région du N'ZI.
- Le PREMOPEF a pour objectif de développement de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits exploitants, des femmes et des jeunes dans la région du N'ZI exposés aux effets du changement climatique. De manière spécifique, deux objectifs sont visés : (i) promouvoir des systèmes de production résilients et durables, ainsi que des productions à haute valeur nutritionnelle, et (ii) promouvoir et renforcer l'entrepreneuriat rural des femmes et des jeunes des deux sexes dans les services tout au long des chaînes de valeur ciblées (maraîchage, igname, manioc et volaille) ainsi que des partenariats commerciaux.

Le projet touchera directement 60 000 personnes représentant 25 % de la population de la région du N'ZI, dont 50 % de femmes et 35% de jeunes. Ces interventions qui concernent les filières igname, manioc, maraîchage et volaille traditionnelle, ont été priorisées sur la base de leur contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le projet interviendra pour renforcer les capacités des groupements et/ou organisations des producteurs, des femmes et des jeunes et les aidera à mieux se structurer à différents niveaux et sous des formes associatives (coopératives, plateformes, etc.) dynamiques, performantes et répondant aux besoins de leurs membres.

3. Objectifs de la mission

De manière générale, cette mission vise à contribuer à l'amélioration du niveau de structuration, de gestion et de professionnalisme des OPA des filières vivrières et de la filière volaille traditionnelle dans la Région du N'ZI.

De manière spécifique, la mission vise à :

Apporter l'appui et l'assistance technique aux OPA pour la mise en place d'OPA mieux structurées et légalement reconnues ; renforcer les capacités des membres des OPA pour une meilleure gestion de leurs activités ; renforcer les capacités des OPA à offrir des services à leurs membres et à assurer les maîtrises d'ouvrage des opérations techniques et commerciales.

Durée de l'intervention

La durée de la mission est de 14 mois (novembre 2023 - décembre 2024).

4. Expérience du Cabinet

L'activité sera réalisée par un Cabinet ayant le profil ci-après :

- Avoir une expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine du développement rural ;
- avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine de l'appui accompagnement (Appui conseil/Appui à la structuration) des Producteurs ou des organisations de Producteurs Agricoles ;
- avoir réalisé au moins deux (02) missions de renforcement des capacités organisationnelles des groupements de base des producteurs pour leur formalisation ;
- expérience de travail avec des encadreurs de proximité pour apporter une assistance technique aux producteurs ou aux organisations de producteurs agricoles ;
- une (01) mission d'appui à la structuration des OPA réalisée sur les projets agricoles financés par les partenaires techniques et financiers (BAD, FIDA, Banque mondiale, etc.) est un atout ;
- une (01) preuve de collaboration avec le Fonds de Développement des Formations Professionnelles (FDPP) en Côte d'Ivoire est un atout supplémentaire.

5. Le Projet de Renforcement des Moyens de subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la région du N'ZI (PREMOPEF)

invite les Cabinets / Firmes intéressés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les Services décrits ci-dessus. Les Cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement », édition octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> .

6. Les Cabinets intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, temps universel, les jours ouvrés.

Les Manifestations d'intérêt doivent être rédigées en langue française et envoyées par courriel, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 25 septembre 2023 à 12 heures 00 minute TU**, et portées expressément la mention « **MEMINADER/ PREMOPEF/AMI-02/FIRME/2023 : Firme pour une Assistance technique pour la mise en place des Organes de Gestion des OPA / Assistance technique et Suivi, élaboration stratégique et plan d'action / Formation des Leaders des OPA** » dans la région du N'ZI », sis à Dimbokro, quartier résidentiel ancien; Tél : (225) 27 21 78 06 83 / 88, Adresse email : premopef.ucp@gmail.com; lucka2011@yahoo.fr,

Dimbokro

Adama Coulibaly offre 10 tonnes de coton à Utexi



Utexi va reprendre ses activités grâce au ministre de l'Economie et des finances.

L'Union industrielle textile de Côte d'Ivoire (Utexci) de Dimbokro va bientôt reprendre ses activités. Toutes les conditions se mettent en place dont l'approvisionnement en matériel de production. C'est dans ce sens que le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, a offert, le 27 août, 10 tonnes de coton qui permettront d'affiner les tests de production et de faire fonctionner l'usine qui est d'une impor-

tance capitale à Dimbokro et même dans le N'Zi. Absent, le ministre Adama Coulibaly s'est fait représenter par son chef de cabinet, Diomandé Gondo. Celui-ci a souligné que son mandant a fait ce geste afin de concrétiser sa promesse de mettre tout en œuvre pour le redémarrage de l'Utexi. Il a dit que le ministre Adama Coulibaly continuera ses actions en faveur de cette unité de production, pour qu'elle puisse véritablement retrouver une activité.

EDGAR YÉBOUÉ

Tuo David, directeur de l'apprentissage et de l'insertion professionnelle au ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, soutiendra que leur rôle est de recruter des jeunes pour bien entretenir les sites, mettre en marche les machines. Ceci, dans l'optique de faire fonctionner l'usine qui est le poumon économique de la localité. Selon lui, le chargement de coton permettra de continuer les tests avec les jeunes. Le préfet de région, préfet du département de Dimbokro, Coulibaly Lamine, a déclaré que Dimbokro vit un grand jour. Car, à chaque réunion, la réouverture de l'usine revenait comme un leitmotiv. « Aujourd'hui, nous receptionnons cette cargaison qui va permettre de faire des tests pour le redémarrage de l'usine. Espérons que cela se passe bien, pour que Dimbokro reparte de plus belle », souhaite-t-il ■

Les meilleurs élèves admis aux examens primés



Ordinateurs, kits scolaires... ont été offerts aux lauréats. (PHOTOS DR)

La Compagnie ivoirienne d'électricité (Cie) organise, du 21 août au 9 septembre, la 9e édition du Prix d'excellence du meilleur élève. Les premières étapes régionales ont permis de récompenser les meilleurs élèves des villes de Dabou, Aboisso, Yamoussoukro, Bouaké, Gagnoa, Daloa, Abengourou et Abidjan.

à la phase finale prévue ultérieurement, à Abidjan. En attendant cette étape, des ordinateurs portables, des kits scolaires et des chèques ont constitué la récompense. Selon une note d'information, cela fait 4 ans que cette entreprise parcourt les chefs-lieux de région où sont implantées ses directions régionales pour promouvoir le mérite. Pour les organisateurs, il est bon de célébrer écoliers et élèves qui ont pu relever le défi du travail acharné, peu importe leur localité et leurs conditions sociales.

Ce sont plus de 300 élèves

qui été primés par la Cie depuis l'instauration de ce prix. Depuis 2015, l'entreprise a institué ce prix national d'excellence afin de mettre en relief les meilleurs écoliers et élèves de la Côte d'Ivoire. Il permet de célébrer le mérite des apprenants et les valeurs d'excellence prônées par la société dirigée par Ahmadou Bakayoko.

Qui insiste sur le travail bien fait pour être en phase avec la vision de la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Prof. Mariatou Koné ■

G. DALLETT



AVIS DE RECRUTEMENT

La fondation ICI est une organisation à but non lucratif établie en Suisse qui œuvre pour assurer un meilleur avenir aux enfants des communautés productrices de cacao. Il s'agit d'une initiative multipartite qui vise à éliminer le travail des enfants et le travail forcé en unissant les forces de l'industrie cacaoyère et chocolatière, de la société civile, des communautés productrices, des gouvernements, des organisations internationales et des donateurs.

Dans le cadre de ses activités, le Bureau National de Côte d'Ivoire recherche :

1. Un ou une Directeur-trice de l'Administration , des Finances et de la Logistique

Retrait des dossiers d'appel à candidatures : **Site web de la Fondation ICI**

- <https://www.cocoainitiative.org/fr/propos-de-ici/carriere>

- Date limite de soumission des candidatures : **au plus tard le vendredi 08 septembre 2023.**
 - Les dossiers doivent être déposés par mail aux adresses suivantes : **recrutement-cdi@cocoainitiative.org**

Communication des armées

Le Bipa a un nouveau patron

Le lieutenant-colonel Bodjo Assagou Jean-Marie assure désormais la fonction de chef du Bureau d'information et de presse des armées (Bipa)

Le Bureau d'information et de presse des armées (Bipa) a un nouveau patron, en la personne du lieutenant-colonel Bodjo Assagou Jean-Marie. Il succède à ce poste au colonel Otchelio Gnahé Étienne, désormais chef de service de communication des armées (Sca), au Groupement ministériel des moyens généraux (Gmmg). La passation des charges s'est déroulée, le 31 août

2023, à la salle de rédaction du Bipa, en présence du commissaire-colonel Agré Djindji Blaise, chef de la Division organisation ressources humaines (Dorh) de l'état-major des armées. « En 34 ans de carrière, le Bipa fut véritablement mon premier poste de commandement. Et après 6 années passées à la tête de cet inconnu que constituait le challenge d'être chef Bipa en pleine reconstruction

des forces armées de Côte d'Ivoire, je pense avoir contribué à la matérialisation des objectifs du chef. Je tiens à rendre ici un vibrant hommage au général de corps d'armée, Lassina Doumbia, chef d'état-major général des Faci pour les orientations et le redimensionnement du Bipa », a déclaré le colonel Otchelio Gnahé Étienne.

Pour lui, cette étape ouvre de nouveaux horizons au service qui se fera avec une autre compétence. C'est pourquoi, il invite à une loyauté et une disponibilité égales avec autant d'engagement autour du nouveau chef.

Le nouveau patron du Bipa, le lieutenant-colonel Bodjo Assagou Jean-Marie, a exprimé sa gratitude au chef d'état-major général des armées (Cemga) pour cette marque de confiance. « Une collaboration étroite est nécessaire entre le Sca et le Bipa car nous agissons dans le même domaine, celui de la communication dans l'intérêt de notre institution », a-t-il indiqué à l'endroit de son prédécesseur. Avant d'inviter ses collaborateurs à la discipline, à l'ardeur au travail et au professionnalisme pour la préservation des acquis.

Le représentant du Cemga, le commissaire-colonel Agré Djindji Blaise, a félicité les deux officiers supérieurs pour leurs nouvelles fonctions. « Travailler sous



Le nouveau chef du Bipa, le lieutenant-colonel Bodjo Assagou Jean-Marie. (PHOTO: DR)

trois chefs d'état-major des armées est un gage de confiance et du travail bien fait. Appuyez-vous sur cette équipe et vous aurez de bons résultats », a-t-il exhorté ■

FRANCK YEO



Un guerrier en action lors du Fatchué.

La génération Blessoué du village de M'Badon sera à l'honneur, le samedi 09 septembre 2023, à l'occasion de la fête de la maturité dite Fatchué. Cette génération est composée des catégories Blessoué-Assoukrou, Blessoué-Agban, Blessoué-Dongba et Blessoué-Djéhou.

Cette cérémonie traditionnelle et culturelle verra la présence de plusieurs personnalités politiques, coutumières, communautaires, notamment l'honorable Danho Désiré, parrain spirituel de la génération Blessoué de M'Badon, l'honorable Atcho Amani Félix, chef du village de Brègbo et parrain

de la catégorie Blessoué Djehou ; Mandodja M'Bia Roger, maire de la commune d'Agnibilekro et parrain de la catégorie Blessoué Dongba ; Sanogo Amara, directeur général (Dg) de l'Onad et parrain de la catégorie Blessoué Agban ; Kodo Abel, Pdg de Wacef Business et parrain de la catégorie Blessoué Assoukrou.

L'un des moments marquants de cette fête sera l'exécution de danses guerrières devant les différents parrains. Cette phase importante verra l'intervention, à tour de rôle, des guerriers. Plus qu'un simple spectacle, il s'agit d'un véritable rituel codifié, dont la lecture est réservée à quelques privilégiés. C'est aussi un moment prisé par les visiteurs qui prennent d'assaut le village.

Mankambou Gnawa Affoh Esaïe, chef du village de M'Badon, par ailleurs président de la cérémonie, insiste sur l'importance du Fatchué dans la culture Atchan. « L'arrivée d'une génération au pouvoir est toujours précédée du Fatchué. Cet événement consacre le départ d'une génération dans la gestion des affaires du village, et l'installation d'une autre », explique-t-il. Avant d'inviter à la mobilisation de tout le peuple atchan, ainsi que les visiteurs, pour faire de cet événement un succès ■

DRAMOUS YETI



AVIS DE RECRUTEMENT

La fondation ICI est une organisation à but non lucratif établie en Suisse qui œuvre pour assurer un meilleur avenir aux enfants des communautés productrices de cacao. Il s'agit d'une initiative multipartite qui vise à éliminer le travail des enfants et le travail forcé en unissant les forces de l'industrie cacaoyère et chocolatière, de la société civile, des communautés productrices, des gouvernements, des organisations internationales et des donateurs.

Dans le cadre de ses activités, le Bureau National de Côte d'Ivoire recherche :

1. Un ou une Coordinateur-trice Finances & Comptabilité

- Retrait des dossiers d'appel à candidatures : [Site web de la Fondation ICI](#)
- <https://www.cocoainitiative.org/fr/propos-de-ici/carriere>
- Date limite de soumission des candidatures : **au plus tard le vendredi 08 septembre 2023**
- Les dossiers doivent être déposés par mail aux adresses suivantes : recrutement-cdi@cocoainitiative.org

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

PROJET D'INFRASTRUCTURES POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET LA COMPETITIVITE DES AGGLOMERATIONS SECONDAIRES

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PIDUCAS CREDIT IDA N° 6062 - CI

WORLD BANK GROUP

AVIS DE PUBLICATION DE RESULTAT DE LA MANIFESTATION D'INTERET
N°35/PIDUCAS/C2/2023

RELATIVE A LA SELECTION D'UNE FIRME INFORMATIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PORTAIL D'ECHANGE DE DONNEES AVEC DES INSTITUTIONS FINANCIERES ET D'UN LOGICIEL DE GESTION DU FONDS DE GARANTIE

Objet du marché : La sélection d'une firme informatique pour le développement d'un portail d'échange de données avec des institutions financières et d'un logiciel de gestion du fonds de garantie.

Pour être retenue sur la liste restreinte, la firme doit satisfaire aux critères de qualification ci-après :

EXPÉRIENCES		Critère minimum pour être retenue sur la liste restreinte
CABINETS	<ul style="list-style-type: none"> Être un fournisseur de logiciels ou progiciels bancaires ou de solutions informatiques utilisées par les entreprises du secteur financier depuis au moins cinq (05) ans Avoir au moins deux projets de mise en place d'un logiciel pour la gestion d'un fonds de garantie ou d'un logiciel de gestion de crédits bancaires. Une expérience pour la mise en place ou le paramétrage d'un logiciel pour un fonds de garantie de portefeuille sera un atout important; Avoir une stabilité opérationnelle et indiquer toutes ses références clients actuelles (au moins 4 références) avec lesquelles elle assure des services de livraison ou de maintenance de logiciel; Prouver sa capacité à maintenir ses services par l'existence d'une équipe d'experts avancés et d'un plan de continuité d'activités en cas de changement ou de renouvellement d'équipe ; Avoir des expériences de projets informatiques dans la région UEMOA (au moins un projet) sont nécessaires pour pouvoir être qualifiées dans cette mission. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le monde - En Côte d'Ivoire <p>Réponse satisfaite OUI ou NON</p>

Les quatre (04) cabinets retenus :

N°	Consultants (firmes)	Adresse de la firme ou Chef du groupement	Nationalité
1	QUALISYS Consulting	Adresse : Sacré-Cœur 3, BP 5204 Fann-Dakar, Sénégal Contact : +221 338675575 Mail : contact@qualisysconsulting.com	Sénégal
2	Groupement SONEC AFRICA SA / PROXYMA TECHNOLOGIES	Adresse : 10 BP 1038 Abidjan 10 Contact : +225 01 53 77 77 77 / 05 74 88 33 20 Mail: contact@sonecafrica.com / florent.okou@sonecafrica.com	Côte d'Ivoire / France
3	Groupement MWENDRO / Capital Banking Solution	Adresse : Abidjan Cocody – Boulevard Latrille- carrefour Angré les Oscars 17 BP 355 Abidjan 17 Contact : +225 27 22 50 28 91 / 07 78 12 75 69 Mail : falicombo@mwendro.com / kdiakite@mwendro.com	Côte d'Ivoire / France
4	SMILE	Adresse : 06 BP 2175 Abidjan 06 Contact : 22 51 60 10 / 49 06 47 89	Côte d'Ivoire

Les consultants (firmes) n'ayant pas été retenus sur la liste restreinte :

Le cabinet **YULCOM TECHNOLOGIES**, A2F Consulting, KCS Sarl, AFRICA BIOMETRICS SECURITY, VEONE, Groupement BARNION INFORMATIQUE / LIBRAIRIE DE FRANCE GROUPE, KAVAA Global Services, IT CENTREX.

Pour toutes informations complémentaires, prière de contacter :

La Cellule de Coordination du Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomerations Secondaires (PIDUCAS) sise à Abidjan, II plateaux-Vallon, cité LEMANIA, lot N° 1802, 08 BP 2346 Abidjan 08 –

Tél. : (225) 27 22 40 90 90 Fax : 27 22 41 35 59

Email : gekpini@gmail.com cc olivier_broukodou@yahoo.com

Littérature / « Les contes de mon enfance » Des souvenirs d'enfance racontés aux enfants



Dans les tomes 1...

Les contes de mon enfance ». C'est à la lumière de cet ouvrage que Amenan Kouakou Yougoubaré, âgé de 69 ans, retrace les souvenirs de son enfance. Cette œuvre publiée en deux tomes aux éditions Gade livre, à travers des textes courts, de nombreux enseignements aux jeunes lecteurs. Si le premier tome est centré sur le processus par lequel l'enfant intérieurise les divers éléments de la culture environnante (valeurs, normes, codes symboliques et règles de conduite), le second tome va au-delà et ouvre une perspective sur les notions d'écologie. En écrivant « Les contes de mon enfance », Amenan Kouakou Yougoubaré se fixe l'objectif de partager un aspect du patrimoine culturel de la Côte d'Ivoire et ces souvenirs d'enfance. En effet, elle revient sur les contes que sa mère lui racontait les soirs après les travaux champêtres.

ABOUBAKAR KONÉ (STAGIAIRE)

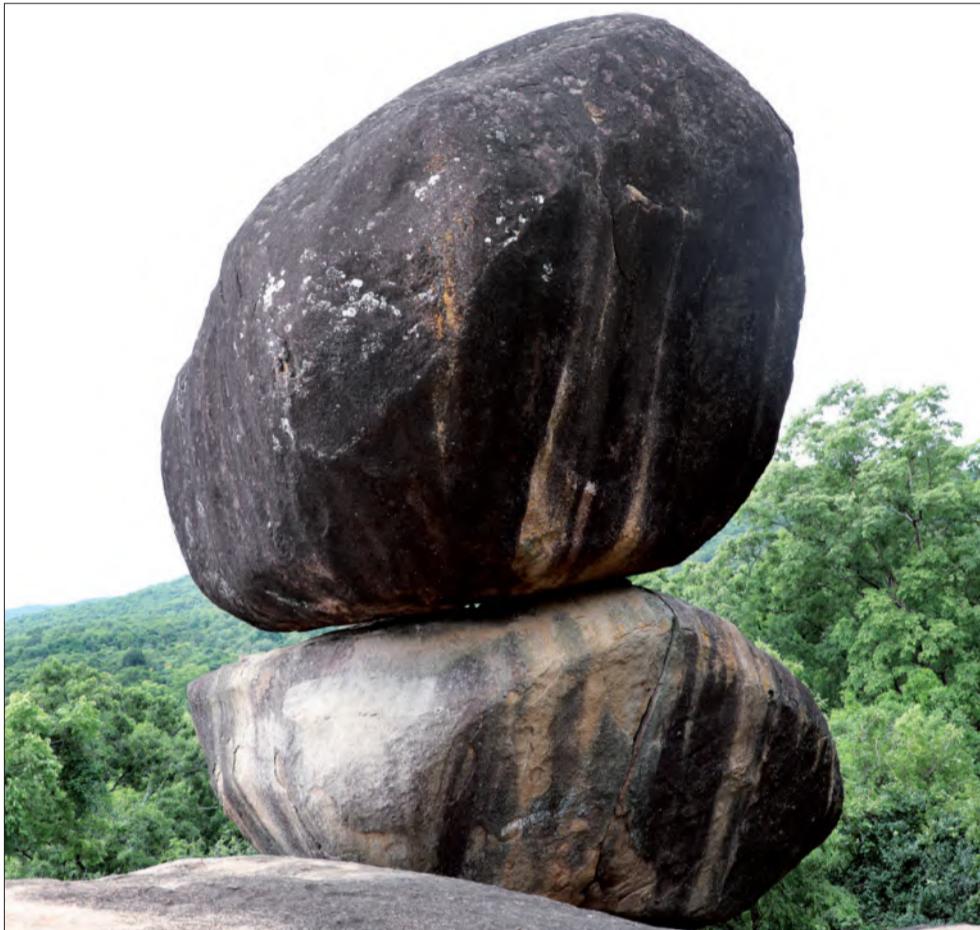


... et 2 de « Les contes de mon enfance », l'auteure remet au goût du jour une tradition qui tend à disparaître au profit des technologies de l'information.

Denguélé

Entre monts et merveilles touristiques

Le tourisme de mémoire, culturel et religieux est présent dans les régions du Kabadougou et du Folon, au nord-ouest de la Côte d'Ivoire.



Une pierre posée sur une autre dans un équilibre naturel, non loin du village de Niamasso, sur l'axe Odienné-Gbéléban.

Une chaîne de monts granitiques ceinture la région du Kabadougou et celle du Folon. A travers cette beauté de la nature, se trouve une montagne appelée Denguelé, qui signifie en langue malinké fils unique. Un massif dont le sommet le plus élevé est de 813 m, couvrant un espace d'environ 10 hectares.

Cette curiosité touristique est située à 13 km d'Odienné sur l'axe Odienné-Gbéléban, non loin du village de Niamasso. C'est en haut de la surface plane dudit massif qu'une pierre pesant des tonnes est posée sur une autre dans un équilibre naturel étonnant.

Contre vents et marrées, il résiste à l'usure du temps. Ce bloc de pierres appelé Denguelé traduit, selon notre guide Koné Cheick Hamed, la figure d'une femme (en bas) et son fils (en haut). Quel mystère, quelle histoire !

Tenez ! Le district du Denguelé et l'équipe de football de la ville tirent leurs noms de ce massif, dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire.

Allons donc à la découverte de cette curiosité touristique ainsi que d'autres sites à découvrir tels le lac artificiel Savané, le passage du guerrier africain Samory Touré à Odienné, la case de l'explorateur français René Caillé dans laquelle il a vécu cinq

mois pour des soins médicaux à Tiémé, la mosquée historique de type Soudanais de Samatiguila, etc. Ce 11 août 2023, après avoir parcouru quelques kilomètres de la voie bitumée allant à Gbéléban, bifurqué sur la droite sur une piste, l'équipe de reportage est au pied de la chaîne de montagnes au milieu d'arbustes, de pieds d'anacarde et de plusieurs moyennes et petites pierres.

En ce lieu silencieux, déchiré par moments par des chants d'oiseaux, il est recommandé au visiteur de ne pas monter au pas de course au risque de vite s'essouffler. La mon-

tée se fait à pied en une dizaine de minutes. L'entrée est libre, non payante et ouverte à tous, sans se soumettre à un cérémonial ou rituel particulier. Une fois la haut, deux jeunes sont aperçus. L'un d'eux, Koné Ladji, confie qu'ils sont venus d'Odienné pour découvrir le mont dont ils ont entendu parler. C'est avec le sourire aux lèvres qu'ils rejoignent leur moto après avoir satisfait à leur curiosité.

L'histoire d'un Mont devenu célèbre

D'où cette montagne unique tire-t-elle sa célébrité ? C'est

PHOTOS : JULIEN MONSAN

bel et bien grâce à l'histoire vécue par le patriarche Sangaré Moussa, communément appelé Sômôkorô Moussa, un guérisseur-chasseur. Notre interlocuteur raconte qu'aux temps lointains, immémoriaux, une vieille Djin's et son fils vivaient dans cette forêt.

Tous ceux qui s'y aventuraient disparaissaient mystérieusement.

Parti à son tour à la chasse dans cette forêt et surpris par une forte pluie, Sômôkorô Moussa se réfugie dans une grotte. Il y rencontre un Djin's, un génie qu'il affronta et remporta la bataille à l'aide d'un coup de fusil après des incantations. Mécontents de voir l'un des leurs vaincu par un être humain, une lutte mystique, durant 6 mois, s'engagea entre les autres génies et le patriarche. Sômôkorô Moussa triompha et pacifia l'espace en le rendant désormais fréquentable et accessible à tous. Il y donnait rendez-vous à ses malades pour les soigner avec des décoctions. Il le

transforme au final en un lieu touristique. Non loin de là, coule une eau de source que des gens viennent puiser pour des rites de purification. « Ce n'est pas un lieu de fétichisme mais on peut y venir pour un temps de recueillement, de spiritualité. Il n'est pas interdit de faire des visites nocturnes. On peut y formuler des vœux, seulement, il faut se garder d'y venir avec de mauvaises intentions ou faire de mauvaises pratiques », fait observer notre guide.

Après la mort du patriarche, le dépositaire du mont Denguelé est l'imam Losseni Sangaré, fils de Sômôkorô Moussa.

Des Européens, des alpinistes, des visiteurs

d'Odienné et d'autres villes y viennent régulièrement pour des instants de détente. Des photos peuvent s'y prendre pour immortaliser toute visite. Bamba Samba, un transporteur, affirme qu'il éprouve de la joie à visiter le Mont Denguelé. Il encourage tous les odiennekas à contribuer à la promotion touristique de la région. De sorte que cette partie du pays, en dépit de son éloignement d'Abidjan soit une destination prisée par les touristes.

Des atouts touristiques de haut plan à promouvoir

Le ministre gouverneur du District du Denguelé, Gaoussou Touré, accorde de l'im-



Ces lions momifiés se trouvent dans un mini musée à Odienné.



Le mont granitique, appelé Frasso de Tiémé, un lieu de glissade, selon Sylla Amos, un guide.



Des armes historiques sont conservées dans un mini musée.

portance au tourisme sous toutes ses formes. Depuis l'année dernière, un festival est organisé pour mettre en relief les danses traditionnelles et les artistes du terroir. C'est aussi l'occasion de mettre en relief la richesse gastronomique et culturelle.

La vulgarisation du tourisme religieux avec les guides religieux dont regorge le Denguelé à l'image du président du Cosim Diakité Ousmane est à encourager. Pour lui, montrer aux touristes la culture et la transformation des noix d'anacarde serait bénéfique à la région.

Plusieurs merveilles touristiques et historiques sont des atouts indéniables pour faire de la région une véritable destination touristique. On pourrait citer le Complexe hôtelier baptisé « Le lac Savané », dont le fondateur est Vassiriki Savané, l'ex-directeur de l'aviation civile, situé vers la sortie de la ville d'Odienné, route de Samatiguila-Minignan. Ce site touristique est composé d'un lac artificiel, d'un restaurant sur pilotis et d'un mini musée où sont conservés de nombreux objets historiques, des lions momifiés de l'empereur Hailé Sélassié, des pouffes offertes par le général Sani Abacha, ex-chef d'État nigérian, des peignes traditionnels, des statuettes et des sculptures venues du Sénégal et divers objets en provenance d'autres pays africains et européens s'y trouvent.

A Tiémé, un mont granitique appelé Frasso est un bel espace de glissade. A l'aide d'un bidon vide, enfants, jeunes ou adultes se laissent rouler sur quelques mètres jusqu'au bas de la montagne.

A partir de ce massif, l'on peut voir à perte de vue l'émetteur de la Rti. Selon Sylla Amos, chargé de l'organisation des visites, cet endroit sera bientôt réhabilité par Diarrassouba Bakary, président de la mutuelle de la sous-préfecture de Tiémé.

Des travaux seront engagés pour sécuriser les glissades. « Il y a toujours des visiteurs. Des retrouvailles peuvent être organisées sur le mont », confie Sylla Yacouba, un riverain.

Appréciant les potentialités touristiques du Denguelé, Kamaté Mamadou Alasane, un habitant d'Odienné, se souvient que des visiteurs écrivaient leurs noms sur le mont Denguelé. Il existe des chaînes de montagnes à Sokorodougou vers Bako, Ferefougoula (Odienné) à valoriser pour le bonheur de tous ■

CHRISTIAN DALLET
ENVOYÉ SPÉCIAL

• La mosquée historique de Samatiguila, bien conservée

Samatiguila, ville historique, abrite une mosquée dont le style architectural est particulier avec trois petites portes en bois. Situé au quartier Sossanon, cet édifice de type soudanais construit en terre, en 1800, et classé patrimoine mondial de l'Unesco est bien conservé. Il a toujours fière allure. Ici, il est interdit de communiquer à l'intérieur pour éviter de perturber la prière. En témoignent les écrits sur l'entrée des portes. Les fidèles ne s'éclairent plus à l'aide des lampes-tempêtes comme jadis. Électrifiée, la mosquée dispose d'un groupe électrogène en vue de faire face aux coupures d'électricité et une clôture pour prier dans la sérénité. Dans ce lieu saint, les musulmans s'y retrouvent pour prier au quotidien. Quatre mosquées annexes (deux en dur et deux autres sous forme de case avec une paillote) ont été réalisées plus tard pour permettre aux femmes de se retrouver et de prier le Seigneur.

L'édifice présente quatre bois sur les flancs des murs



Les musulmans se retrouvent régulièrement dans ce lieu saint pour prier.

en dessous des trous pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies. Avec le modernisme, des habitations en dur ont poussé autour de l'édifice religieux.

Malgré son occupation à la préparation du baptême

d'un enfant, Diaby Moriferé, notre guide de ce samedi 12 août 2023, a accepté de nous recevoir pour raconter l'histoire de cette mosquée. A quelques mètres de la mosquée se trouve un mini musée. Seulement, nous

n'avons pas pu avoir accès à l'intérieur pour découvrir les merveilles historiques qui y sont conservées. Notre guide arguant que, selon les consignes reçues, c'est seulement les vendredis que cet espace est ouvert au

public.

L'histoire rapporte que c'est à partir du XVI^e siècle que ce style de mosquée s'est répandu depuis les régions désertiques jusqu'à la savane soudanaise en adoptant des formes basses pour répondre au climat humide. Selon Diaby Moriferé, notre guide, le premier Imam fut Diaby Mory et Serikridjigiba, le premier muezzin.

Il nous instruit également que des ressortissants de Samatiguila vivant en Italie, en France, en Espagne et dans d'autres pays viennent chaque année ou tous les deux ans en pèlerinage dans ce lieu saint. D'autres populations venues d'ailleurs y viennent également. « Tout cela est réjouissant, c'est dire que grâce à cette mosquée, le nom de Samatiguila s'internationalise. Elle fait la fierté de la ville », a indiqué notre guide.

Notons qu'outre Samatiguila, plusieurs villes du nord du pays dont Kong et Kouto abritent ce modèle de mosquée ■

C. DALLET

PHOTOS : JULIEN MONSAN

Sur les traces de Samory Touré



Le guerrier africain, ne voulant pas utiliser la même voie que les colons, a fait créer cette haie de fromagers.



Samory Touré venait se reposer dans cette case à Minignan après son commerce de poulets

Dans le District du Denguelé, Samory Touré n'est pas passé inaperçu. Il s'est rendu dans plusieurs localités du nord du pays dont Odienné, Minignan et Samatiguila.

Ainsi, à Odienné, une rue appelée « le chemin de Samory Touré » existe. Cette voie historique non bitumée qui se trouve derrière la Cathédrale saint Augustin présente un bel environnement. C'est une longue haie de fromagers alignés de gauche à droite de la rue. L'histoire enseigne que ne voulant pas passer sur la même voie que les colons,

Samory a instruit sa troupe de détruire quelques fromagers sur un autre espace afin de créer ce passage historique.

Cette rue, l'ancienne voie menant à Touba est calme. Elle sert d'ombre et d'air de repos aux riverains. Cet endroit est paisible et bien entretenu. La direction régionale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation ainsi que d'autres structures se trouvent à proximité.

Kamaté Mamadou Alasane, un habitant d'Odienné, propose que cette voie soit davantage valorisée pour attirer les touristes.

Outre cet espace, le guerrier africain, Samory Touré, a laissé d'autres traces de son passage dans le district du Denguelé. Des fusils historiques de sa troupe et ses vêtements se trouvent dans le mini musée du site touristique baptisé « Le lac Savané » à Odienné.

Minignan a été aussi un lieu de transit. Il s'y trouve une case dans laquelle Samory Touré venait se reposer après son commerce de poulets. Il y a séjourné pendant près de trois ans. Au cours de son séjour, alors malade (il avait des boutons sur le corps selon un patriarche), il a eu recours

à un guérisseur traditionnel pour ses soins. En souvenir de son passage, ses armes blanches ont été conservées dans ladite case.

A Seydougou, 60 Km d'Odienné, non loin de Gbedegban, se trouve le siège de Samory Touré qui servait de quartier général entouré de pierres. De là, il guettait l'avancée des ennemis et préparait aussi son armée. Samory Touré a également fait une escale à Samatiguila, en vue de recruter des jeunes valides pour son armée. Il se raconte qu'à la fin de la prière, alors que les fidèles sortaient de la mos-

quée, lui n'a pas retrouvé la porte de sortie. La raison invoquée serait qu'il y est entré avec de mauvaises intentions. C'est lorsqu'il a fait profil bas et accepté le dépôt de ses armes qu'il a pu retrouver la sortie.

Signalons que Samory Touré fut un résistant africain à la colonisation en Afrique de l'Ouest. Il est né vers 1830 à Miniambaladougou en Guinée, a été capturé le 29 septembre 1898 à Géoulé par le Capitaine Gouraud et est décédé le 2 juin 1900 au Gabon ■

C. D.

• La nécessité de valoriser la case de René Caillé



Des membres de la famille Baradougoula racontant le séjour de l'explorateur.

(Mali) a été terrassé par le scorbut. Il est aussi rapporté qu'un sévère paludisme et une plaie béante au pied l'empêchaient de continuer son voyage. L'explorateur était à la recherche d'un endroit où passer la nuit et se faire soigner. C'est ainsi qu'il a été conduit au domicile de Madjion Sylla, l'épouse de Karamoko. Pendant son séjour, René Caillé s'était converti à l'islam, il pria et dormait sur une peau de mouton.

Guéri grâce à des décoctions d'écorces d'une plante

appelée Djara, le Français quitta Tiémé dans un climat de convivialité. Pour exprimer sa reconnaissance à ses hôtes, il leur a offert un fusil de chasse bien conservé jusqu'à ce jour. René Caillé a poursuivi sa route à pied vers le Mali. Les canaris dans lesquels se trouvaient les médicaments existent encore de nos jours. René Caillé est mort le 17 mai 1838 et inhumé en France.

Où trouver la case ?

En venant d'Odienné, après la mairie, en bordure de la

voie principale et à quelques mètres sur la droite se trouve une cour familiale abritant la case de l'explorateur. La case la plus célèbre de la ville a été réalisée en terre rouge mais en raison des menaces d'érosion, la fondation a été renforcée par des briques. La toiture en paille de cette habitation traditionnelle a été rénovée. En 2005, l'arrière-petit-fils du Français, en visite dans la région du Kabadougou, y a passé la nuit ■

CHRISTIAN DALLET

Le mini-zoo, la nouvelle curiosité de Tiémé

Les populations du District du Denguelé qui n'ont pas la possibilité de visiter le zoo d'Abidjan ont une opportunité à Tiémé. A 28 km d'Odienné, se trouve un mini zoo situé à l'intérieur d'un espace clôturé vers la sortie de la ville, à un kilomètre de la voie principale. Cet espace réalisé sur un lot d'une superficie de 1200 m² en 2020 a été ouvert gratuitement au public en 2021.

C'est une réalisation du général Diarrassouba Bakary, président du Conseil d'administration de la Muttuelle de développement de la sous-préfecture de Tiémé (Mudesti), par ailleurs, chef d'état-major particulier du Président de la République Alassane Ouattara. Il affiche ainsi sa volonté de protéger et d'exprimer son amour pour la faune, confie ses proches.

Sur le mur du mini zoo, baptisé Souzel, diminutif des prénoms de deux enfants du fondateur, sont visibles des dessins d'animaux donnant un aperçu de ce que les visiteurs découvriront, une fois le portail franchi. A l'intérieur, porcs-épics, singes, tortues marins, crocodiles, chimpanzés, etc., se laissent admirer derrière

les grilles. Pendant que les crocodiles et les tortues marins sont au repos dans l'eau, les singes et les chimpanzés poussent des cris, à la vue des visiteurs. Ces derniers sautent, ici et là, à l'intérieur de leurs grilles hermétiquement fermées. Un dispositif fabriqué par Sylla Amos, un artisan local. Les agents commis à leur surveillance profitent de cet instant de gaieté pour leur offrir de la banane douce et des bonbons.

Dans cette ambiance de joie, des paons vont et viennent dans la cour, déployant leurs plumages colorés ; une autruche se nourrit d'herbes. On y trouve également des chevaux, des gazelles, des pintades. Le tout sur la supervision d'un agent vétérinaire qui fait la ronde en vue de s'enquérir de l'état de santé des animaux et, le cas échéant, administrer des soins à ceux qui seraient dans un état de fébrilité. C'est ainsi chaque semaine, nous confie Diarrassouba Mamadou, chargé de la gestion du zoo avant d'ajouter : « Soyez sans crainte. Tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité des animaux et des visiteurs. Nous prenons soin des animaux. »

Elèves, enseignants de

Tiemé et touristes venus d'Odienné et d'autres localités font partie des visiteurs du mini zoo. « Cela fait plusieurs années que je vis à Odienné. Ayant découvert cela, j'y ai conduit une délégation et pris des photos, il y a quelques mois. L'initiative est louable. Nous souhaitons qu'elle soit pérenne pour donner la chance aux enfants de la Côte d'Ivoire profonde de découvrir des espèces rares », raconte Bamba Samba, un touriste que nous avons rencontré. Diarrassouba Mamadou nous apprend que les poulets rassemblés dans une sorte de poulailler, bien à l'écart des cages, sont destinés à la nourriture des crocodiles. Le responsable du mini zoo renforce la réserve en animaux à partir d'Abidjan et dans le District du Denguelé.

En cours d'année scolaire, des convois d'élèves, d'enseignants, des personnes du secteur informel, en provenance d'Odienné pour le zoo ont été organisés. Avec le flux des visiteurs, le fondateur entend déplacer le mini zoo sur un autre site plus spacieux et un peu plus retiré de la ville ■

C. D.

Kamenan Désiré, directeur du tourisme : "Un plan triennal de développement pour 2024"



contribué à l'amélioration du réseau routier avec, par exemple, l'axe bitumé Boundiali-Odienné. Kamenan Désiré précise : « A partir de 2024, un plan triennal sera élaboré. » Et cela, en collaboration avec le district du Denguelé, le Conseil régional du Kabadougou et la mairie d'Odienné.

Selon lui, de plus en plus, la destination Odienné est prisée avec l'afflux des voyageurs et la hausse du taux de remplissage des hôtels. Signe que les touristes s'intéressent à la vie touristique et culturelle. En février 2023, des membres des organisations du système des nations unies étaient en visite touristique à Odienné, se souvient-il. Selon lui, ce fut une visite enrichissante. Faisant un clin d'œil aux enfants de l'orchestre philharmonique, il indique que ces derniers constituent un atout régional en perspective ■

C. DALLET

Le directeur relève que



Des singes sont placés dans une cage bien fermée. (PHOTOS : JULIEN MONSAN)



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

COMMUNIQUÉ

Sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, le Comité National de la « **Journée Nationale de l'Excellence** » organise, la cérémonie de remise de trophées aux lauréats nationaux du Prix d'Excellence, le mardi 05 septembre 2023 à 11 heures, à la salle des Pas Perdus de la Présidence de la République.

Le Prix National d'Excellence consacre :

- **L'engagement du Gouvernement ivoirien à promouvoir une société d'Excellence ;**
- **La reconnaissance du mérite des femmes et des hommes qui se distinguent brillamment, par leurs compétences, dans leurs domaines d'activités.**

À suivre en direct sur RTI1 et les pages Facebook de la Présidence de la République, de la Primature et du Gouvernement : [@presidencecotedivoire](#), [@primatureci](#), [@gouvci officiel](#).

Mardi 5 septembre 2023

Russie

Poutine se dit «ouvert» à un accord sur les céréales, mais...

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a promis, à son arrivée à la ville russe de Sotchi, hier, de faire une annonce « très importante » sur l'exportation des céréales ukrainiennes à l'issue de sa rencontre avec son homologue russe Vladimir Poutine. Le président russe s'est déclaré « ouvert à des discussions » et s'est dit prêt à relancer l'accord à condition que ses demandes soient satisfaites.

« Je crois que le message que nous transmettrons lors de la conférence de presse qui suivra notre entretien sera très important pour le monde, en particulier pour les pays africains en développement », a déclaré le président turc. Recep Tayyip Erdogan a déclaré, hier,

que la Turquie préparait avec l'ONU de « nouvelles propositions » pour ressusciter l'accord sur l'exportation des céréales ukrainiennes. « Nous avons préparé un nouvel ensemble de propositions en consultation avec l'ONU. Je crois qu'il est possible d'obtenir des résultats », a déclaré le chef de l'État turc lors d'une conférence de presse avec Vladimir Poutine.

Le président russe, Vladimir Poutine, s'est, lui, dit « ouvert à des discussions », hier, avec M. Erdogan sur l'accord permettant l'exportation via la mer Noire des céréales ukrainiennes, dont Moscou a claqué la porte, le 17 juillet, et qu'Ankara tente depuis de ressusciter. Le leader russe a déclaré être prêt à relancer l'accord si ses demandes sont

satisfaites : « Nous le ferons dès que tous les accords qu'il contient concernant la levée des restrictions à l'exportation des produits agricoles russes seront mis en œuvre », a affirmé Vladimir Poutine lors d'une conférence de presse à Sotchi, dans le sud de la Russie, aux côtés de son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan.

La Russie affirme que l'envoi sur le marché international de ses propres produits agricoles et engrangés est entravé par les sanctions occidentales. À l'issue de son entretien avec Vladimir Poutine, le président turc s'est dit opposé aux « propositions alternatives » à l'accord céréalier présenté par Moscou. « Les propositions alternatives portées à l'ordre du

jour ne peuvent offrir un modèle durable et sûr basé sur la coopération entre les parties comme l'initiative de la mer Noire », a déclaré le chef de l'État turc à la conférence de presse à Sotchi. Le premier cargo utilisant les nouvelles voies de navigation de la mer Noire quitte le port sud d'Odessa, mercredi 16 août 2023.

Le chef de l'État turc - accompagné à Sotchi par ses ministres des Affaires étrangères, de la Défense, des Finances et de l'Énergie - espère faire de ces échanges sur l'exportation des céréales ukrainiennes un tremplin en vue de négociations de paix plus larges entre Kiev et Moscou. ■

RFI

France

Macron favorable à une «tenue unique» à l'école

Dans un entretien accordé au youtubeur HugoDÉcrypte, hier, Emmanuel Macron a notamment abordé plusieurs des sujets brûlants de la rentrée. Un exercice inédit, en simultané sur YouTube et TikTok. Emmanuel Macron a répondu, hier, aux questions du youtubeur HugoDÉcrypte dans le cadre de la rentrée scolaire. Le chef de l'État a notamment

déclaré être favorable à des « expérimentations » et une « évaluation » du port de l'uniforme à l'école, se prononçant de son côté plutôt pour une « tenue unique », qu'il juge « beaucoup plus acceptable pour les adolescents ».

« Je suis favorable à l'approche expérimentation, évaluation », affirme-t-il. « Sans avoir un uniforme, on peut dire « vous vous mettez en jeans, t-shirt et veste [...] la question de la tenue unique est à mon avis plus acceptable, peut paraître un peu moins stricte d'un point de vue disciplinaire », a-t-il ajouté.

Le président a aussi évoqué les attentats terroristes et l'assassinat de Samuel Paty pour expliquer le contexte de la décision du gouvernement d'interdire l'abaya dans les établissements scolaires. « Nous vivons aussi dans notre société avec une minorité, des gens qui, détournant une religion, viennent défier la République et la laïcité », a déclaré le chef de l'État. ■

LE POINT

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la commune d'Agboville, **Col. N'CHO Acho Albert**, a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de **trente (30)** jours, allant du **21 AOUT 2023** au **21 SEPT 2023** inclus, en vue de la concession définitive d'une parcelle de **13 ha 26 a 91 ca** située à Sokoura Extension dans la commune d'Agboville à monsieur **FOFANA Mokofoula**, propriétaire terrien est ouverte dans les bureaux des services techniques de la Mairie.

Monsieur **YAPO Achiépo Pierre**, Chef des services techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par arrêté municipal **Nº 2023-039 C. AGBO/SG/ST** du **17 AOUT 2023**, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires dans les locaux des services techniques où un registre est ouvert à cet effet.

P/Le Maire & P.D
Le 2^{ème} Adjoint au Maire
AMAN N'Tamon Henri

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la commune d'Agboville, **Col. N'CHO Acho Albert**, a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de **trente (30)** jours, allant du **21 AOUT 2023** au **21 SEPT 2023** inclus, en vue de la concession définitive d'une parcelle de **13 ha 63 a13a** située à Grand-Moutcho, dans la commune d'Agboville à monsieur **YAO Maruis**, propriétaire terrien, est ouverte dans les bureaux des services techniques de la Mairie.

Monsieur **YAPO Achiépo Pierre**, Chef des services techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par arrêté municipal **Nº 2023-040 C. AGBO/SG/ST** du **17 AOUT 2023**, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires dans les locaux des services techniques où un registre est ouvert à cet effet.

P/Le Maire & P.D
Le 2^{ème} Adjoint au Maire
AMAN N'Tamon Henri

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la commune d'Agboville, **Col. N'CHO Acho Albert**, a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de **trente (30)** jours, allant du **21 AOUT 2023** au **21 SEPT 2023** inclus, en vue de la concession définitive d'une parcelle de **14 ha 22 a 71 ca** située à Babiahian, dans la commune d'Agboville aux messieurs **N'CHO Yavo Ernest et OUATTARA Abdoulaye**, propriétaires terriens, est ouverte dans les bureaux des services techniques de la Mairie.

Monsieur **YAPO Achiépo Pierre**, Chef des services techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par arrêté municipal **Nº 2023-042 C. AGBO/SG/ST** du **17 AOUT 2023**, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires dans les locaux des services techniques où un registre est ouvert à cet effet.

P/Le Maire & P.D
Le 2^{ème} Adjoint au Maire
AMAN N'Tamon Henri

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la commune d'Agboville, **Col. N'CHO Acho Albert**, a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de **trente (30)** jours, allant du **21 AOUT 2023** au **21 SEPT 2023** inclus, en vue de la concession définitive d'une parcelle de **32 ha 35 a 49 ca** située à Grand-Moutcho, dans la commune d'Agboville à la famille **MEYE**, représentée par monsieur **MEYE Germain**, propriétaire terrien, est ouverte dans les bureaux des services techniques de la Mairie.

Monsieur **YAPO Achiépo Pierre**, Chef des services techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par arrêté municipal **Nº 2023-043 C. AGBO/SG/ST** du **17 AOUT 2023**, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires dans les locaux des services techniques où un registre est ouvert à cet effet.

P/Le Maire & P.D
Le 2^{ème} Adjoint au Maire
AMAN N'Tamon Henri

Le globe tourne

GABON: Au Gabon, cinq jours après le coup d'État du 30 août 2023 contre le président Ali Bongo Ondimba, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, qui dirige le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), a prêté serment sur une « charte de la transition » en tant que « président de la transition » du pays, hier, à Libreville. « Je jure devant Dieu et le peuple gabonais de préserver en toute fidélité le régime républicain, de respecter et de faire respecter la charte de la transition et la loi », a déclaré le nouvel homme fort du pays, qui a également affirmé qu'il préservera « les acquis de la démocratie ». ■

VATICAN: De retour d'un voyage en Mongolie, le pape François a assuré, hier, que les relations entre le Vatican et la Chine étaient « très respectueuses », ajoutant néanmoins que les deux parties devaient « aller plus loin » pour une compréhension mutuelle. « Les relations avec la Chine sont très respectueuses. Personnellement, j'ai une grande admiration pour le peuple chinois », a déclaré le pape à la presse dans l'avion qui le ramenait à Rome. Mais nous devons « aller plus loin sur l'aspect religieux pour mieux nous comprendre », a-t-il ajouté.

SOUUDAN: L'Organisation des Nations unies (ONU) a indiqué, hier, avoir besoin d'un milliard de dollars pour aider 1,8 million de personnes qui devraient fuir cette année le Soudan, en proie à de violents combats opposant l'armée à des paramilitaires depuis le 15 avril dernier. C'est le double des fonds demandés en mai, a indiqué l'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR), alors que celle-ci peine à recueillir l'argent promis il y a quelques mois par la communauté internationale pour l'aide au Soudan. ■

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la commune d'Agboville, **Col. N'CHO Acho Albert**, a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de **trente (30)** jours, allant du **21 AOUT 2023** au **21 SEPT 2023** inclus, en vue de la concession définitive d'une parcelle de **10 ha 98 a 21 ca** située à Babiahian, dans la commune d'Agboville à monsieur **ANIBO N'Goran Etienne**, propriétaire terrien, est ouverte dans les bureaux des services techniques de la Mairie.

Monsieur **YAPO Achiépo Pierre**, Chef des services techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par arrêté municipal **Nº 2023-041 C. AGBO/SG/ST** du **17 AOUT 2023**, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires dans les locaux des services techniques où un registre est ouvert à cet effet.

P/Le Maire & P.D
Le 2^{ème} Adjoint au Maire
AMAN N'Tamon Henri

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la commune d'Agboville, **Col. N'CHO Acho Albert**, a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de **trente (30)** jours, allant du **21 AOUT 2023** au **21 SEPT 2023** inclus, en vue de la concession définitive d'une parcelle de **12 ha 59 a 29 ca** située à Adahou-Village, dans la commune d'Agboville aux familles **N'GBESSO-DJELEU** représentées par monsieur **ABBE Jean Baptiste**, propriétaire terrien, est ouverte dans les bureaux des services techniques de la Mairie.

Monsieur **YAPO Achiépo Pierre**, Chef des services techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par arrêté municipal **Nº 2023-044 C. AGBO/SG/ST** du **17 AOUT 2023**, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires dans les locaux des services techniques où un registre est ouvert à cet effet.

P/Le Maire & P.D
Le 2^{ème} Adjoint au Maire
AMAN N'Tamon Henri



**MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE,
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE**



Union - Discipline - Travail

**Bureau de Coordination des Programmes Emploi
(BCP-Emploi)**



Région du Tonkpi 	Région du Bafing CONSEIL RÉGIONAL DU BAFIG 	Région du Folon 	Région du Worodougou
Région du Poro 	Région du Hambol REGION POUR LE DEVELOPPEMENT DU HAMBOL 	Région du Bounkani CONSEIL RÉGIONAL BOUNKANI TERRITOIRES DES ÉCRIVAINS 	Région du Tchologo

**Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences - Phase 3
(PEJEDEC – Phase 3)**



Financement Banque mondiale
Crédit IDA 7034-CI

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°03/AVEC-PEJEDEC 3/2023 POUR LA SELECTION DE PRESTATAIRES QUALIFIES POUR LA MISE EN PLACE D'ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'EPARGNE ET DE CREDIT (AVEC) EN VUE DU FINANCEMENT D'ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (AGR) AU PROFIT DES JEUNES DANS LES REGIONS DU TONKPI, DU BAFING, DU FOLON, DU WORODOUGOU, DU PORO, DU TCHOLOGO, DU BOUNKANI ET DU HAMBOL

I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et la Banque mondiale ont signé un accord de crédit le 23 février 2022 en vue du financement de la phase 3 du Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC – Phase 3). La gestion fiduciaire et la coordination du Projet sont assurées par le Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi), tandis que les activités opérationnelles en faveur des bénéficiaires sont conduites par des agences d'exécution publiques et privées.

Dans le cadre de la Composante 1 du Projet, il est prévu de mettre en place des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) en vue de financer la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) en milieu rural dans les Régions/Districts partenaires du PEJEDEC. A cet effet, le BCP-Emploi a conclu des Conventions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguee (MOD) avec les **Régions du Tonkpi, du Bafing, du Folon, du Worodougou, du Poro, du Tchologo, du Bounkani et du Hambol** pour leur confier le pilotage, la coordination et le suivi opérationnel des activités sur leur territoire respectif.

Ainsi, conformément aux dispositions de ces conventions, les Régions, ci-dessus citées, **envisagent de recruter pour leur compte des prestataires qualifiés pour la mise en place d'Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) au profit des jeunes dans chacune de ces collectivités territoriales.**

Le présent avis a donc pour objet de sélectionner un prestataire qualifié par Région en vue l'exécution de cette mission.

II – OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif global de la mission est d'accompagner les Régions dans la création d'AGR en milieu rural à travers la mise en place d'Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC). **Les objectifs spécifiques de la mission sont détaillés dans les TDR qui peuvent être sollicités par mail aux adresses ci-dessous.**

III – CONTENU DE LA MISSION ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Toute la mission sera effectuée conformément au manuel des procédures du PEJEDEC – Phase 3. **Le contenu de la mission et les modalités de mise en œuvre**

sont détaillés dans les TDR de la mission qui peuvent être sollicités par mail aux adresses ci-dessous.

IV – DUREE DE LA MISSION ET NOMBRE DE BENEFICIAIRES

La durée de la mission est de vingt-quatre (24) mois maximum à compter de la signature du contrat. Le projet ciblera les jeunes de 18 à 40 ans (au moins 50% de femmes) sans emploi ou en situation de vulnérabilité, issus des zones rurales des régions concernées 60% bénéficient d'un appui financier de leur AVEC pour mettre en œuvre leurs AGR grâce à la subvention accordée par le projet.

Nº	Régions/Districts	Nombre total de bénéficiaires des AVEC
1	Région du Tonkpi	750
2	Région du Bafing	500
3	Région du Worodougou	525
4	Région du Folon	450
5	Région du Poro	850
6	Région du Tchologo	725
7	Région du Bounkani	525
8	Région du Hambol	600

V – RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la mission sont variables en fonction du nombre de bénéficiaires par Région. **Les résultats attendus de la mission sont détaillés dans les TDR de la mission qui peuvent être sollicités par mail aux adresses ci-dessous.**

VI – ZONES D'INTERVENTION

Nº	Régions/Districts
1	Région du Tonkpi
2	Région du Bafing
3	Région du Worodougou
4	Région du Folon
5	Région du Poro
6	Région du Tchologo
7	Région du Bounkani
8	Région du Hambol

Les candidats peuvent postuler pour une ou plusieurs zones d'intervention. En cas de soumission à plusieurs zones d'intervention, le soumissionnaire devra soumettre un dossier par zone d'intervention avec un personnel clé spécifique/distinct par zone d'intervention.

Les localités d'intervention par zone (département, sous-préfecture, ville et village) sont détaillées dans les TDR de la mission qui peuvent être sollicités par mail aux adresses ci-dessous.

VII – PROFIL DES PRESTATAIRES

Les prestataires devront être des structures légalement constituées (ONG, Associations, Cabinets privés) (joindre l'acte de création de la structure) répondant au profil suivant :

- **Expérience des prestataires :** Avoir conduit au moins deux (2) missions similaires dans l'accompagnement des AVEC et dans la création d'AGR. **Les candidats devront fournir les attestations de bonne exécution des missions réalisées.**
- **Personnel clé du prestataire :** Le prestataire devra disposer d'un personnel clé comprenant au minimum :
 - **Un (1) Coordonnateur, Chef de mission,** niveau BAC+4 minimum possédant au moins trois (3) années d'expérience professionnelle dans la coordination et la gestion de projets similaires visant à mettre en place de microstructures solidaires et décentralisées d'épargne et de crédit.
 - **Un (1) Spécialiste du suivi-évaluation,** niveau BAC+3 possédant au minimum deux (2) années d'expérience professionnelle dans le profilage et le suivi des bénéficiaires.
 - **Des Agents en gestion communautaire** de niveau BAC+3, dans les domaines de la gestion, du marketing, sciences sociales, ou des techniques agro-pastorales ayant au moins trois (3) années d'expérience professionnelle dans la mise en place d'AVEC et la création d'AGR.

Le nombre de personnel clé (Coordonnateur, Spécialiste en suivi-évaluation, Agent en gestion communautaire) que chaque candidat devra présenté par région est précisé dans les TDR de la mission qui peut être sollicité par mail aux adresses ci-dessous.

Les prestataires devront fournir le CV détaillé de chaque personnel proposé, rédigé en français, accompagné d'une copie du diplôme requis et des attestations et/ou certificats de travail ou Attestation de Bonne Exécution. Le CV doit être signé conjointement par l'intéressé et la structure candidate.

En cas de soumission à plusieurs zones d'intervention, le prestataire devra disposer d'un personnel clé spécifique/distinct par Région répondant aux exigences de diplôme et d'expérience ci-dessus.

Les critères de sélection porteront essentiellement sur l'expérience du prestataire et sur les compétences/qualifications du personnel clé (diplôme et expérience). L'évaluation sera effectuée par zone d'intervention (Région) et un prestataire sera sélectionné par Région. Les prestataires disposant d'expérience et des compétences requises en rapport avec la mission seront évalués et comparés et le prestataire le plus qualifié et expérimenté sera sélectionné.

Un prestataire pourra être sélectionné pour une ou plusieurs Régions s'il est jugé le plus qualifié et expérimenté pour les régions auxquelles il a soumissionné et sur la base d'un personnel clé spécifique proposé par région.

VIII – CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERETS

Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre **un dossier de manifestation d'intérêt par zone d'intervention (Région)** comportant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission : **présentation de la structure et de ses références/expériences détaillées concernant l'exécution de missions similaires en Côte d'Ivoire et/ou à l'étranger, attestations de bonne exécution des missions réalisées, CV détaillé de chaque personnel clé proposé et signé conjointement par l'intéressé et la structure candidate, copie du diplôme, attestation et/ou certificat de travail ou Attestation de Bonne Exécution du personnel, etc.**.

Pour chaque mission similaire réalisée, le soumissionnaire devra fournir les informations sur :

- la description de la mission et les prestations exécutées ;
- le personnel de la mission et le dispositif d'encadrement proposé ;
- les références du commanditaire de la mission (Client) ;
- le montant du contrat ;
- le nombre de promoteurs/bénéficiaires formés ;
- le nombre de promoteurs installés et ayant bénéficié d'un accompagnement ;
- les secteurs d'activités concernés ;
- les zones d'intervention, etc.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et adressées aux Présidents des Régions concernées au plus tard le **mardi 19 septembre 2023 à 14 heures**, sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original + 5 copies) portant

la suscription : « **Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un prestataire qualifié pour la mise en place d'AVEC en vue du financement d'AGR dans le cadre du PEJEDEC - Phase 3 dans la Région** » (précisez la zone d'intervention) et déposées à l'adresse géographique indiquée ci-après :

N°	Régions/Districts	Adresse géographique de dépôt des dossiers de candidature
1	Région du Tonkpi	Siège du conseil Régional du Tonkpi, sis à Man route de Facobly, quartier Grand-Gbapleu
2	Région du Bafing	Siège du conseil Régional du Poro, sis à Korhogo route du Quartier Résidentiel Carrefour Mairie-Préfecture
3	Région du Worodougou	
4	Région du Folon	
5	Région du Poro	
6	Région du Tchologo	
7	Région du Bounkani	
8	Région du Hambol	

Les dossiers de manifestation d'intérêts reçus feront l'objet d'un enregistrement sur les fiches de réception ouvertes à cet effet aux adresses ci-dessus indiquées.

L'ouverture des plis aura lieu **le mardi 19 septembre 2023 à 14 heures 45 minutes** aux adresses géographiques indiquées ci-après en présence des candidats qui souhaitent y assister susvisée.

N°	Régions/Districts	Adresse géographique d'ouverture des plis
1	Région du Tonkpi	A Man, à l'Hôtel les Cascades, situé à la Grande rue du marché
2	Région du Bafing	A Korhogo, à l'Hôtel des Savanes, sis au quartier résidentiel CHR
3	Région du Worodougou	
4	Région du Folon	
5	Région du Poro	
6	Région du Tchologo	
7	Région du Bounkani	
8	Région du Hambol	

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements ou solliciter les TDR de la mission peuvent s'adresser la Cellule projet de chaque région, aux adresses ci-après, les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h 16h.

N°	Régions/ Districts	Personne à contacter	Contacts
1	Région du Tonkpi	M. ANGODJI Guy Francisco, Chargé de Passation des Marchés de la Cellule projet de la Région du Tonkpi	Tel : 07 47 93 81 87 / 05 01 71 74 51 guitouprestige@gmail.com, copie à zehorous@gmail.com / appeldoffres@bcemploici.org
2	Région du Bafing	M. DIABAGATE Lamine, Chargé de Passation des Marchés de la Cellule projet de la Région du Bafing	Tel : 07 78 00 78 97 / 01 02 49 44 35 lam06diabagate@gmail.com, copie à kyaodaniel11@gmail.com / appeldoffres@bcemploici.org
3	Région du Worodougou	M. KONAN Kouassi Paul, Chargé de Passation des Marchés de la Cellule projet de la Région du Worodougou	Tel : 07 07 58 40 45 paulkouassikonan@yahoo.fr, copie à dielby@hotmail.com / appeldoffres@bcemploici.org
4	Région du Folon	M. KONE Adama, Chargé de Passation des Marchés de la Cellule projet de la Région du Folon	Tel : 07 09 76 37 09 / 01 02 30 19 35 adama.85kone@gmail.com, copie à yayaberte82@yahoo.fr / appeldoffres@bcemploici.org
5	Région du Poro	M. SORO Domakpo Youssouf, Chargé de Passation des Marchés de la Cellule projet de la Région du Poro	Tel : 07 09 19 99 12 youssefarda@hotmail.fr, copie à kofialain01@gmail.com / kofialainkof@yahoo.fr / appeldoffres@bcemploici.org
6	Région du Tchologo	Mme GNAMIEN Cécile Épouse ROZZI, Chargée de Passation des Marchés de la Cellule projet de la Région du Tchologo	Tel : 07 08 66 00 08 rozzicecile@gmail.com, copie à kjbourega@gmail.com / appeldoffres@bcemploici.org
7	Région du Bounkani	M. KOUAKOU Soumaila, Chargé de Passation des Marchés de la Cellule projet de la Région du Bounkani	Tel : 07 88 59 61 89 / 05 06 94 09 38 smilkouakou@gmail.com, copie à maxim.e.kouame60@yahoo.fr / appeldoffres@bcemploici.org
8	Région du Hambol	M. THIAM Tidjan, Chargé de Passation des Marchés de la Cellule projet de la Région du Hambol	Tel : 07 58 12 11 00 / 05 64 36 63 20 thiamtidjan@gmail.com, copie à ot.youssef@yahoo.fr / appeldoffres@bcemploici.org

IX – METHODE DE SELECTION

Le recrutement des prestataires sera effectué par la méthode de Sélection fondée sur la Qualification des Consultants (SQC) conformément au Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.

Football ivoirien

L'Ufpci renforce les capacités de ses adhérents

Créée il y a moins d'un an, l'Union des footballeurs professionnels de Côte d'Ivoire (Ufpci), dirigée par l'ancien international Zoro Marc André, veut s'imposer sur l'échiquier des associations des footballeurs. En plus de défendre les droits

de ses adhérents, l'Ufpci se soucie également de leurs capacités à maîtriser l'environnement du football. Notamment savoir lire un contrat et connaître ses droits. À cet effet, l'Ufpci a organisé, vendredi dernier, à l'Hôtel Palm de Club de Cocody, un séminaire de for-

mation en partenariat avec l'Organisation internationale du travail (Oit). Ce séminaire qui avait pour thème : Football professionnel : entre passion, travail, professionnalisme et reconversion, s'articulait autour de 4 points. Qui ont été développés par des

experts et anciens acteurs du football. Le point portant sur Football, travail et immigration a été développé par Frédéric Lapeyre, directeur pays de l'Oit. Il a expliqué que le football est un travail qui doit être couvert par la réglementation du travail. Ancienne footballeuse, Zola



Zoro Marc président de l'Ufpci. (PHOTOS : DR)



République de Côte d'Ivoire

MINISTÈRE D'ETAT
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MINADER)-----
AGENCE FONCIERE RURALE (AFOR)-----
PROJET D'AMELIORATION ET DE MISE EN ŒUVRE
DE LA POLITIQUE FONCIERE RURALE DE CÔTE D'IVOIRE (PAMOFOR)**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE DE L'AUDIT
ET DU CONTROLE INTERNE DE L'AGENCE FONCIERE RURALE (AFOR)**

1. L'Agence Foncière Rurale (AFOR) a bénéficié d'un financement IDA de la Banque Mondiale à hauteur de 41,8 millions pour la mise en œuvre du Projet d'Amélioration et de Mise en Œuvre de la Politique Foncière Rurale (PAMOFOR).
2. L'AFOR envisage de recruter un Responsable de l'audit et du contrôle interne dont le poste est vacant depuis le 2 novembre 2022.
3. L'AFOR lance un appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à l'attention pour toutes les personnes désireuses d'exercer les fonctions de responsable de l'audit et du contrôle internes de l'AFOR.
4. Le recrutement du responsable de l'audit et du contrôle interne obéit au principe de la passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.
5. Les tâches à confier au responsable portent principalement sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'audit interne et l'appui technique aux différentes entités de l'AFOR dans les domaines de la comptabilité des opérations, de la gestion financière, des systèmes de contrôle de gestion, de la budgétisation, de la gestion des marchés et contrats et du paiement des factures.
6. L'AFOR invite les candidats justifiant de capacités et de compétences techniques en matière d'audit et de contrôle internes, à manifester leur intérêt.
7. La durée du contrat du Responsable de l'Audit et Contrôle Internes est d'un (1) an renouvelable. Cette période peut être renouvelée après évaluation satisfaisante des états de services par l'AFOR et la Banque Mondiale.

Profil du candidat

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac + 5 au moins) en gestion des projets/programmes, économie, ingénierie, sciences sociales, sciences environnementales, en informatique, en agronomie ou discipline équivalente ;
- Avoir au moins six (6) ans d'expériences probantes en qualité d'auditeur interne dans une entreprise (publique ou privée) ou sur un projet de développement en qualité de chef de mission ; des expériences en qualité d'auditeur de niveau confirmé (Directeur : Chef de mission, senior...) dans un cabinet d'audit externe serait un très grand avantage ;
- Avoir conduit durant les cinq (5) dernières années (2018-2022 ou 2019-2023) au moins cinq missions d'évaluation des projets/programmes de développement financés par les partenaires multilatéraux (Banque mondiale, FIDA, BAD, BID, UE, AFD...) en qualité de chef de mission ;

- Justifier d'au moins de cinq (05) ans d'expérience dans la mise en place de service d'audit interne et d'élaboration des outils de gestion du service ;
- Avoir conduit au moins deux (2) missions d'évaluation à mi-parcours des projets de développement ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans les normes internationales de comptabilité et des normes internationales d'audit ;
- Bonne maîtrise des applications logicielles couramment utilisées, Excell, word, PowerPoint, Ms Project, logiciel de comptabilité ;
- Capacité à conduire des audits financiers et opérationnels incluant les questions foncières et proposer des solutions pour guider la Direction Générale serait également un avantage ;
- Aptitudes rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse, intégrité et honnêteté intellectuelle.
- 8. Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter les pièces et informations à savoir :
 - i) Une demande de la mission ;
 - ii) Les prestations réalisées ;
 - iii) Les références du commanditaire de la mission (Client) ;
 - iv) Les attestations de bonne exécution ou certificats de travail ou tout document équivalent ;
- 9. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et déposées au plus tard le **jeudi 21 septembre 2023 à 10 heures 00 Mn**, sous pli fermé, en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) portant la suscription « Candidature au poste de Responsable de l'Audit et du Contrôle Internes » et déposées :

A l'attention de :

Madame Sarah KANTE ; (01 BPV 65 Abidjan 01) ; e-mail : sarah.kante@afor.ci avec en copie à massiamy.bamba@afor.ci et julie.koffi@afor.ci

Lieu de dépôt :

Direction Générale Bâtiment Annexe de l'Agence Foncière Rurale (AFOR) sise à Abidjan, Deux-Plateaux, 7ème tranche Cité ZINSOU Bâtiment Annexes

L'ouverture publique des plis aura lieu le même **jeudi 21 septembre 2023 à 10 heures 30 Mn**, à la salle de réunion de l'AFOR Bâtiment Annexe en présence des personnes intéressées.

10. Il est à rappeler que le présent avis ne sert qu'à constituer une liste de candidats et ne constitue pas une demande de proposition en soi.

Agence Foncière Rurale (AFOR)
7^{ème} Tranche Cité ZINSOU 1, L 183, Cocody,
ABIDJAN - COTE D'IVOIRE.
Téléphone: +225 27 22 50 51 71

Ligue 1**Aka Jean Baptiste rebondit au Mouna FC**

Après avoir remporté le titre avec la Soa en 2019, Aka Jean Baptiste va tenter de réaliser un autre exploit avec Mouna Fc.

Mouna Fc disputera sa première saison en Ligue1 avec un entraîneur expérimenté. Après le départ de Boudo Mory pour encadrer désormais les jeunes de Paradou Fc en Algérie, c'est Aka Jean Baptiste qui prend les commandes de l'équipe du président Ali Mouna.

L'ancien coach de la Soa, champion de Côte d'Ivoire en 2019, va apporter son expérience à l'équipe de Mouna Fc qui découvrira l'élite du football ivoirien. Le premier objectif fixé à Aka Jean Baptiste, c'est le maintien ■

C. KOLIA

Handball (Can des juniors dames)

Les Ivoiriennes au labo

Dix équipes participent à la compétition qui aura lieu en Tunisie.



Les entraîneurs font passer le message de la gagne aux filles.

'équipe junior féminine de Côte d'Ivoire participe du 7 au 14 septembre prochain, à Monastir, en Tunisie, à la 30e édition de la Can de sa catégorie. Pour ce rendez-vous important, les athlètes ivoiriennes sont au labo depuis quelques jours à la rotonde du palais des sports de Treichville. Des séances dirigées par le nouvel entraîneur, Edwige Diel, et ses adjointes qui sont épaulées également par quelques techniciens de la direction

technique nationale. L'objectif, pour les Ivoiriennes à cette compétition, est d'honorer le handball ivoirien qui ne brille plus sur l'échiquier international depuis quelques années. Une expédition qui ne sera pas une partie de plaisir pour les Ivoiriennes qui ont hérité d'un groupe très relevé avec l'Angola et la Guinée, la Rd Congo et le Kenya. La première bataille sera de se qualifier pour le deuxième tour et après jouer les autres matchs pour la suite des

opérations. Médaillées d'or à l'Ihf trophy (zone 3) qui a eu lieu au Ghana et médaillées d'argent à l'Ihf trophy continental qui s'est déroulé en Côte d'Ivoire

le mois dernier, les Ivoiriennes ont un statut à défendre en Tunisie. Selon le programme de la compétition, la Côte d'Ivoire entre en lice, le 8 septembre, contre la Guinée.

Lors de la 2e journée prévue pour le 9 septembre, les Ivoiriennes en découdront avec le Kenya. Elles boucleront cette phase de groupes contre l'Angola, le 10 septembre, et

contre la Rd Congo, le 12 septembre. L'Egypte, la Tunisie, l'Algérie, Madagascar et le Mali composent le groupe B ■

CÉLESTE KOLIA



République de Côte d'Ivoire

MINISTERE D'ETAT
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MEMINADER)

AGENCE FONCIERE RURALE (AFOR)

PROJET D'AMELIORATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE FONCIERE
RURALE DE CÔTE D'IVOIRE (PAMOFOR)

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE SAUVEGARDE SOCIALE AU SEIN DE L'AGENCE FONCIERE RURALE (AFOR)

1. L'Agence Foncière Rurale (AFOR) a bénéficié d'un financement IDA de la Banque Mondiale à hauteur de 41,8 millions pour la mise en œuvre du Projet d'Amélioration et de Mise en Œuvre de la Politique Foncière Rurale (PAMOFOR).
 2. L'AFOR envisage de recruter un Responsable de Spécialiste Sauvegarde Sociale au sein de l'Agence Foncière Rurale (AFOR) dont le poste est vacant depuis le 3 juillet 2023.
 3. L'AFOR lance un appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à l'attention pour toutes les personnes désireuses d'exercer les fonctions de Responsable de Spécialiste Sauvegarde Sociale de l'AFOR.
 4. Le recrutement du Responsable de Spécialiste Sauvegarde Sociale obéit au principe de la Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.
 5. Les tâches à confier au Responsable portent principalement sur l'appui technique au projet, en particulier sur les questions d'inclusion sociale, des mesures de sauvegarde sociale, de la gestion des plaintes et de s'assurer que toutes ses préoccupations sont pleinement prises en compte dans le cadre des travaux de planification et d'exécution de l'ensemble des activités du projet.
 6. L'AFOR invite les candidats justifiant de capacités et de compétences techniques en matière d'audit et de contrôle internes, à manifester leur intérêt.
 7. La durée du contrat du Responsable de Spécialiste Sauvegarde Sociale est d'un (1) an renouvelable. Cette période peut être renouvelée après évaluation satisfaisante des états de services par l'AFOR et la Banque Mondiale.
 8. Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter les pièces et informations à savoir :
 - i) Une demande signée du candidat, adressée au Directeur Général de l'AFOR ;
 - ii) Une lettre de motivation ;
 9. Un curriculum vitae certifié sincère comprenant les références de 3 personnes dont le dernier employeur ;
 - iv) Une copie certifiée conforme du ou des diplômes ;
 - v) Pour chaque mission similaire réalisée, le candidat devra fournir les informations sur :
 - la description de la mission ;
 - les prestations réalisées ;
 - les références du commanditaire de la mission (Client) ;
 - les attestations de bonne exécution ou certificats de travail ou tout document équivalent.
 10. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et déposées au plus tard le **mercredi 20 septembre 2023 à 10 heures 00 Mn**, sous pli fermé, en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) portant la suscription « Candidature au poste de Responsable de Spécialiste Sauvegarde Sociale » et déposées :
- A l'attention de :**
Madame Sarah KANTE ; (01 BPV 65 Abidjan 01) ; e-mail : sarah.kante@afor.ci avec en copie à massiamy.bamba@afor.ci et julie.koffi@afor.ci
- Lieu de dépôt :**
Direction Générale Bâtiment Annexe de l'Agence Foncière Rurale (AFOR) sise à Abidjan, Deux-Plateaux, 7^{ème} Tranche Cité ZINSOU Bâtiment Annexe.
- L'ouverture publique des plis aura lieu le même **mercredi 20 septembre 2023 à 10 heures 30 Mn** à la salle de réunion de l'AFOR Bâtiment Annexe en présence des personnes intéressées.
10. Il est à rappeler que le présent avis ne sert qu'à constituer une liste de candidats et ne constitue pas une demande de proposition en soi.
- Agence Foncière Rurale (AFOR)
7^{ème} Tranche Cité ZINSOU 1, L 183, Cocody,
- ABIDJAN- COTE D'IVOIRE.
Téléphone: +225 27 22 50 51 71

Sur le gril

TRANSFERTS - Ghislain Konan, le latéral gauche des Éléphants de Côte d'Ivoire quitte Al Nassr de Cristiano Ronaldo pour Al Fayha, un club saoudien de première division. Il évoluera dans ce club classé 8e après 5 journées de la Saudi pro League, sous forme de prêt jusqu'à la fin de la saison.

C'est bientôt le bout du tunnel pour Nicolas Pépé. Selon les dernières infos livrées par la presse française, l'international ivoirien va s'engager avec le Besiktas d'Istanbul. En discussion avec le club turc depuis quelque temps, le joueur ivoirien se serait finalement résolu à rejoindre l'actuel 4^e de la Super league turque qu'il avait refusé au départ.

TIRAGE - Le tirage au sort des quarts et des demi-finales de la première édition de la Super league africaine a donné les résultats suivants : Le Tp Mazembe affrontera l'Espérance de Tunis. Simba de Tanzanie sera face à Al Ahly d'Egypte, Enyimba jouera contre le Wac et le Petro d'Angola affrontera Sundowns d'Afrique du Sud. En demi-finales, le vainqueur du duel Simba vs Al Ahly défiera celui du match Petro vs Sundowns et le vainqueur de TP Mazembe vs Espérance de Tunis jouera contre celui d'Enyimba contre le Wac. La compétition se jouera en match aller et retour à partir 20 octobre 2023 ■

IN MEMORIAM

Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire et Madame ;

Son Excellence Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire et Madame ;

Monsieur Tiémoko Yadé COULIBALY, Président du Conseil Régional du Poro, Président d'honneur de la SGCI.

Les enfants :

Docteur COULIBALY Pévaga Sylvie épouse AMANY, Directrice de HEGES, époux et enfants ; Monsieur COULIBALY Francis Dominique Ouolo, Directeur Général de L'Omnium de Financement et de Participations (LOFT), Directeur Général de la Sarl AGGLO-INDUS CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT, Madame et enfants ;

Madame COULIBALY Florence Domakéra épouse MALULU, Proviseur adjoint au Lycée International DESCARTES époux et enfants ;

Mademoiselle COULIBALY Karen Stéphanie Kadiolo, cadre à la Banque Mondiale, à Washington D.C.

Monsieur BAMBA Seydou et famille à Gueyo ;

Veuve AGUIE Etienne née KONE Sountio Edith, enfants et la Famille KONE à Kanangonnon et Bouaké ;

Madame BAMBA Assita Janine épouse BAKER et enfants ;

Monsieur Désiré BAMBA, épouse et enfants ;

Veuve Marie Thérèse Houphouët BOIGNY et famille ;

Monsieur N'Golo Fatogoma COULIBALY, Pésident de la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance et Madame ;

Monsieur Gilbert Kafana KONE, Ministre d'Etat, Ministre chargé des relations avec les Institutions, Maire de la Commune de Yopougon, Madame et enfants ;

Monsieur Téné Birahima OUATTARA, Ministre d'Etat, Ministre de la Défense de Côte d'Ivoire ;

Monsieur Fidèle Gboroton SARASSORO, Ministre-Directeur de Cabinet du Président de la République et Madame ;

Professeur Saliou TOURE, ancien Ministre, famille et enfants ;

Monsieur KONE Dossongui, ancien Ministre et famille ;

Sa Majesté COULIBALY Siaka Kopala, Chef de Canton de Sinématali, Chef de la grande famille DOH DALLAH et sa notabilité ;

Docteur COULIBALY Adama, Directeur Général du Conseil Coton-Anacarde Madame et enfants ;

Monsieur COULIBALY Daouda, Directeur Général Adjoint de Artijari Wafa Bank, Madame et enfants ;

Veuvres COULIBALY Tiékoura Luc nées MOUGO Ama Delphine à Abengourou et COULIBALY Massara à Korhogo, familles, enfants, Petits-enfants et arrières petits-enfants, Monsieur COULIBALY Mamadou, agent de AIR FRANCE à la retraite, Madame et enfants; Monsieur COULIBALY Abdoulaye, chauffeur au Programme National de lutte contre le Paludisme, Madame et enfants ;

Monsieur YEO Nadinin, Chef du village de Kloleka, Mesdames et enfants ainsi que la communauté villageoise de Kloleka ;

Madame KOULIBALY Karidja épouse YEO, retraitée, époux et enfants ;

Veuve KOULIBALY Issa née SORO Françoise, fonctionnaire à la retraite famille et enfants ;

Veuve Hadja Fatoumata GON COULIBALY et l'ensemble de la famille GON COULIBALY ;

Professeur Hyacinthe SARASSORO, doyen des cadres de Sinématali et famille ;

Veuve Danielle DONA FOLOGO, enfants et famille ;

Monsieur Sitafa SORO, Député de Sinématali ;

Monsieur Nandoh COULIBALY, Maire de la commune de Sinématali ;

Docteur Mamadou COULIBALY, Premier Vice-Président du Conseil Régional du PORO, Madame et enfants ;

Excellence Mamadou TRAORE, Madame, Famille et Enfants ;

Monsieur ORMON Léon, fondateur du groupe scolaire Voltaire, madame et Enfants ;

L'Abbé Abdoulaye SISSOKO, Vicaire Régional à la Prélature de l'Opus Dei en Côte d'Ivoire, frères et sœurs ;

Madame ESSOUBO Augustine et famille ;

Les familles de: feux le Général Gaston Ouassenan KONE, Mamadou KEBE, Siriki COULIBALY, KONAN Kanga, Docteur ALLANGBA, ABLE Frédéric, Blédou KONAN, TEFLAN Basile ;

Très sensibles aux très nombreuses marques d'affection, de soutiens multiformes, de présences réconfortantes, de sympathie qui leur ont été témoignés, lors du rappel à Dieu le **lundi 05 Septembre 2022** de leur regrettée fille, épouse, mère, sœur, tante, grand-mère, arrière-grand-mère, amie et connaissance :

Vous informez des cérémonies de l'an 1 du décès. Ainsi, le programme de la levée de deuil se décline tel qu'il suit :

A ABIDJAN

- **Mardi 5 septembre 2023 à 18 heures 30 minutes :**

Messe anniversaire de décès à l'église Saint Jean de Cocody ;

- **Dimanche 10 septembre 2023 à 11 heures :**

Messe de levée de deuil à l'église Saint Jean de Cocody ;

- Partage au domicile de Monsieur COULIBALY Tiémoko Yadé sis à Cocody Ambassades.

A SINEMATALI

- **Vendredi 15 septembre 2023 : mini veillée de prière de 20 heures à 22 heures à la paroisse Sainte Odile de Sinématali ;**

- **Dimanche 17 septembre 2023 : Messe d'action de grâces à 09 heures à la paroisse Sainte Odile de Sinématali, suivie d'une prière au caveau familial et d'un repas au domicile familial.**

N°05-09-2023



COULIBALY NÉE BAMBA FATOUMA ROSE-MARIE MARGUERITÉ

**15 AVRIL 1942
5 SEPTEMBRE 2022**

Etude de Maître Renée Claire KASSY NOTAIRE ABIDJAN-COCODY-Danga, Avenue de l'entente, Rue Impasse B 10
 (Face au Théâtre de la Cité, près de la Cité « Rouge » derrière la BNI)
 01 B.P 2912 ABIDJAN 01
 TEL: (225) 27 22 44 27 33
 - FAX: (225) 27 22 44 27 04
 etuderckassy1@yahoo.fr / etuderckassy@notaire.ci

AVIS DE PERTE
CERTIFICAT DE MUTATION DE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Il a été égaré l'Original du Certificat de Mutation de Propriété Foncière numéro 06000118, portant sur le lot numéro CENT QUARANTE (140), îlot TREIZE (13), d'une contenance de TROIS CENT QUATRE VINGT DEUX (382) mètres carrés, faisant l'objet du Titre Foncier numéro TROIS MILLE SEPT CENT TRENTÉ SIX (3.736) de la Circonscription Foncière de GRAND-BASSAM, délivré par le CONSERVATEUR DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHEQUES DE GRAND-BASSAM, le 15 janvier 2015.

Nous prions toutes personnes qui l'auraient retrouvé de contacter le numéro ci-après : 07-77-12-29-36/01-01-72-57-55-55.

Pour avis le Notaire FC100146748-132837

Etude de Maître Renée Claire KASSY NOTAIRE ABIDJAN-COCODY-Danga, Avenue de l'entente, Rue Impasse B 10
 (Face au Théâtre de la Cité, près de la Cité « Rouge » derrière la BNI)

01 B.P 2912 ABIDJAN 01
 TEL: (225) 27 22 44 27 33 -
 FAX: (225) 27 22 44 27 04
 etuderckassy1@yahoo.fr / etuderckassy@notaire.ci

AVIS DE PERTE
CERTIFICAT DE MUTATION DE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Il a été égaré l'Original du Certificat de Mutation de Propriété Foncière numéro 202216409, portant sur le lot numéro TRENTE TROIS (33), îlot QUATRE (04), d'une contenance de QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX HUIT (498) mètres carrés, faisant l'objet du Titre Foncier numéro CENT SIX MILLE SEPT CENT VINGT (106.720) de la Circonscription Foncière de RIVIERA, délivré par le CONSERVATEUR DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHEQUES DE RIVIERA, le 09 Mai 2022.

Nous prions toutes personnes qui l'auraient retrouvé de contacter le numéro ci-après : 07-77-12-29-36/01-01-72-57-55-55.

Pour avis le Notaire FC100146749-132836

ETUDE DE MAITRE GBANE HABIBA NOTAIRE ABIDJAN-COCODY II PLATEAUX, NOTAIRE-CONSEIL, OFFICIER MINISTERIEL ET PUBLIC ; 04 BP 2677 ABIDJAN 04, TELEPHONE : (+225) 27-22-49-76-63, MOBILE : 07-59-74-08-84 EMAIL : office.maitregbanehabiba@notaire.ci,

AVIS DE DECLARATION DE PERTE

Aux termes de la déclaration de la perte n°285/BCA du 26 juin 2023, Monsieur KONATE Hussein, Commissaire de Police de la ville d'Abidjan a certifié que Monsieur SANOGO Ali transitaire, demeurant à Marcory, lui a déclaré avoir perdu la Lettre d'Attribution et l'Extrait Topo du terrain Lot numéro 3.068 îlot numéro 308 sis à ABOBO-GARE, délivré à Monsieur SANOGO Mamadou, son défunt père.

Le déclarant ci-dessus désigné,

prie toute personne l'ayant retrouvé, de bien vouloir le déposer à l'Etude de Maître GBANE Habiba.

POUR AVIS LE NOTAIRE
 FC100146848-132945

ETUDE DE MAITRE SINZA Ezan Antoine

NOTAIRE à ABIDJAN ZONE 4 non loin du supermarché Super U Rue MARCONI, Immeuble C2M, MEZZANINE B

11BP 1181 ABIDJAN Tél : 07 97 04 28 07 / 27 21 59 96 30
 Email : ezanantoine@notaire.ci

CESSION DE PARTS SOCIALES MISE A JOUR DES STATUTS

« IVORY COAST EXPLORATION OIL & GAS », EN ABREGE « ICE OIL & GAS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL:10.000.000F CFA
 SIEGE SOCIAL: ABIDJAN-COCODY RIVIERA ATTOBAN
 11 Boite Postale 520ABIDJAN 11
 RCCM Numero: CI-ABJ-03-2022-B16-00155

Par Actes sous signatures privées reçus en dépôt de pièces avec reconnaissance d'écrivages et de signature par Maître SINZA EZAN ANTOINE, Notaire à ABIDJAN, le douze juin deux mil vingt trois, portant Procès Verbal de Consultation écrite des associés de la SAS dénommée « IVORY COAST EXPLORATION OIL & GAS », en abrégé « ICE OIL & GAS », les Associés de ladite société ont décidé :

-La société ANANSI MANAGEMENT (SUISSE) Sarl en la personne de Monsieur GUIEHI HERMANN, a cédé la totalité des cent vingt (120) Actions détenues par la société au profit de monsieur N'DA Philippe Olivier. Il a été procédé à la mise à jour des statuts déposés au rang des minutes du Notaire soussigné, le deux juin deux mil vingt trois, les pièces justificatives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan, sous le numéro 59471/GTCA/RC/2023 du mercredi 09/08/2023.

RCCM: numéro CI-ABJ-03-2023-M-33250 du 21/08/2023 par le Tribunal de Commerce D'ABIDJAN

Pour avis le Notaire FC100146902-132983

ETUDE DE MAITRE SINZA Ezan Antoine

NOTAIRE à ABIDJAN ZONE 4 non loin du supermarché Super U Rue MARCONI, Immeuble C2M, MEZZANINE B

11BP 1181 ABIDJAN Tél : 07 97 04 28 07 / 27 21 59 96 30
 Email : ezanantoine@notaire.ci

REVOCATION DU DIRECTEUR GENERAL

NOMINATION D'UN PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL « DJIBI DEVELOPPEMENT»

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL:1.000.000F CFA
 SIEGE SOCIAL: ABIDJAN-COCODY 2 PLATEAUX

BVD LATRILLE LOT 391 AGHIEN 28 Boite Postale 224ABIDJAN 28
 RCCM Numero: CI-ABJ-03-2022-B16-00155

Par Actes sous signatures privées reçus en dépôt de pièces par Maître SINZA EZAN ANTOINE, Notaire à ABIDJAN, le dix neuf juillet deux mil vingt trois, portant procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associes de la SAS «DJIBI DÉVELOPPEMENT», en date du six juillet deux mil vingt trois les Associes de ladite société ont décidé :

-De mettre fin à la fonction de Monsieur SOUMAHORO AHMED BEN ASSANE en sa qualité de Directeur Général de la SAS « DJIBI EVELOPPEMENT».
 -De nommer en qualité de PRÉSIDENT DIRECTEUR

GÉNÉRAL

Monsieur SANGARE SIDIKI BOUBACAR ancien président de ladite société.

Les pièces justificatives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan, sous le numéro 59766/GTCA/RC/2023 du mardi 08/08/2023.

RCCM: numéro CI-ABJ-03-2023-M-33423 du 08/08/2023 délivré par le Tribunal de Commerce D'ABIDJAN.

Pour avis le Notaire FC100146901-132984

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

SOCIETE DE PRODUITS ET SERVICES DE PISCINES

01 BP 0849 ABIDJAN 01

Tel: 07 01 79 49 53

Aux termes de la DSV et des Statuts par acte Sous Seing Privé en date du 20/07/2022 et enregistrés au CEPCI le 25/07/2022, il a été constitué une SARL au Capital de 1.000.000F CFA de valeur nominale 10.000F CFA dénommée SOCIETE DE PRODUITS ET SERVICES DE PISCINES en abrégé : 2SP ayant son siège social à Abidjan COCODY 2 plateaux Adjame Village lot 1175 ; îlot 122 ayant pour gérant M. OUATTARA IBRAHIM. Elle a pour Objet social, la vente de matériels et de produits d'entretien de piscine ; construction de piscine ; quincaillerie ; entretien de fin de chantier ; ponçage ; nettoyage des vitres ; carrelage pavés.

Dépôt au Greffe sous le N° 34386/GTCA/RC/2022 du 29/07/2022
 RCCM: CI-ABJ-03-2022-B13-006848 du 29/07/2022.
 FC100146899-132979

AVIS DE CONSTITUTION DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE KONEDOUGOU - SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION (UPAK COOP CA)

Aux termes des Statuts et du Règlement Intérieur adoptés lors de l'Assemblée Générale Constitutive le 09 mars 2022 à KONEDOUGOU, village situé dans la Sous-Préfecture de Soubré, dans la Région de la Nawa, en Côte d'Ivoire et enregistrés le 20/04/2022 à la Section de Tribunal de Soubré, il a été constitué une Société Coopérative avec Conseil d'Administration dont :

Objet :
 -La collecte, le stockage, la transformation et la commercialisation des produits des exploitations agricoles notamment, le cacao, le café, l'hévéa, le vivier, le palmier à huile, la volaille, les bovins, les ovins, les caprins, les porcins de ses membres.

-L'amélioration des techniques de travail de ses membres

-L'accroissement des ressources financières et l'amélioration des conditions de vie des adhérents par :

-L'approvisionnement en intrants et autres facteurs de production

-L'achat d'équipements collectifs

-La fourniture de biens et de services se rapportant directement aux activités des membres.

Dénomination : UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE KONEDOUGOU - SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION (UPAK COOP CA)

Siège social : KONEDOUGOU, Département de Soubré Capital Social : 2.250.000 F. CFA Durée : 99 ans CEL : 07 07 92 91 38 / 07 07 28 78 94 / 07 07 93 88 64 N° D'Immatriculation : CI-SBR-01-2022-C11- 00006

POUR AVIS LE PCA TOURE FALIKOU
 Cé 07 07 92 91 38
 FC100146898-132977

ETUDE DE MAITRE CAMARA K. HABIBATA NOTAIRE

Résidence d'Abidjan – Cocody

Val doyen – Rue Booker Washington - Immeuble-Ariane

Escalier A, 2ème Etage Porte N°5 08 B.P 2283 ABIDJAN 08

Tél/Fax : (225) 27 22 44 23 20 –

Cel: (225) 07 53 50 59

« VANSCO AIR FREIGHT IMPORT-EXPORT »

Société Anonyme avec Conseil

d'Administration

Au capital de 150.000.000 DE

FRANCS CFA

Siège social : ABIDJAN-

PLATEAU

lieudit RUE DU CHEVALIER DE

CLIEU

01 BP 724 ABIDJAN 01

(République de Côte d'Ivoire)

MODIFICATION STATUTAIRES

Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 Juin 2023, les ayants-droits de l'actionnaire unique de la société dénommée « VANSCO AIR FREIGHT IMPORT-EXPORT » ont décidé de la dissolution anticipée de ladite société suite au décès de l'actionnaire unique et à la déclaration de la cessation des activités de ladite société, le 12 Janvier 2017.

En conséquence de cette résolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé en qualité de Liquidateur, Monsieur DIABATE Hassane, Avocat à la Cour de Luxembourg et Paris, demeurant professionnellement au 25, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Dans le cadre des formalités, le dépôt au greffe de deux (02) exemplaires originaux du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date à ABIDJAN, du 04 Juin 2023, sera effectué à la diligence dudit liquidateur.

Pour avis Le Gérant et le Notaire

FC100146939-133003

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des statuts et règlements enregistrés sous seing privé en date du 20 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : ENTREPRISE

IVOIRE MULT-SERVICES en

abrégé (EIM SARL)

Objet social :

- Transport des biens et des personnes publiques ;

- location de véhicules ;

- Achat et Vente des marchandises diverses ;

- Quincaillerie ;

- Agence immobilier ;

- Import-Export ;

- Commerce général ;

- Génie Civil et BTP ;

- Transfert électronique d'argent via ORANGE, MTN, MOOV ET

WAVE money ;

- Prestation de services

- Divers.

- Participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations industrielles ou commerciales pouvant se rattacher à l'un des objets précités et ou, à tous objets similaires ou connexes susceptibles de favoriser son développement ou son extension.

L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affection hypothécaire ;

Ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

La reprise de participation dans toute société existante ou créer ;

Et généralement à l'objet ou

pouvant en faciliter l'extension et

le développement.

CAPITAL : 10.000.000 FCFA

RCCM : CI-SAP-23-M2-916

POUR AVIS LE PRESIDENT DU
COMITE DE GESTION
FC100146894-132976

AVIS DE CONSTITUTION HEYLIM INTERCONNEKT SARL

Au terme des statuts, il a été constitué UNE ENTREPRISE Heylim Interconnekt (HIC) SARL Objet : Intermédiation et Gestion des marchés, Fourniture de mobilier de bureau, Fourniture de bureau, Fourniture de matériel informatique, Équipement et matériels médicaux, Rénovation et réhabilitations de bâtiment, Froid et Climatisation, Petits travaux d'aménagement, Support de communication(imprimerie séigraphie etc), Import/ Export. Dénomination : Heylim Interconnekt (HIC) SARL CAPITAL : 1 000 000 FCFA Nom Commercial : Heylim Interconnekt (HIC). Forme juridique : SARL Durée : 99 ans à partir de la date des immatriculations au RCS. SIEGE : Abidjan Cocody Angré 8ème Tranche non loin de l'Eglise Méthodiste : KOUIEOU Charlotte Christelle EPSE ZEBA (Gérante) Dépôt au greffe du tribunal de première instance, sous le numéro d'immatriculation RCS : CI-ABJ-03-2023-B13-09459.

La Gérante
FC100146933-133000

ETUDE DE MAITRE N'GORAN KOUAME SERAPHIN

NOTAIRE COCODY Cité des Arts, Face au Centre de Production Evangelique
Bâtiment E, R.C.Appart 25 / 20
B.P 325 ABIDJAN 20
TEL: 27 22 54 00 29/ cél: 07 07 16
35 14/ 01 01 48 46 48

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DENOMMEE:

« SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ZELY » en abrégé « SCI ZELY »
AU CAPITAL SOCIAL DE : UN MILLION (1.000.000) DE F CFA ;
SIEGE SOCIAL : Abidjan, Commune de Cocody, Quartier Deux Plateaux Vallon, Rue des Jardins, lot 2141, ilot 201, 06 Boîte Postale numéro 6161 Abidjan 06

RCCM : CI-ABJ-03-2023-B40-00074

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant Procès-Verbal des Délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société susvisée, reçu le 13 Juillet 2023, par Me N'GORAN Kouamé Séraphin, Notaire à Abidjan il a été décidé, savoir : 1) de modifier l'objet social à la propriété, la mise en valeur, la location, l'administration ; la disposition pour son compte exclusivement du patrimoine mobilier et immobilier dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, par voie d'acquisition, échange, apport ;

2) de modifier l'article 2 des statuts en conséquence des susdites décisions. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan, de deux expéditions des actes suivants : deux expéditions de l'acte contenant procès-verbal des Délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire et deux expéditions de l'acte contenant mis à jour des Statuts suite aux modifications intervenues dans ladite société le 10 Août 2023, sous le N° 62020/GTCA/RC/2023; et inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 25 Août 2023, sous le numéro CI-ABJ-03-2023-M-34822.

Pour avis
Le Notaire
FC100146909-132986

AVIS DE PERTE DE CERTIFICAT PROPRIETE

La Société AMSA IMMOBILIER, par son représentant, signale la perte de son Certificat de Propriété afférent au Titre Foncier N° 94.258 de RIVIERA.
FC100146895-132973

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des statuts et règlements intérieurs sous seing privé en date du 04/11/2022, il a été constitué une SARL UNIPERSONNELLE (SARLU) dont les caractéristiques suivent: DENOMINATION: SOCIETE DE TRANSPORT SACKO ET FRERES-SARL (S.T.S.F) OBJET: TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES, PRESTATION DIVERSES.

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

CAPITAL : UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA.

SIEGE SOCIAL : KORHOGO QUARTIER NATIOKOBADARA. GERANT: Monsieur SACKO OUMAR.

CONTACT : 05-00-43-42-40. Dépôt au greffe de KORHOGO le 07/11/2022 sous le numéro RCCM CI-KGO-2022-B-1393

Pour Avis,
le Gérant
FA2308-1184

AVIS DE CONSTITUTION DENOMINATION SOCIETE COOPERATIVE TARA

FORME JURIDIQUE: Société Coopérative simplifiée

SIEGE SOCIAL : BOUAKE AIR FRANCE 2 ; 01BP

CAPITAL : 1000 000 F CFA

DUREE : 99 Ans

OBJET: La collecte et la commercialisation des produits agricoles ; La transformation des produits agricoles ; Approvisionnement des membres en intrants ; Accomplissement des opérations de vente, de conditionnement et de conservation et assurance de la gestion de stocks ; Défense des intérêts des membres et amélioration de leurs condition de vie.

Aux termes des statuts et de la DSV en date du 17 Aout 2023, et enregistré à BOUAKE le 01 Sep 2023, sous le numéro RCCM : 0-BKE-01-2023-C10-00047, a été constitué une Société Coopérative Simplifiée dénommée : SOCIETE COOPERATIVE TARA. SIGLE : SCOOPS-TARA

POUR AVIS
LE GERANT
FA2308-1186

Avis de constitution de société

Dénomination : entreprise (SOCIETE IVOIRIENNE DU FONCIER ET D'AMENAGEMENT) par abréviation SIFA

OBJET : la société a pour objet en république de COTE D'IVOIRE ,dans tous les Etats régis l'acte uniforme et dans tous les pays ou territoires

«étrangères hors OHADA

-Aménagement paysager

-Activités des agences immobilières

-Activités spécialisées de construction

-Construction de bâtiments complets

-Génie civil

-Promotion immobilière La prise de participation sous toutes formes, dans toutes les entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe .

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant être nécessaires ou utile à la réalisation et développement des affaires de la société ou pouvant être rattachées directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaires ou connexes.

SIEGE SOCIAL : Bouaké CAPITAL SOCIAL 1 000 000 FCFA DUREE : 02 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et crédit mobilier GERANT KOUASSI CHRISTIAN BRICE RCCM : CI BKE - 01-2023-B13-00112 Du 14/08/2023 à la section de tribunal de Bouaké

POUR AVIS
LE GERANT
FA2308-1183

AVIS DE PERTE

Aux termes du certificat de déclaration de perte numéro CP N°: 1044ANY du 17/08/2021, établi par le commissariat de police d'Anyama, Monsieur ODAH NTOTE Jules déclare avoir perdu l'original de la lettre d'attribution du lot n°1344, ilot: 97 Anyama (quartier Schneider) de feu père ODAH Laurent délivré à ANYAMA le 27 Mars 1984, sous le numéro 062/SPAN/DOM.

Prie par conséquent toute personne l'ayant retrouvé de bien vouloir le contacter.

POUR AVIS.
FC 100146812-132914

AVIS DE CONSTITUTION SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE BARAKAT DE VAVOUA

NO RSC : CI-SEG-2023-C°-652

DU 01/09/2023

N° ACTE DE DEPOT : N° 31/2023

DU 01/09 /2023

AUX TERMES DES STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEURS SOUS-SEING PRIVÉ ENREGISTRÉ A LA SECTION DE TRIBUNAL DE SEQUELA, IL A ÉTÉ CONSTITUÉ UNE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT LES SUIVANTES :

DÉNOMINATION : SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE BARAKAT DE VAVOUA

SIGLE :BARAKAT- SCOOPS

OBJET SOCIAL :

-LA PRODUIRE

-COLLECTER

-STOCKER

-TRANSFORMER ET VENDRE LES PRODUITS AGRICOLES (CAFE, CACAO, DIVERS AUTRES PRODUITS) DE SES MEMBRES

-FACILITER L'ACCES DES PRODUITS DES MEMBRES EXPORTATEURS

-DEVELOPPER ET ATTEINDRE DES MARCHES PORTEURS...

SIEGE SOCIAL : VAVOUA, CEL : 07 08 49 47 19

DURÉE DE VIE : 99 ANS

PRESIDENT : YAO YAO JONAS

SECRETAIRE GENERAL : KOUADIO SIMPLICE

TRESORIER GENERAL : TORO DAOUDA

MEMBRE CS : OUEDRAOGO BAKARY

Capital : 5.135.000 F CFA

DÉPÔT AU BUREAU DE Me

KONATE ISSA GREFFIER

EN CHEF A LA SECTION DE TRIBUNAL DE SEQUELA

POUR AVIS LE PRESIDENT YAO YAO JONAS

FC100146967-133028

Avis de constitution SOCIETE SOCIETE « BK MULTISERVICES ET GESTION IMMOBILIERE»

Siège:Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Angré Château, non loin de la Pharmacie Ebenezer, Lot 3007, ilot 263

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes : SOCIETE « BK MULTISERVICES ET GESTION IMMOBILIERE »

Dénomination :

Objet :La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger: Bâtiment et Travaux Publics;

Production de briques industrielles; Agence immobilière; Lotissement et Vente de terrains; Transfert d'argent et Change; Transport et Logistique; Vente et Location de voitures; Vente de pièces détachées et divers accessoires; Livraison de marchandises; Hébergement et Location de résidences meublées. Et pour la réalisation de l'objet social: L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; L'emprunt de ressources financières, matérielles et techniques auprès de bailleurs de fonds institutionnels et/ou privés, et en garantie l'affection hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement,

commerciales, industrielles, se rapportant directement

social ou pouvant en

développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA numéraires, numérotées de

1 à 100 souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PLMERAIE RUE MINISTRE NON LOIN DE LA RESIDENCE

ALIA lot: 1808, ilot: 102.. Lot 1808, ilot 102

·Dirigeant(s) Mme CAMARA

MAIMOUNA (GÉRANTE)
R C C M : n ° C I - A B J - 0 3 -

2023-B12-01405

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée ; 99 ans du 02/03/2023 au

Dépôt au greffe n°17222/GTCA/

RC/2023 du 02/03/2023

POUR AVIS LE CEPICI

FC100146960-133023

vente de tous biens meubles et immeubles;

·L'emprunt de toutes sommes auprés de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;

· La prise en location gérance de tous fonds de commerce;

· La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

· Et généralement,

commerciales, industrielles,

se rapportant directement

social ou pouvant en

développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA numéraires, numérotées de

1 à 100 souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PLMERAIE RUE MINISTRE NON LOIN DE LA RESIDENCE

ALIA lot: 1808, ilot: 102.. Lot 1808, ilot 102

·Dirigeant(s) Mme CAMARA

MAIMOUNA (GÉRANTE)
R C C M : n ° C I - A B J - 0 3 -

2023-B12-01405

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée ; 99 ans du 02/03/2023 au

Dépôt au greffe n°17

AVIS LE PRESIDENT KOUADIO
KONAN MICHAEL
FC100146968-132968

AVIS DE MODIFICATION
DJIBI DEVELOPPEMENT
No RCCM : CI-ABJ-
03-2023-M-33423 DU
23/08/2023

Aux termes des statuts et règlement intérieurs sous-seing privé enregistré au Tribunal de Commerce d'Abidjan, il a été procédé à la Modification d'une SAS (CI-ABJ-03-2019-B16-03039 DU 08/02/2019) dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION: DJIBI DEVELOPPEMENT
SIÈGE SOCIAL: ABIDJAN COCODY II PLATEAUX BOULEVARD LATRILLE LOT 391 ILOT 82 AGHIEN / 28 BP 224 ABIDJAN 28 DUREE DE VIE : 99 ANS MOTIF DE LA MODIFICATION : CHANGEMENT DE DIRIGEANT; MR SOUMAHORO AHMED BEN ASSANE FREDERIC N'EST PLUS LE DG DE DJIBI DEVELOPPEMENT. Mr SANGARE SIDIKI BOUBACAR EST LE PDG ET LE SEUL RESPONSABLE DE LA SOCIETE. CAPITAL SOCIAL : 1.000.000 F CFA DEPOT AU BUREAU DE Me KOUASSI NADIA CHRISTELLE ADMINISTRATEUR DES GREFFES ET PARQUETS POUR AVIS LE PDG SANGARE SIDIKI BOUBACAR FC100146975-133030

AVIS DE CONSTITUTION
SOCIETE EURYDICE SARL
Siège social : ABIDJAN COCODY ANGRE 9 TRANCHE ROND POINT ADO, 08 BP 716 ABIDJAN 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 10/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :
Dénomination: EURYDICE SARL Objet: Sécurité des personnes et des biens.
Capital : 1.000.000 F CFA
Dirigeant : M. BABO GBADA (GERANT)
Durée : 99 ans
RCCM: N°CI-ABJ-03-2019-B12-08793 du 10/08/2023 au Tribunal de commerce d'Abidjan. Pour Avis Le CEPICI FC100146944-133009

Avis de constitution
SOCIETE SOCIETE « FAIR AVENUE »
Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 10, Lot 254, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : SOCIETE « FAIR AVENUE »
Objet : COMMERCE GENERAL - DISTRIBUTIONS - IMPORT EXPORT DE PRODUITS ALIMENTAIRES TOUS TRAVAUX ET PRESTATIONS DIVERSES Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.
Capital 5.000.000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.
Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 10, Lot 254, Ilot 00 Dirigeant(s) Mme SARPONG NANA AFIA (GERANT) R C C M : n ° C I - A B J - 0 3 - 2023-B12-05039 du 28/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan. Durée : 99 ans Dépôt au greffe n ° 62286/GTCA/ RC/2023 du 28/08/2023 POUR AVIS LE CEPICI FC100146892-132969

AVIS DE CONSTITUTION
RAISON SOCIALE :
<< FAST LOCATION SARL >>
SIEGE SOCIAL : GRAND- BASSAM FORME JURIDIQUE : SARL CAPITAL SOCIAL : 1 000 000 F CFA Durée : 99 ans

Aux termes des statuts et de la DSV en date du 09/08/2023 déposé au greffe du tribunal de Grand Bassam sous le numéro de RCCM CI-GRDBSM-2023 -B-9019; il a été constitué une société à Responsabilité Limitée dénommée << FAST LOCATION SARL >>
Ayant pour objet :
- LOCATION DE VEHICULE ET DES MACHINES DE CHANTIERS
- LOCATION D'ENGINS
-Pour AVIS, le gérant M. LI XIOFEN , FC100146935-133002

ETUDE DE Me DAGROU B.
VIVIANE, NOTAIRE
Divo, quartier Grémian, face à la Paroisse Sainte Famille de Nazareth, BP 101 Divo, Tél : 27 35 95 42 89, Mobile : (225) 07 07 87 90 24 Email : officedagrou@notaire.ci
CONSTITUTION
LA SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE AD INFINITUM
PROSPERITY
EN ABREGE, (SCI AD
INFINITUM PROSPERITY)

Aux termes des statuts reçus le 05 juin 2023 par Me DAGROU B. Viviane, Notaire, il a été constitué une Société Civile Immobilière dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AD INFINITUM PROSPERITY» en abrégé «SCI AD INFINITUM PROSPERITY» ; Objet: la gestion de son patrimoine personnel, notamment, la mise en valeur, l'administration, l'entretien, l'exploitation et la location de tous biens mobiliers ou immobiliers lui appartenant et ceux à acquérir et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Siège: ABIDJAN, COCODY, RIVIERA GOLF, TOUR OUBANGUI, APPARTEMENT 231 ; Capital : cinq millions (5.000.000) de francs CFA en numéraire, divisé en cinq cent (500) parts de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de un à cinq cent ; Gérant : Monsieur SEMI BI Gooré Léa, Directeur Marketing, demeurant à Abidjan, Cocody, Riviera, CP 01 B.P. 941 Abidjan; Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan le 24 juillet

2023, sous le numéro 63695/GTCA/RC/2023 et Immatriculation au RCCM dudit Tribunal, le même jour, sous le numéro CI-ABJ-03-2022-B40-00173 ; Durée: 99 années à compter de son immatriculation.

Pour avis le Notaire FC100146954-

AVIS DE PUBLICATION
DE LA SOCIETE GROUPE AWANE
Siège social : LOGOBIA S/P
GAGNOA, BP 310 GAGNOA

Au terme de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Février 2023, et enregistrés aux impôts le 13 Février 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : GROUPE AWANE sous le sigle « G A »
Objet : création, gestion et exploitation d'établissement préscolaire, primaire, secondaire général, technique, professionnel, supérieur, cité université, internat, foyers scolaires, librairie, imprimerie, cantines scolaires, etc., création, acquisition, location, prise de bail, exploitation de tout établissement rapportant aux opérations susvisées.
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social : 1 200 000 FCFA divisé en cent vingt (120) parts sociales de Dix mille (10.000) FCFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 120 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé.

GERANT : MONSIEUR KOUADIO KONAN FRANCOIS

Numéro d'immatriculation :

CI-GAG-01-2023-B12-00011 du

17/02/2023

Durée : 99 ans

FC100146943-133008

AVIS DE CONSTITUTION
IVOIRIENNE DE DISTRIBUTION ET DEVELOPPEMENT SARL

AUX TERMES DES STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEURS SOUS-SEING PRIVÉ ENREGISTRÉ A LA SECTION DE TRIBUNAL DE GRAND-BASSAM, IL A ÉTÉ CONSTITUÉ UNE SARL DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT LES SUIVANTES :

DÉNOMINATION : IVOIRIENNE DE DISTRIBUTION ET DEVELOPPEMENT SARL

SIGLE : IDD SARL

SIEGE SOCIAL : BONOUA IMPERIER, BOULEVARD

INTERNATIONAL, IMMEUBLE NEHEMIE, 2E ETAGE. PORTE 3 DROITE

OBJET SOCIAL :

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS ;

LOTISSEMENT ET INTERMEDIATION IMMOBILIÈRE;

COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES ET INDUSTRIELS ;

GESTION IMMOBILIÈRE ;

REHABILITATION

DURÉE DE VIE : 99 AN

GERANT : ASSAGOU DJOMAN

MATHIAS
CAPITAL: 5.000.000 FCFA
DÉPÔT AU BUREAU DE Me KAKOU T.K. REMI ATTACHE DES GREFFES ET PARQUETS A LA SECTION DE TRIBUNAL DE GRAND-BASSAM

IMMATRICULÉ AU REGISTRE DES SOCIÉTÉS LE 17/08/2023 SOUS LE NUMÉRO : CI-GRDBSM-2023-B-9368

POUR AVIS LE GERANT ASSAGOU DJOMAN MATHIAS FC100146948133015

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE IDEAL SERVICES AUTOS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : IDEAL SERVICES AUTOS

Objet:Lavage auto, Nettoyage, de site et surfaces, Location-vente de véhicules, Climatisation-Froid- et Entretien, Travaux d'électricité

-Fourniture de bureaux, Achats- vente de marchandises, Matériaux et Pièces détachées.

Capital social: 7.500.000 FCFA Siege social: KOUMASSI QUARTIER UTB/CNPS-LOT 2322 SECTION EK-PARCELLE 32 ; 26 BP 930 Abidjan 26

Dirigeant : M. BAMBA MOHAMED Durée : 99 ans

RCCM : N°CI-ABJ-03-2023-B13-09758 du 01/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Pour avis Le CEPICI FC100146921-132989

AVIS DE CONSTITUTION
RAISON SOCIALE :

<< KS BOUTIQUE SARL >>
SIEGE SOCIAL : ABIDJAN -ATTECOUBE FORME JURIDIQUE : SARL CAPITAL SOCIAL:1 000 000 FCFA Durée : 99 ans

Aux termes des statuts et de la DSV en date du 03/06/2023 déposé au greffe du tribunal de Grand Bassam sous le numéro de RCCM CI-ABJ-03-2022-B13-04895; il a été constitué une société à Responsabilité Limitée dénommée << KS BOUTIQUE SARL >>

Ayant pour objet :

- E-COMMERCE

- TRANSFERT D'ARGENT

- IMPORT-EXPORT

Pour AVIS, le gérant M. KAM SAMMI , FC100146934-133001

AVIS DE CONSTITUTION
MatCo SARL
No RCCM : CI-AGB-2023-B-211 DU 01/06/2023

AUX TERMES DES STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEURS SOUS-SEING PRIVÉ ENREGISTRÉ AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE D'ABOISSO, IL A ÉTÉ CONSTITUÉ UNE SARL DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT LES SUIVANTES :

DÉNOMINATION : MatCo SARL

SIEGE SOCIAL : AGBOVILLE QUARTIER COMMERCÉ / CEL : 07

59 59 23 :07 07 96 12 97 :07 47 17 51

76 / EMAIL : matco.sarl@gmail.com

OBJET SOCIAL :

-QUICAILLERIE GENERALE

-FABRICATION ET VENTE D'AGGLOS

-DIVERS

DURÉE DE VIE : 99 ANS

GERANT : BITAR MOHAMED

Capital : 1.000.000 F CFA

DÉPÔT AU BUREAU DE Me DIBY

KOUASSI AUGUSTIN ATTACHE

DES GREFFES ET PARQUETS

AU TRIBUNAL DE PREMIERE

INSTANCE D'AGBOVILLE

POUR AVIS LE GERANT BITAR MOHAMED FC100146955-133027

Etude de Maître SIDIBE AKANGHUI Diamilatou
NOTAIRE Résidence SIKA, 4, route du Lycée Technique 06 BP 2438 ABIDJAN 06

« RIP CURL SURF CAMP »

Société à Responsabilité Limiteée Unipersonnelle

Capital social : 1.000.000 FCFA

Siège social : ADIAKE, QT ASSOUINDE, 11 BP 1746

ABIDJAN 11

RCCM : CI-ABS-2020-B-64

Cession de parts sociales

Nomination d'un Nouveau

Gérant

Mise à jour des statuts

Modification au RCCM sous le N° CI-ABJ-03-2023-M-35219 du 29/08/2023.

POUR AVIS.

FC100146893-132971

AVIS DE CONSTITUTION
SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE FERME LAPIN DU GOH

No RSC : CI-GAG-01-2023-C10-00011 DU 21/06/2023

AUX TERMES DES STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEURS SOUS-SEING PRIVÉ ENREGISTRÉ AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE GAGNOA, IL A ÉTÉ CONSTITUÉ UNE SCOOPS DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT LES SUIVANTES :

AVIS DE CONSTITUTION
SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE YIRI
TRANSACTIONS
No RCCM : CI-ABJ-03-
2023-B40-00242
PV DE DEPOT N° 58503/GTCA/
RC/2023

Aux termes des statuts et règlement intérieurs sous-seing privé enregistré au Tribunal de Commerce d'Abidjan, il a été constitué une SCI dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE YIRI TRANSACTIONS
SIÈGE SOCIAL : ABIDJAN ANGRE DJIBI CITE LES ARCADES, 08 BP 1258 ABIDJAN 08
OBJET SOCIAL :
-L'ACQUISITION DE BIENS IMMOBILIERS, DE BATIMENTS, DE TERRAINS POUR SON PROPRE COMPTE
-LA PRISE A BAIL AVEC OU SANS PROMESSE DE VENTE
-L'ACHAT ET LA LOCATION D'APPARTEMENTS OU D'IMMEUBLERS BATIS
-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE TOUTES SOCIETES CIVILES IMMOBILIERES...
DUREE DE VIE : 99 ANS
GERANTE : YRIE AURORE KOUABLE ROSITA
CAPITAL SOCIAL : 1.000.000 F
DEPOT AU BUREAU DE Me KONE AROUNA ADMINISTRATEUR DES GREFFES ET PARQUETS AU TRIBUNAL

POUR AVIS LA GERANTE YRIE AURORE KOUABLE ROSITA
FC100146927-132995

Etude de Maître CHERIF Lossény Notaire Résidence INDENIE - Immeuble FLAMBOYANT
Appartements 2C & 5C (Plateau) 04 BP 2790 ABIDJAN 04
Tél. : 20 22 88 20 / 20 22 88 21
E-mail : cheriflosseny@gmail.com
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNV et des statuts établis par actes reçus par Me CHERIF Lossény, Notaire, le 09/05/2023, enregistrés le 12/05/2023, il a été constitué une SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ayant pour :

OBJET : L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la gestion, la propriété, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location de tous terrains et immeubles bâties ou non bâties situés en Côte d'Ivoire ; l'éification de toutes constructions sur ces terrains ; l'obtention le cas échéant, de toutes ouvertures de crédit, emprunts et facilités facilité de caisse ;

Et généralement, toutes opérations mobilière, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement à l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DENOMINATION : « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BEL ECLAT».

SIEGE : ABIDJAN COCODY DANGA, 11 BP 918 ABIDJAN 11.
CAPITAL : 2.000.000 F.CFA.

DUREE : 99 ans

ADMINISTRATION : pour une durée limitée ou non, Monsieur FOFANA FODE AMADOU, Opérateur économique, demeurant à CONAKRY, KIPE.

DEPOT : Une expédition et une photocopie des actes constitutifs au Greffe du Tribunal de Commerce d'ABIDJAN le 23/08/2023 sous le PV de dépôt n° 62517/GTCA/RC/2023. RCCM n° CI-ABJ-03-2023-B40-00268.

POUR AVIS
Me CHERIF
FC100146890-132967

AVIS DE CONSTITUTION
SOCIETE COOPERATIVE
AGRICOLE DES
PRODUCTEURS DE GNITY-
CAILLOUX
No RSC : CI-SAP-2023-C-057 DU
31/08/2023

AUX TERMES DES STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEURS SOUS-SEING PRIVÉ ENREGISTRÉ AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE SAN-PEDRO, IL A ÉTÉ CONSTITUÉ UNE SCOPS DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT LES SUIVANTES :

DÉNOMINATION : SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE GNITY-CAILLOUX,
SIGLE : SCAPGNC
SIÈGE SOCIAL : SAN-PEDRO, PRÉCISEMENT A GNITY-CAILLOUX, SOUS-PREFECTURE DE GABIADJI.

OBJET SOCIAL :
-LA PRODUCTION
-LA COLLECTE ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES NOTAMMENT LE CAFE-CACAO, LE CAOUTCHOUC (COAGULUM), LE PALMIER A HUILE, LA NOIX DE CAJOU...ETC DE SES MEMBRES.

-L'AMELIORATION DES TECHNIQUES ET CONDITIONS DE TRAVAIL
-L'APPROVISIONNEMENT EN INTRANT...
DURÉE DE VIE : 99 ANS
PCG : PERCOUMA IDRISSE
SCG : KOUMA KOUASSI
TRESORIER GENERAL : QUEDRAOGO DAOUDA
Capital : 600.000 F CFA
DÉPÔT AU BUREAU DE Me ASSI KOUAME GERMAIN GREFFIER EN CHEF ADJOINT AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE SAN-PEDRO

POUR AVIS LE PCG PERCOUMA IDRISSE
FC100146

Etude de Maître CHERIF Lossény Notaire
Résidence INDENIE - Immeuble FLAMBOYANT
Appartements 2C & 5C (Plateau) 04 BP 2790 ABIDJAN 04
Tél. : 20 22 88 20 / 20 22 88 21
E-mail : cheriflosseny@gmail.com
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNV et des STATUTS établis par actes reçus par Me CHERIF Lossény, Notaire, respectivement le 06/06/2023 et 24/10/2022, enregistrés respectivement le 08/06/2023 et le 02/11/2022, il a été constitué une SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ayant pour :

OBJET : L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la gestion, la propriété, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et l'échange de tous terrains et immeubles bâties ou non bâties situés en Côte d'Ivoire ; l'éification de toutes constructions sur ces terrains ; l'obtention le cas échéant, de toutes ouvertures de crédit, emprunts et facilités facilité de caisse ;

Et généralement, toutes opérations mobilière, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement à l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DENOMINATION : « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES HIRONDELLES BLEUE».

SIEGE : ABIDJAN-YOPOUGON SIDEKI, Appartement un (1) au rez-de-chaussée, 11 BP 918 ABIDJAN 11.

CAPITAL : 1.000.000 F.CFA.
DUREE : 99 ans

ADMINISTRATION : pour une durée indéterminée, Monsieur

CISSOKO AMADOU, Chef d'entreprise, demeurant à ABIDJAN DEUX PLATEAUX.
DÉPOT: Une expédition et une photocopie des actes constitutifs au Greffe du Tribunal de Commerce d'ABIDJAN le 23/08/2023 sous le PV de dépôt n° 62513/GTCA/RC/2023. RCCM n° CI-ABJ-03-2023-B40-00267.

POUR AVIS
Me CHERIF
FC100146891-132968

AVIS DE PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL

Aux termes des statuts sous seing privé déposés au rang des minutes de Maître SÉLE KOUADIO DIDIER, Attaché des greffes et Parquets, du tribunal de commerce de SAN-PEDRO, il a été constitué une SCS présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE SAMY SAN-PEDRO
Sigle : SAMY SCOOPS
Siège social : Cité Poro 1
Capital social : 10 000 000 frs cfa
Durée de vie : 99 ans
RSC N° : CI-SAP-2023-C-053 du 17/08/2023 du tribunal de commerce de San-Pedro
Gérant : KOUAKOU RICHMOND SAMUEL KOUAMÉ

Ayant pour objet social :
-La production, l'achat, la collecte, le stockage, le transport, la commercialisation et la transformation des produits agricoles (hévéa, palmiers à huile, café-cacao, produit animal et halieutique) et autres produits pérennes de ses membres ;

-L'amélioration des techniques et conditions de travail de ses membres ;

-L'accroissement des ressources financières et l'amélioration des conditions de vie des adhérents notamment par :

-L'approvisionnement de ses membres en intrants et autres facteurs de productions ;
-L'achat d'équipements collectifs ;
-La recherche de meilleurs marchés ;

-La facilité d'accès des coopérateurs aux financements ;
-La recherche de financement ;
-Le renforcement des capacités des coopérateurs (formation, informatisation) ;

-La défense des intérêts des coopérateurs.

Pour avis
Le Président du comité de gestion
FC100146947-133014

ETUDE DE MAITRE JEAN CLAUDE NIAMIEN

NOTAIRE Cité Esculape, face BCEAO Plateau, Bât L, 3ème étage, porte L3
Tél: 27.20.33.41.08 / 17 B.P 1252 ABIDJAN 17

CONSTITUTION :

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MD GROUPE

« SCI MD GROUPE »

Capital social: 1.000.000 F CFA

Siège social : ABIDJAN COCODY, Autoroute C2

21 Boîte Postale 109 ABIDJAN 21

Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement et des Statuts en date du 26/07/2023 reçus par Me Jean Claude NIAMIEN, il a été constitué une SCI.

DENOMINATION : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MD GROUPE par abréviation « SCI MD GROUPE ». OBJET :

L'acquisition de tout bien immobilier en vue de mise en location ou de constitution de patrimoine. Et généralement, toutes opérations immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

SIEGE SOCIAL : ABIDJAN COCODY, Autoroute C2, lot 2359, îlot 207, 21 Boîte Postale 109 ABIDJAN 21. DUREE: 99 ans.

CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 F CFA divisé en 100 parts

d'intérêts de 10.000 F CFA chacune, en numéraire et libéré entièrement.

ADMINISTRATEUR : M. Riwan Mohamed DARWICHE. Dépôt

Greffé Tribunal de Commerce

n°62624/GTCA/RC/2023 du

22/08/2023 ; RCCM N° CI-ABJ-

03-2023-B40-00272.

POUR AVIS LE NOTAIRE

FC100146896-132974

ETUDE DE MAITRE KONE AFFOSSIETOU OUATTARA NOTAIRE

Abidjan
- Yopougon, Sopim,
Résidence SGP
21 BP 1670 ABIDJAN 21
Tél. : 27 23 55 36 76 / 07 08 47
48 48 / 07 07 32 49 15

E-mail :
etudemekoneaffoussietau@notaire.ci

CONSTITUTION DE SOCIETE
« OPTIC'S EDEN COTE D'IVOIRE»

Société A Responsabilité Limitée

au capital social de 1.000.000 de FCFA

Divisé en 100 parts sociales de

10.000 FCFA chacune

SIEGE SOCIAL : DALOA,

Quartier Tazibou Université,

Lot 1339

Ilot 116, Section Tazibou

Université

Boîte Postale 612 DALOA

Par actes de Maître KONE Affoussiétou OUATTARA, Notaire à ABIDJAN, en date du 27 juillet 2023, il a été établi la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement et les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée « OPTIC'S EDEN COTE D'IVOIRE ».

OBJET SOCIAL : - Optique (verre et monture); - Montage ; - Consultation ; - Import-Export.

- Et pour la réalisation de l'objet social : - La participation à toutes sociétés et entreprises, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement ;

- Et généralement, toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes susceptibles de contribuer à sa réalisation ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

DUREE : 99 ans.

Gérante : Madame GUIBE

Bénédict épouse N'DA.

DEPOT AU GREFFE du

Tribunal de Première Instance

de DALOA le 22/08/2023 sous

le numéro 262. Immatriculation

le même jour sous le numéro

CI-DAL-2023-B-12.097.

Pour avis, le Notaire

FC100146961-133021

ETUDE DE MAITRE AKATCHA GRANSSE ALBERIC, Notaire

Cocody Angré, derrière station
Pétro-ivoire Cité bel horizon
(face Jubilé St Ambroise), villa
1, annexe 20 BP 1307 Abidjan
20; Tél: 0142238703; e-mail:

etudeaga@gmail.com

MODIFICATION DES STATUTS

DE LA SOCIETE ANONYME

AVEC ADMINISTRATEUR

DENOMMEE GOZRANDA

Au capital de : 55.000.000 F

CFA, N° RCCM : CI-ABJ-03-

2022-B13-02256

Siège social : ABIDJAN-

ADJAME WILLIAMSVILLE

CITE PAILLET NON LOIN DE

L'ECOLE PRIMAIRE, B.P. V 12

ABIDJAN.

Aux termes des décisions de l'associé unique de la SARLU dénommée GOZRANDA en date du 31/07/2023, il a été décidé de la mise à jour des statuts suite à :

-L'augmentation du capital ;

-La transformation en société anonyme avec Administrateur Général ;

-A la nomination de Monsieur

GOMPOU Zrankenneu David

en qualité d'Administrateur Général et de deux



Mardi 5 septembre 2023

l'associé unique en date du 31/07/2023, de la DNSL et des Statuts mis à jour en date du 16/08/2023 sous le numéro CI-ABJ-03-2023-M-34708 du 24/08/2023.

Pour avis l'Administrateur Général et le Notaire. FC100146952-133018

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS CEREAULIERS (C.I.C) COTE D'IVOIRE, SARL au capital de 10 000 000 Francs CFA siège social ABIDJAN, Immeuble Résidence Lagunaire, Avenue Delafosse prolongée 06 BP 767 Cidex Abidjan 06.

RCCM : CI-ABJ-1995-B-186742 DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2023, enregistré à Abidjan le 24/07/2023, registre Volume 01 Folio 79 Bordereau 853/03, un procès-verbal de dépôt a été fait en date du 09/08/2023... N° 58213/ GTCA/ DEPOT/ 2023 au greffe du tribunal de commerce.

FC100146976-133034

ETUDE de MAITRE Assata SYLLA-SIDIBE Notaire 1, Rue du commerce Immeuble l'EBRIEN Ascenseur A, 4ème Etage, porte à gauche 17 BP 1213 ABIDJAN 17 TEL : 20 22 77 27 (3 L. GROUPEES) FAX: 20 22 77 28 Emails : - secretariat@meassatasyllas-etudenotaire.com

STATUTS MIS A JOUR SOCIETE A RESPONNSABILITE LIMITE UNIPERSONNELLE dénommée « UNIVERSITE FRANCAISE D'ABIDJAN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE » en abrégé « UFRA/ EESP »

FORME : SARL, ACTES : Statuts établis par le notaire soussigné en date du 23 Janvier 2023; **DENOMINATION :** UNIVERSITE FRANCAISE D'ABIDJAN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE en abrégé « UFRA/ EESP », **OBJET :** La formation continue, technique et classique, la formation diplômante dans les secteurs du management, de gestion d'entreprise, de l'informatique de gestion, la maintenance des ordinateurs, de la comptabilité et de la finance, la représentation d'universités étrangères, la création d'écoles de formation technique ; l'édition d'ouvrages et autres documents. Et pour la réalisation de l'objet social ; l'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affection hypothécaire ou nantissement de tout ou partie des biens sociaux, la prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe, et généralement

toutes activités connexes, toutes Operations, financières industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou = tous objets similaires, connexes ou complémentaires et susceptibles d'en favoriser son développement.

SIEGE SOCIAL : ABIDJAN PLATEAU, 22 BP 89 Abidjan 22 ; **CAPITAL SOCIAL :** UN MILLION DE FRANC CFA (1.000.000 f CFA) en numéraire, **DUREE :** QUATRE VINGT DIX NEUF (99) ANS à compter de son immatriculation au RCCM, **GERANT :** Monsieur ABDOU MASSIH Walid, Immatriculation au RCCM sous le N° CI-ABJ-03-2023-M-32909

Pour avis, Le Notaire FC100146974-133029

ETUDE DE MAITRE OUFFOUE D BERNARD NOTAIRE Cocody Corniche ; route du siège de Nestlé ; au-dessus de la pharmacie « LA CORNICHE », 3ème étage. 01 BP 7779 ABIDJAN 01 Tel: 27 22 44 47 45 / Fax: 27 22 44 47 53
MODIFICATION : SOCIETE « COTE D'IVOIRE SERVICES « EN ABREGE « CI-SERVICES « – SARL

SIEGE SOCIAL: ABIDJAN-PLATEAU, IMMEUBLE CROZET 1er ETAGE, 02 BP 1300 ABIDJAN 02.
CAPITAL : 1 000 000 F CFA RCCM N° CI-ABJ-03-2012-B13-14733

-Cession de parts sociales à un tiers ;
-Extension de l'objet social

Si vous avez des questions sur ce document, veuillez contacter le notaire à l'adresse suivante : FC100146923-132991

Commerce d'ABIDJAN, le 21 Août 2023, sous le N° 61896/ GTCA/RC/2023. Modification au RCCM sous le N° CI-ABJ-03-2023-M-34767 du 28/08/2023.

Pour avis le Notaire FC100146940-133005

MAÎTRE N'CHO N. Christophe

NOTAIRE A ABIDJAN-COCODY-BOULEVARD de France, entrée droite NSIA-Banque, Immeuble Albert Camus, RDC Porte 9, 17 BP 1276 ABIDJAN 17 Tél : 27.22.20.13.26 / 07.99.50.50.51 NCC : 2201118 C Email : officechristophencho@notaire.ci « CERCIS REAL ESTATE COTE D'IVOIRE. » CONSTITUTION

Aux termes de la DSNV et des STATUTS dressés par Maître N'CHO N. Christophe, Notaire à ABIDJAN, le 26/07/2023, il a été constitué pour une durée de 99 ans, sous la dénomination de « CERCIS REAL ESTATE COTE D'IVOIRE. » par abréviation « CERCIS RE CI », une Société à Responsabilité Limitée, au capital de 5.000.000 F CFA en numéraires, ayant son SIEGE SOCIAL à ABIDJAN-ATTECOUBE, LOT N°1, Titre Foncier 6150 de Bingerville, Section Cadastrale AY, Parcille 100, 19 B.PM 271 ABIDJAN 19, et pour

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Au Livre Foncier de la circonscription de FROMAGER

Si vous avez des questions sur ce document, veuillez contacter le notaire à l'adresse suivante : FC100146941-133006

Au Nord: Une piste villageoise, Au Sud : Un terrain non immatriculé, À l'Est: Un terrain non immatriculé, À l'Ouest: Un terrain non immatriculé.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat de COTE D'IVOIRE comme terre vacante et sans maître et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels autres que ceux-ci après détaillés, savoir:

Qu'il est occupé par Monsieur TCHIES ATTIMBRE JOSEPH.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, ès mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de la date d'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal de SOUBRE.

Gagnoa, le 26 juillet 2023
Le conservateur YAO KOFFI ANTOINE FC100146941-133006

Petites annonces

Vente

VEND SUR ANCIENNE VOIE DE BASSAM 13 HECT CPF A 60 MIL/M2 BLVD MARSEILLE BORD LAGUNE 13000 M2 A 1 MILLION/M2 ZONE 4 IMMEUBLE R+6 DE 24 APPARTS 3P SUR 2000M2 CPF A 2 MILLIONS/M2 0799641744 MAR FC 100146551-132626

VILLA BASE A BASSAM MODESTE 5 PIECES A 135.000.000 N° 07 47 18 27 25 / 01 71 30 22 46 SAM FC 100146802-132898

PROPRIETAIRE VEND BREGBO *06 LOTS* CONTIGUES DE 500 M2 CHACUN AVEC ACD. PRIX *17 MLPAR LOT . *TEL. 01 43 17 47 24/01 42 47 98 83 MAR FC 100146905-132985

VEND SUR ANCIENNE ROUTE DE BASSAM 13 HECT CPF 60MIL/m2 BLVD MARSEILLE BORD LAGUNE 13000 m2 à 1 MILLION/m2 ZONE 4 IMM R+6 24 APPTS DE 3P SUR 2000 m2 à 2 MILLIONS/m2 ILE BOULEY BORD LAGUNE 1 HECT A 100 MILLIONS 07 99 64 17 44 MAR FC 100146772-132863

Les familles AMANGOUA Ayemou Darius, ALLONHOMBA à Abidjan et Grand-Bassam Mme TRAORE Marie-Solange née AMANGOUA, époux et enfants

Monsieur AMANGOUA Jean-Luc Ayemou et épouse

Les familles alliées: BEHIRA, KOULOUTCHI, EBOÏ à Abidjan, Grand-Lahou et Grand-Bassam ; TANO, DANHO, TRAORE et OUEGNIN

Les habitants de Bonyere et du Quartier France à Grand-Bassam

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fils, frère, père, grand-père et ami:



Monsieur AMANGOUA Jean-Pascal
Ex-Directeur administratif de la SITRAM
Ex Chef du Personnel de la SISA

Survenu à Grand-Bassam, le Mercredi 30 Août 2023, dans sa quatre-vingt deuxième année

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

FC 100146889-132972

SNPECI
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE
ET D'ÉDITION DE CÔTE D'IVOIRE

INFORMATION À LA CLIENTÈLE

La Direction Générale de la SNPECI porte à la connaissance de ses clients la révision des horaires du bureau des Avis et Communiqués comme suit :

❖ Du lundi au vendredi :

De 07h30 à 16h30 en continu

❖ Le Samedi :

De 08h00 à 12h00

De même, la caisse restera ouverte pendant l'heure de pause en semaine et le samedi de 08h à 12h.

Cette mesure vise à assurer une satisfaction complète de nos clients

La SNPECI vous remercie pour la confiance.

Le Directeur Général

La Grande Famille GBANGBILLE BOUSSOUFOUE à Abidjan à Abongoua,
 La Grande Famille N'DJE à Kangandi, Broukro et Abongoua,
 Les Grandes Familles NISSERO ZAI et TORO BAI à Daloa,
 Abidjan et France,
 Les Grandes Familles ZAI ORE, SERI GAUZE et alliées à Daloa, Abidjan, France et Etats Unis
 Les Grandes Familles PLEPLE et SOWEI BI VANIE à Vavoua, Duékoué et Abidjan
 Le Père Curé et son Conseil de la Paroisse Notre Dame de l'Annonciation de ORIBAT,
 M. PLEPLE BI FOUA, Chef de famille, Madame et enfants à Abidjan
 M. BALI BI ZAH NESTOR, Madame et enfants à Abidjan
 M. Le Directeur Général de FRATERNITE MATIN à Abidjan,
 M. ETTIEN BOSSON, Madame et Famille à Abongoua,
 M. ETTIEN KOUADIO, Colonel Major à la retraite, Madame et famille à Abidjan et Abongoua,
 M. ANE GAUTHIER, Madame et enfant à Abidjan et Paris,
 M. N'GORAN EHOUNOU ALEXANDRE, Madame et enfants à Abidjan et Abongoua,
 M. ANE ETTIEN, Comptable à la retraite, Madame et Famille à Abidjan et Abongoua,
 Mme BALI LOU TCHANLA JEANNE CARINE épse KANGA, Assistante de Direction à Abidjan
Les Enfants: M. et Mme ESSOH NADEGE, KANGA TANIA, KANGA FRANCK JEREMIE, KANGA MICHELLE GUIFTY, KANGA MAEL à Abidjan et Italie
Mme ORE SOPHIE, Enfants : JULIANNA, SIMON PIERRE et petits enfants à Abidjan, Daloa et France,
 Veuve KOFFI KOSSIA épse BROU KANGAH ATHANASE et Famille à Abi, Bondoukou, Man et France,
 M. ADOU AHIWA, Agent à la RTI à la retraite, Madame et enfants à Abidjan,
 M. ASSEMIAN GNIGOUAN HENRY, Opérateur économique, Madame et enfants à Abidjan
 M. EKRA N'ZEBE, Madame et enfants à Abidjan,
 M. ASSEMIAN KOFFI BLAISE, Capitaine des Eaux et Forêts, Madame et enfants à Abidjan,
 M. BROU FERDINAND et Madame à Abidjan,
 M. BROU OMER à Abidjan,
 M. KOUADIO JEAN BAPTISTE, Madame et enfants à Abidjan,
 M. BROU PIERRE, Madame et enfants à Paris,
 Mme M'BÉ CHIADON ROSE et enfants à Abidjan et états unis
 Mme SEKA YAH ROSE et Enfants à Abidjan et à Katiola,
 Mme BROU BLANDINE épse SIAKA, Epoux et enfants à Abidjan,
 Mme BROU FLORENCE épse KONAN, Epoux et enfants à Abidjan,
 Mme BROU PATRICIA épse TAKI, Epoux et enfants à Abidjan
 Mme BROU RACHEL épse YAO, Epoux et enfants à Abidjan
Les Frères et Sœurs BROU: INNOCENT, HUBERSON, HYPPOLITHE, STEPHANE, DESIRE, HERMAN, LEON, VIVIANE, GENEVIEVRE, NINA à Abidjan, Daloa, Man, France
Les Frères et Sœurs ORE: BERTINE, AGNES, WILLIAM, BATHELEMY, VICTORIA, BERNADETTE, CYPRIEN à Daloa, Abidjan et France,
Les frères et sœurs BIALY: RAPHAEL, SERI à Daloa et à Abidjan,
 Les Enfants ETTIEN ASSEMIAN à Abidjan et Abongoua,
 La Fraternité St FRANCOIS DE SALES de FRATERNITE MATIN à Abidjan
 Le Groupe des Lecteurs de Notre Dame de l'Annonciation de ORIBAT et de St Jean de Cocody,
 La CEB Saint Michel Archange de la Paroisse Notre Dame de l'Annonciation de ORIBAT,
 La communauté des Béatitudes d'Issia et Abidjan
 La Chorale Notre Dame de Lourdes de St Jacques des deux Plateaux, La Mutuelle de Développement de Trafla, Gotron
 Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur Fils, Frère, Epoux, Père, Oncle, Cousin, Neveu et Grand Père



KANGAH ANZIAN SERGE ANDERSON
CORRECTEUR DE PRESSE A FRATERNITE MATIN

Survenu le **Samedi 12 Août 2023** à la PISAM

LE PROGRAMME DES OBSEQUES EST LE SUIVANT : Du 26 Aout au 31 Aout 2023

Présentation de condoléances, de 16h00 mn à 20h00 mn
 Lieu: Feh Kessé, Cité Oribat (2è Rue A Gauche Après L'établissement Scolaire Moye Dan)

Mercredi 06 Septembre 2023

Veillée religieuse, de 20h00 mn à 22h00 mn
 Lieu: Paroisse Notre Dame De L'annonciation De Feh Kessé Oribat

Vendredi 08 Septembre 2023

Veillée religieuse et traditionnelle, de **21h à l'aube**
 Lieu : Rond-Point Feh Kessé Face à La Station

Samedi 09 Septembre 2023

A partir de 8 h 00 mn :

Levée du Corps et Messe de Requiem à la Paroisse Notre Dame de l'Annonciation de Feh Kessé suivie de l'inhumation au Cimetière d'Abobo Baoulé

Dimanche Le 10 Septembre 2023

11h00 mn: Messe d'action de grâce et de suffrage ;
 lieu: Paroisse Notre Dame de l'Annonciation de Feh Kessé.

IN MEMORIAM

Psaume 91 verset 1
«Celui qui demeure
sous l'abri du
Très-Haut
Repose à l'ombre du
Tout-Puissant!

02 Septembre 2022
02 Septembre 2023

Un (1) an déjà qu'il a plu
 au Seigneur de rappeler
 à lui son Serviteur :

Dr KOUASSI YAO
JEROME
Ex Enseignant-
Chercheur



En ce jour anniversaire, ses parents, son épouse et ses enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Par la même occasion, très touchés par les nombreuses marques de sympathie, de solidarité et de générosité qui leur ont été témoignées lors du décès de leur fils, époux et père, et dans l'impossibilité de toucher individuellement tous ceux qui de près ou de loin, ont apportés soutien moral, spirituel et financier lors de cette douloureuse épreuve, les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Programme de levée de deuil

•Samedi 02 Septembre 2023

0 H30: Messe anniversaire pour le repos éternel de son âme à la Communauté Mère du Divin-amour sise à Cocody- Palmeraie.

•Samedi 09 Septembre 2023

09 H : Cérémonie traditionnelle de levée de deuil au domicile du défunt sis à Cocody- Angré 9ème tranche

•Dimanche 10 Septembre 2023

08 H : Messe d'action de grâces à la Communauté Mère du Divin-amour sise à Cocody- Palmeraie.

Que le Dieu de toutes les grâces se
souvienne de chacun d'entre vous et qu'il
vous bénisse abondamment !

IN MEMORIAM

La grande famille TOURE NANGNAN à KATIOLA
 Monsieur KOLO TOURE
 Chef de canton de KATIOLA
 Monsieur TOURE Nahothabé, chef du village de NANGNANKAHA
 Monsieur COULIBALY Kissé, chef de Famille à Katiola
 Les familles, KATI-COULIBALY, NANCOUBAN, COFFI, NEMIN, TOURE, NDIAYE, CISSE, KONE, ABOOU et NIAMKE
 Le Père Abbé TUHO
 TOURE Ange, Curé de la Paroisse de Fronan, expriment particulièrement, leur profonde reconnaissance à tous ceux qui ont par leur présence, un don, une prière et toutes autres formes d'attention, soutenu la famille lors du décès de leur regretté:



TOURE Alain Sarabana
Adjudant Major des Forces Armées
de Côte d'Ivoire (FACI) à la retraite

A l'occasion de la levée de deuil, ils vous invitent à vous unir aux intentions et célébrations qui auront lieu le **mardi 5 Septembre 2023** :

-A la Cathédrale Ste Jeanne D'Arc de Katiola à 6H30

-A la Paroisse Notre Dame de l'Incarnation de la Riviera Palmeraie (Abidjan) à 19H

-A la Paroisse St Jean-Baptiste d'Ahougnanssou, (Bouaké) à 6H30

-A la Paroisse Notre Dame de l'Incarnation de Fronan à 6H30

FC100146925-132994



SNPECI

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE

ET D'ÉDITION DE CÔTE D'IVOIRE

Fraternité Matin

INFORMATION À LA CLIENTÈLE

La Direction Générale de la SNPECI porte à la connaissance de ses clients la révision des horaires du bureau des **Avis et Communiqués** comme suit :

❖Du lundi au vendredi :

De 07h30 à 16h30 en continu

❖Le Samedi :

De 08h00 à 12h00

De même, la caisse restera ouverte pendant l'heure de pause en semaine et le samedi de 08h à 12h.

Cette mesure vise à assurer une satisfaction complète de nos clients

La SNPECI vous remercie pour la confiance.

Le Directeur Général

Adjamé Indénié Bd Général de Gaulle • contact@fratmat.info • info@fratmat.info

(+225) 27 20 30 60 00 • (+225) 27 20 30 60 01

Expérience et référence depuis 1964

**IN MEMORIAM**

Bismillahi Rahmani Rahim
Ina lilahi wa ina ileyhi radjioune

03 septembre 2022 - 03 septembre 2023

Voilà déjà 01 an qu'il a plu à Allah de rappeler auprès de lui votre bien-aimée épouse, mère, fille, sœur, nièce, collègue et amie :

SAKO épouse YOUL MOUSSOWOULÉ MAHAWA

Son époux, ses enfants, les grandes familles YOUL, DA, SAKO, COULIBALY, DJIRÉ, HIEN, PALENFO, SIB, PALÉ, KAMBIRÉ, NOUFÉ, POODA, KAMBOU, MIDIOUR, SOM, KAM, et les familles alliées, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse à son endroit en ce 1^{er} anniversaire de son rappel à Allah.

Ils renouvellent par la même occasion leur infinie gratitude à tous ceux qui de près ou de loin, leur ont témoigné soutien, affection et sympathie lors de cette douloureuse épreuve.

QU'ALLAH VOUS BÉNISSE.

N°05-09-2023

SNPECI
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE
ET D'ÉDITION DE CÔTE D'IVOIRE

Fraternité Matin

INFORMATION À LA CLIENTÈLE

La Direction Générale de la SNPECI porte à la connaissance de ses clients la révision des horaires du bureau des Avis et Communiqués comme suit :

❖ **Du lundi au vendredi :**

De 07h30 à 16h30 en continu

❖ **Le Samedi :**

De 08h00 à 12h00

De même, la caisse restera ouverte pendant l'heure de pause en semaine et le samedi de 08h à 12h.

Cette mesure vise à assurer une satisfaction complète de nos clients

La SNPECI vous remercie pour la confiance.

Le Directeur Général



**FRATMAT
NÉCRO**

Pour toutes vos annonces
nécrologiques, **BÉNÉFICIEZ**
d'un relais sur
<https://www.fratmat.info/necrologie>

Avant les matchs contre le Lesotho et le Mali

Ce que vaut l'attaque des Éléphants

Sur la liste des 25 joueurs de Gasset, 9 sont des attaquants.

Malgré l'absence de Wilfried Zaha et Nicolas Pépé, l'attaque des Éléphants est bien fournie sur le papier pour les deux matchs de cette fenêtre de septembre contre le Lesotho et le Mali. Des éléments qui sont, pour la plupart, habitués aux regroupements avec la sélection, hormis Diakité Oumar qui va honorer sa première véritable convocation chez les Pachydermes ivoiriens et Maxwel Cornet qui avait été absent lors des derniers regroupements.

Si ce groupe est impressionnant sur le papier, en est-il autant sur le terrain en ce début de saison ?

Au regard des statistiques de chacun en club, en ce début de saison, c'est sûr que n'eût été leur nom, Gasset aurait pu se passer de certains d'entre eux. Par contre, il y a d'autres qui méritent bien leur convocation.

Krasso et Konaté crachent du feu
Ce ne sont pas encore des cadres de l'équipe, mais Karim Konaté et Jean Philippe Krasso ont fait meilleure impression que tous les autres dans cette liste de neuf attaquants de Jean Louis Gasset en ce début de saison. Ils ne passent pas inaperçus en Autriche et en Serbie où ils évoluent.

Avec 5 réalisations en six matchs et 461 minutes dis-



Jean Philippe Krasso, l'attaquant de l'Étoile rouge de Belgrade.



Karim Konaté (Salzbourg).



Sébastien Haller, Borussia Dortmund.



Christian Kouamé, l'attaquant de la Fiorentina.

putées avec l'Étoile rouge de Belgrade, Jean Philippe Krasso est l'actuel meilleur buteur du championnat de Serbie. Une patte gauche de feu qui a dompté le championnat serbe où il a débarqué cette saison.

En Autriche, Karim Konaté a inscrit 4 buts en six matchs et 482 minutes disputées cette saison avec Red Bull Salzburg, dans le championnat d'Autriche.

Deux joueurs qui, au vu de leurs statistiques, méritent le 11 de départ de Jean Louis

Gasset, mais l'entraîneur à certainement d'autres critères. Diakité Oumar, le nouvel attaquant de Reims, est aussi dans une forme éblouissante.

Auteur de son premier but en championnat, le weekend dernier, il a participé aux quatre journées de Ligue 1 avec son club.

En plus du but de Simon Adingra qui n'a joué que 35 minutes avec Brighton en 4 journées de Premier league, les neuf attaquants ivoiriens ont inscrit, au total, 11 buts

depuis le début de la saison.

Haller et Kouamé à la relance

L'inquiétude se situe chez les avant-centres des Éléphants. Ils ne sont d'ailleurs pas nombreux parmi les 9. Sébastien Haller et Christian Kouamé n'ont pas encore trouvé leur rythme de croisière. Titulaire sur le front de l'attaque de Dortmund, depuis le début de la saison, Sébastien Haller n'a pas encore trouvé le chemin des filets en 218 minutes. La situ-

tion est plus alarmante pour Christian Kouamé qui n'a, lui, disputé que 53 minutes avec la Fiorentina pour zéro but inscrit.

Deux joueurs qui vont tenter de se relancer avec la sélection où ils ont parfois décanté des situations. Max Gradel, Jonathan Bamba et Maxwel Cornet, encore discrets, constituent les autres membres de ce pool d'attaquants convoqués pour les deux matchs contre le Lesotho et le Mali. ■

CÉLESTE KOLIA

●La préparation a démarré sans Aurier



Le travail a débuté dans une belle ambiance, au lycée classique de Cocody. (PHOTOS:DR)

C'est probable dans la mesure où le service de communication de l'équipe nous a informé que les autres joueurs étaient attendus hier soir et aujourd'hui, hormis le capitaine des Éléphants. Malgré

cette absence, Jean Louis Gasset et son staff ont pu travailler avec le groupe présent, hier après-midi. Cette première prise de contact a été exclusivement consacrée à des séances de décras-

sage, car la plupart d'entre eux ont joué le week-end avec leur club.

Yahia Fofana, le nouveau portier des Éléphants; Simon Adingra, Wilfried Singo, Evan N'Dicka, Hamed Traoré

Junior, Sébastien Haller, Folly Ayayi Charles et autres ont été attentifs et disciplinés. Ils poursuivront leur préparation à Abidjan durant deux jours, avant de s'envoler mercredi pour San Pedro. Samedi,

les Éléphants en découdront avec le Lesotho, au stade Laurent Pokou, dans le cadre de la 6e journée des éliminatoires de la Can 2023. ■

C. KOLIA